

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID -TLEMCEEN-



Faculté des Lettres, des Sciences Humaines et des Sciences Sociales

Département des Langues Etrangères

Filière de Français



*Les néologismes dans la presse algérienne
d'expression française .Cas du quotidien
d'Oran, rubrique « Tranche de vie », année
2003.*

Mémoire

pour l'obtention du magistère en sciences du langage

Présenté par :

Mme Mostefaoui Yamina ,née Boussalem

Sous la direction de :

Pr. Benmoussat Boumediène

Soutenu le : 06Mai 2010

Devant les membres du jury :

- Monsieur Zoubir Derragui - Professeur
- Monsieur Boumediene Benmoussat - Professeur
- Madame Sabiha Benmansour -Maitre de conférences « A »
- Madame Aouicha Oujdi Damardji - Maitre de conférences « B »

Président du jury
Rapporteur
Examinatrice
Examinatrice

Année Universitaire 2008 - 2009

المخلص

تساهم وسائل الإعلام بشكل كبير في تغيير وتطور اللغة الفرنسية خارج المنشأ ، ونحن نقترح في هذا العمل وصف وتحليل اللغة الفرنسية المستخدمة كوسيلة تعبير في الصحافة الجزائرية، تحديدا في الجريدة اليومية يومية وهران يهدف هذا البحث إلى محاولة وصف وتحليل استخدام الفرنسية في المجتمع الجزائري من خلال الإجابة عن الأسئلة التالية : ما هي الخصائص اللغوية للفرنسية في الجزائر؟ كيف تتغير المفردات واستعمالاتها؟ هل يؤثر الوسط على التطور؟ ، كيف؟ لتحديد السمات النوعية للغة الفرنسية المستعملة في الجزائر وخصوصا في الخطاب، الأداة التي يصنف بها الجزائريون لغتهم الفرنسية وممارساتهم اللغوية ، وسوف نظهر كيف يعبر الصحفي الجزائري بلغة فرنسية مشبعة بمفردات تنتمي إلى اللهجة المحلية ، ومفردات فرنسية مستحدثة ومفردات ناتجة عن تمازج لغوي بين الفرنسية واللغات الأخرى المستعملة في الوسط الجزائري

الكلمات الأساسية: تغيير الخصائص اللغوية، والمفردات اللغوية، الممارسات اللغوية، المفردات المستحدثة، التمازج اللغوي .

Summary

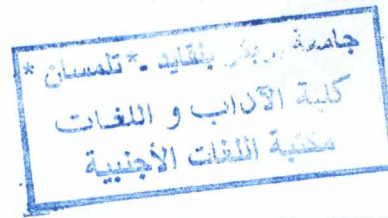
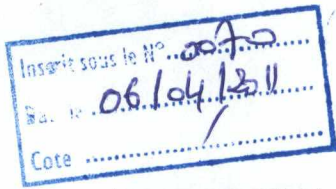
The mass media contribute largely to the linguistic change and the evolution of French in hexagon. We propose in this work to describe and analyze French mesolectal of use in the Algerian press, case falling due, the Daily newspaper of Oran . This research with for objective to describe and analyze French of use in the Algerian company while answering the questions: Which are the linguistic and lexical characteristics of French in Algeria ? Does the change of the place, have an impact on the evolution? How? In order to locate the specific features of French mesolectal and the speech epilinguistic intended to locate the way in which Algerian categorizes their own language and linguistic practices, we will show how the journalist, like Algerian practitioner this variety of French, makes use of French, the dialectical Arabic, implements codic alternation to communicate using French truffle of loans, neologisms of form at French bottom and units resulting from a linguistic interbreeding .

Key words: Linguistic change and lexical characteristics, practical linguistic alternation codique, neologism of form, loans linguistic interbreeding .

Résumé

Les mass media contribuent largement au changement linguistique et à l'évolution du français en France. Nous nous proposons dans le présent travail de décrire et d'analyser le français mesolectal en usage dans la presse algérienne, cas échéant, le Quotidien d'Oran. Cette recherche à pour objectif de décrire et d'analyser le français en usage dans la société algérienne en répondant aux questions : Quelles sont les particularités linguistiques et lexicales du français en Algérie ? Le changement du lieu, a-t-il un impact sur l'évolution ? Comment ? En vue de repérer les traits spécifiques du français mesolectal et du discours épilinguistique destiné à repérer la façon dont les algériens catégorisent leur propre langue et pratiques langagières, nous montrerons comment le journaliste, comme les algériens pratiquant cette variété de français, se sert du français, de l'arabe dialectale, met en œuvre l'alternance codique pour communiquer à l'aide d'un français truffé d'emprunts, de néologismes de forme à fond français et d'unités issues d'un métissage langagier .

Mots-clés : changement linguistique, particularités linguistiques et lexicales, alternance codique, pratiques langagières, néologisme de forme, emprunts, métissage langagier.



UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID -TLEMCEN-



Faculté des Lettres, des Sciences Humaines et des Sciences Sociales

Département des Langues Etrangères

Filière de Français



*Les néologismes dans la presse algérienne
d'expression française .Cas du quotidien
d'Oran, rubrique « Tranche de vie », année
2003.*

Mémoire

pour l'obtention du magistère en sciences du langage

Présenté par :

Mme Mostefaoui Yamina ,née Boussalem

Sous la direction de :

Pr. Benmoussat Boumediène

Soutenu le : 06Mai 2010

Devant les membres du jury :

- Monsieur Zoubir Derragui - Professeur
- Monsieur Boumediene Benmoussat - Professeur
- Madame Sabiha Benmansour -Maitre de conférences « A »
- Madame Aouicha Oujdi Damardji - Maitre de conférences « B »

Président du jury
Rapporteur
Examinatrice
Examinatrice

Année Universitaire 2008 - 2009

Dédicaces

Je dédie ce travail à une femme unique au monde, ma mère.

A la mémoire de mon père.

Je le redédie à mes chers frères et sœurs, à mon mari

et à mes fils; Ibrahim El Khalil et Mohamed El Habib.

*Une dédicace particulière pour mon amie Samia pour tout ce
qu'elle a fait et fait pour moi.*

Remerciements

Je remercie Allah de m'avoir aidé à achever ce travail et m'avoir permis d'élargir mon savoir et mes connaissances.

Mes plus vifs remerciements à mon directeur de recherche le Pr. BENMOUSSAT Boumediène pour son aide et ses précieux conseils.

J'adresse aussi l'expression de mes remerciements distingués à Mme BENMANSOUR Sabeha pour sa disponibilité, sa gentillesse et son soutien.

Je remercie beaucoup le docteur Salah MEJRI de l'université de la Manouba à Tunis pour son aide, pour ses conseils et pour ses encouragements.

Je remercie également tous mes professeurs pour tout le savoir qu'ils nous ont transmis.

Je remercie aussi les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail.

Sommaire

INTRODUCTION.....	6
--------------------------	----------

PREMIER CHAPITRE: LE PAYSAGE LINGUISTIQUE EN ALGERIE

I.LA SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ALGERIE.....	9
1. Les langues et les groupes linguistiques.....	9
2. Le français en usage en Algérie.....	10
2.1. Statut.....	10
2.2. Les variétés de français en Algérie.....	11
2.2.1. Le français basilectal.....	11
2.2.2. Le français mesolectal.....	12
2.2.3. Le français acrolectal.....	13
3. L'arabisation et la francophonie.....	13
4. La place du français dans la réalité algérienne.....	15
5. Langues et cultures en Algérie.....	16
5.1. Rapports langue/ culture.....	16
5.2. Néologie et culture.....	18
5.3. Langues et identité.....	19
II.NEOLOGIE ET THEORIES LINGUISTIQUES.....	20
1. Fondements théoriques.....	20
1.1. Historique du couple néologie/ néologisme.....	21
1.2. Quelques définitions.....	23
1.3. Néologie et faits d'énonciation.....	31
2. La néologie et le linguistique.....	33
2.1. La néologie de forme.....	33
2.2. La néologie de sens.....	35
2.2.1. Définition.....	35
2.2.2. Métaphore et métonymie.....	36
2.2.3. Les calques sémantiques.....	38
2.2.4. Néologie par conversion.....	39

DEUXIEME CHAPITRE: TYPOLOGIE DES NEOLOGISMES

I. TYPOLOGIE DES NEOLOGISMES.....	40
1. La rubrique « tranche de vie ».....	41
2. Les critères de sélection.....	43
3. Problèmes de délimitation du corpus.....	44
4. La néologie de forme.....	46
4.1. Catégories.....	46
4.2. La formation.....	46
4.2.1. La dérivation nominale.....	46
4.2.2. La composition.....	48
4.2.3. Les jeux de mots.....	51
4.2.4. Les unités métissées.....	53
5. L'emprunt.....	55
6. Les néologismes de sens.....	62
6.1. Extension de sens.....	63
6.2. La restriction de sens.....	64
6.3. La métaphore.....	64
6.4. Les calques sémantiques.....	66
6.5. La conversion.....	66
7. Critères d'acceptabilité des néologismes.....	66
8. La construction du sens dans le discours.....	70
9. Statut des néologismes.....	73

**TROISIEME CHAPITRE: LES PARTICULARITES LEXICALES ET LINGUISTIQUES
DU CORPUS NEOLOGIQUE.**

I. LES PARTICULARITES LINGUISTIQUES ET LEXICALES DU CORPUS NEOLOGIQUE.....	76
1. Les particularités lexicales.....	76
1.1. L'emprunt à l'arabe dialectal.....	77
1.2. La mutation sémantique.....	78
1.3. La dérivation.....	78
1.4. La réactivation lexicale.....	79
1.5. Le métissage.....	79
2. Particularités linguistiques.....	81
2.1. Phonétique et phonologie.....	81
2.2. Syntaxe et temps verbaux.....	83
II.L'ANALYSE SOSIOLINGUISTIQUE.....	86
1. L'alternance codique.....	87
2. Facteurs linguistiques à l'origine de l'alternance codique.....	88
3. Fonctions du métissage linguistique.....	90
3.1. Fonction identitaire.....	91
3.2. La pluri construction du sens.....	92
3.3. La fonction cryptologique.....	93
III. LE FRANÇAIS EN USAGE DANS LA PRESSE.....	94
1. Traits spécifiques.....	94
2. Le français norme endogène	98
CONCLUSION.....	100
BIBLIOGRAPHIE.....	104
ANNEXES.....	109

Introduction Générale

Le français en Algérie est au centre d'une mosaïque de langues : l'arabe dialectal, l'arabe standard, le tamazigh avec ses différentes variétés, et l'anglais. Les locuteurs mettent en usage leurs langues maternelles, mais le français est présent dans les pratiques langagières quotidiennes des sujets parlants algériens. En effet, ils communiquent, s'informent en utilisant le français qui n'est pas leur langue nationale, mais qu'ils parlent souvent dans différentes situations de communication.

L'Algérie est un pays plurilingue où le français est utilisé dans plusieurs domaines. En effet, les principaux organes nationaux d'informations sont établis en langue française. Aussi, c'est la langue d'expression d'un grand nombre de quotidiens en Algérie.

Notre recherche vise à décrire et analyser l'évolution de la langue française dans la société algérienne, notamment dans la presse algérienne d'expression française. Le choix est porté sur la rubrique « tranche de vie » de l'année 2003, d'abord parce que le journaliste puise dans la société, décrit et critique des faits sociaux dans des articles quotidiens d'expression française. Il s'agit, d'un français mésolectal en mouvement, en contact et en usage par des sujets algériens. Dans un second lieu, cette rubrique a un grand nombre de lecteurs, et par sa diffusion importante, tout ce qui attire, tout ce qui est nouveau, tout ce qui est en usage par le journaliste peut l'être aussi par ses lecteurs.

Le français de la presse et en général des médias, est un exemple type du français en usage en Algérie, un français en contact avec les idiomes locaux. En effet, l'article objet d'étude est d'expression française, mais représente des spécificités propres à l'usage de la langue française dans le contexte algérien.

Notre recherche visera à cerner la place du français, sa situation, ses représentations et sa configuration dans le paysage linguistique algérien. Existe-t-il en Algérie un français spécifique, naît d'une évolution dans un espace géographique différent? Ce français est-il une norme endogène? Quelles sont les particularités du français en usage dans la presse algérienne?

Il s'agit de décrire le français de la presse algérienne. S'agit-il d'un français différent du français de référence? Les changements s'opèrent sur quels plans? Et par quels types de

néologismes, le français de presse s'enrichit-il de plus? L'évolution du français est-elle une réponse aux changements de la société? Est-elle le fait de locuteurs bilingues? Est-elle due seulement à des facteurs extralinguistiques? Les néologismes répertoriés obéissent-ils aux règles de formations françaises?

Afin de mieux répondre à ces questions, notre recherche s'articule sur deux axes : sociolinguistique et linguistique. Une première étape est la détermination des ouvrages d'exclusion: il s'agit d'abord de détecter le néologisme, et par la suite, vérifier s'il existe dans les nomenclatures des dictionnaires utilisés.

Le premier chapitre est consacré à l'étude sociolinguistique qui constitue un préalable indispensable en ce qu'elle permet d'évaluer la situation du français en contexte algérien et d'expliquer les fondements de la situation actuelle. Il s'agit de voir de près le contexte où la langue française est utilisée pour pouvoir expliquer et déterminer les facteurs qui rentrent en jeu dans l'usage fait du français. Suite à cette étude, un bref rappel des principales règles de formations des néologismes, et ce, pour aboutir à un second filtrage des unités lexicales et pour déterminer les critères de sélection, et aussi pour pouvoir classer les néologismes dans la matrice interne ou externe.

Le deuxième chapitre est consacré au relevé et à la description des unités lexicales sélectionnées à la fin de la thèse et classées par ordre de parution du quotidien. Il s'agit d'identifier les modèles de formations des néologismes pour pouvoir décider de l'appartenance des unités lexicales relevées à tel ou tel procédé de formation. L'étude de la morphologie des lexies est un premier critère d'orientation vers la précision d'un type de changement que vit la langue française dans la presse algérienne. Dans un second plan, il s'agit d'étudier leur sémantisme et les mécanismes de l'acquisition de leurs sens dans le discours.

Le deuxième chapitre est décisif pour pouvoir aboutir aux fins de la troisième étape qui sont l'identification des caractéristiques lexicales et linguistiques du français de la presse traitant spécialement des thèmes de la société algérienne et notamment d'expliquer les facteurs qui sont à l'origine du changement du français dans le paysage linguistique algérien. Ces derniers qui sont à l'origine du changement morpho phonologique, lexical et syntaxique.

La détermination des traits du français dans le paysage sociolinguistique en Algérie et l'analyse sociolinguistique visent à expliquer l'occurrence des néologismes d'origines et de formations différentes, à déterminer le statut qu'ils occupent dans les échanges, et par conséquent, définir la réalité de la langue française dans le paysage linguistique algérien.

Le présent travail vise à décrire la langue française en Algérie, une langue vivante, en perpétuel mouvement et en contact avec différentes cultures et différents univers sociaux et linguistiques.

Premier Chapitre

Le paysage linguistique en Algérie

I. LE PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGERIE

Pour pouvoir étudier et analyser l'évolution d'une langue, il est indispensable de la situer dans l'espace, le temps et le contexte social dans laquelle elle est en usage pour pouvoir déterminer et les facteurs qui sont à l'origine du changement. Les langues changent en fonction du temps, du lieu et de l'usage. Ces changements s'opèrent à différents niveaux: lexical, morphologique, syntaxique et sémantique. Le présent travail vise à décrire et examiner l'usage de la langue française dans la société algérienne d'où la nécessité de voir d'abord la composante linguistique de l'Algérie.

1. Les langues et les groupes linguistiques

La situation linguistique en Algérie est un véritable laboratoire dans l'étude du plurilinguisme puisqu'elle se caractérise par l'existence de plusieurs langues: l'arabe standard, l'arabe algérien, le tamazigh ou le berbère et le français qui font du paysage linguistique algérien un exemple type des langues en contact.

Aujourd'hui, plusieurs langues et variétés de langues couvrent le marché linguistique :

- Les langues ethniques:

- Le berbère ou tamazigh : langue des populations les plus anciennement identifiées en Afrique (conquêtes phéniciennes et romaines qui se manifestent à travers des variétés régionales : le kabyle, le chaoui et le mozabite).

- L'arabe dialectal : essentiellement parlé, il est la langue maternelle de la plus grande partie de la population. Il constitue la langue de "*La première socialisation linguistique de la communauté de base*"¹

- L'arabe standard : variété de l'arabe classique. C'est la langue officielle de l'Algérie.

- Les langues étrangères : Le français, l'anglais et dans une moindre mesure, l'espagnol.

¹ K.T.IBRAHIMI, *Les algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, Editions El hikma, 1997, p .31.

Dans le contexte linguistique algérien, les langues ethniques sont essentiellement parlées et ne sont dotées d'aucun statut officiel. La situation linguistique se caractérise par une profonde diglossie à tel point que la langue écrite n'est pas parlée et la langue parlée n'est pas écrite. A ce titre, nous citons W. MARÇAIS qui décrit le paysage linguistique en Algérie :

*"La langue arabe se présente à nous sous deux aspects différents : une langue littéraire dite arabe écrit, dans laquelle, sont rédigés les ouvrages littéraires, mais qui exactement telle qu'elle se présente à nous, n'a peut être jamais été parlée nulle part en Algérie [...] et des idiomes dont aucun n'a jamais été écrit, mais qui, partout et peut être depuis longtemps, constituent la seule langue de la conversation dans tous les milieux populaires ou cultivés "*².

Les locuteurs algériens mettent en usage plusieurs langues, mais on ne peut pas parler d'une " *sphère linguistique amazirophone ou arabophone hermétiquement close* "³, car, lors du développement économique du pays, les déplacements de la population ont permis un important brassage et une interpénétration sociale des groupes linguistiques.

2. Le français en usage en Algérie

2.1 .Statut

La langue française en Algérie est une langue de scolarisation, d'information scientifique, de communication et de fonctionnement de plusieurs institutions de l'Etat. Elle est considérée officiellement comme " *Une langue vivante étrangère en dépit de l'usage qui en est fait* "⁴.

Après l'indépendance et pendant une décennie, le français est une langue véhiculaire servant au fonctionnement des institutions et un médium d'enseignement dans les établissements scolaires.

² W.MARÇAIS, " *Comment l'Afrique du nord a été arabisée* ", in annales de l'institut d'études orientales, p.10

³ A.QUEFFELEC, Y.DERRADJI, V.DEBOVE, D.SMAALI-DEKDOUK, Y.CHERRAD BENCHEFRA, *Le français en Algérie*, Editions Duculot , 2002,p.56.

⁴ Idem, page 68.

Par la suite, et devant la volonté de rendre à l'arabe sa place, le français cède le terrain. En effet, on a dû restreindre le français au stade d'instrument de communication seulement destiné à faciliter l'accès au savoir technique et scientifique. Situation appelée à changer dès les années 80 pour des raisons idéologiques.

Dans le système éducatif algérien, la place réduite de la langue française résulte de son statut " politique " de langue étrangère introduit dans l'apprentissage à partir de la quatrième année primaire.

Cependant pour les moyens de communication de masse , notamment la presse, il est à noter que le français est la langue de plus de 230 publications réparties entre secteur public, secteur privé et partis ou associations à caractère politiques. L'usage de la langue française s'est non seulement maintenu, mais reconnaît un certain regain de vitalité.

2.2. Les variétés de français en Algérie

2.2.1. *Le français basilectal*

Cette variété est pratiquée par des sujets parlants non ou peu alphabétisés.

Deux catégories de locuteurs sont en présence : adultes formés essentiellement en langue française par l'école algérienne post-indépendante et qui, pour des raisons individuelles, ont du quitter l'école et de locuteurs dont la scolarité s'est faite surtout en langue arabe.

L'écoute de ce français, restreint à des transactions fonctionnelles, révèle comme on s'y attend, un écart important par rapport au français normé. Il est marqué par des variations phonétiques, une syntaxe simplifiée ou erronée et un vocabulaire réduit.

2.2.2 *Le français mésolectal*

Cette variété est le fait d'une bonne partie de la population algérienne francophone qui a une assez bonne maîtrise de la langue française. Il s'agit d'un français en contact linguistique qui s'est adapté à son milieu socioculturel, une langue qui se constitue progressivement en une norme endogène du français perméable à l'emprunt aux idiomes locaux. Elle se caractérise par une nette tendance à la néologie lexicale qui lui assure une vitalité et un dynamisme remarquable.

" Que les changements linguistiques se produisent sur un plan quelconque lexical, syntaxique ou phonologique de la langue, ils sont toujours, sinon totalement déterminés, par la nécessité, pour la langue d'assurer la communication entre ceux qui la pratiquent " ⁵ . Cette affirmation montre que la langue est régie par deux forces : d'une part les forces du changement qui répondent aux exigences de l'évolution générale du monde et aux impératifs de l'expression et d'autre part, celle qui assure une stabilité nécessaire à la communication.

" La variation de la langue est une caractéristique qui fait de la langue un moyen de communication très souple et qui est à la fois lui-même et autre chose selon qu'on change de zone géographique, de groupe social ou de synchronie " ⁶ . En effet, la langue dans son système est la même, mais en changeant d'espace, elle est elle-même et exprime un autre monde.

Il s'agit d'un français qui a pris quelque liberté avec la norme exogène. Le français en usage dans différents domaines et par des multitudes de sujets parlants, se caractérise par des accents particuliers, une morphosyntaxe qui s'écarte quelque peu du standard et surtout par un écart lexical important et manifeste. Le français mesolectal est : " *L'idiome le plus répandu, le plus vivant, le plus typique des variétés de français en usage au Maghreb* " ⁷ car il se renouvelle sans cesse par un dynamisme qui crée les néologismes de forme, l'emprunt et la créativité lexicale sémantique.

2.2.3. La variété acrolectale

C'est une variété attestée dans les universités algériennes et dont le contact avec la langue française sert de médium et chez les locuteurs qui ont bénéficié d'une formation dans les universités françaises et dont le contact avec la langue française reste permanent. Elle est conforme à la norme académique du français standard car, elle est utilisée par une élite francophone.

⁵ A. MARTINET, *Evolution des langues et reconstruction*. PUF, 1975, p.7

⁶ S. MEJRI, *La néologie lexicale*, publications de la faculté des lettres de La Manouba. 1995, p.18.

⁷ F. BENZAKOUR, *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* Agence universitaire de francophonie. 2001.

Cette variété n'est plus pratiquée que dans certaines situations formelles. Ses locuteurs, pour des nécessités extralinguistiques, lui substituent soit la variété mésolectale plus conforme à la réalité sociale et économique, soit l'alternance codique avec l'arabe.

3. L'arabisation et la francophonie

L'arabe et le français ont toujours tenu des rapports conflictuels dans le paysage linguistique algérien : deux langues dans un même espace géographique. Le pouvoir politique, pour tenter d'unifier le pays linguistiquement, adopte l'arabisation pour " *se débarrasser d'une langue étrangère, il faut entendre la langue française* " ⁸, l'arabisation tend aussi à nier l'existence d'autres langues minoritaires ou régionales. En d'autres termes, nier le multilinguisme de la société algérienne par un procédé politique.

L'arabisation consiste à remplacer la langue étrangère, cas échéant, le français qui avait tenu de lien de langue officielle, par une langue considérée comme langue nationale, l'arabe classique. En 1996, le conseil national de transition votait à une loi sur "la généralisation de l'utilisation de la langue arabe". Et plus tard, en 1998, " *les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique* " ⁹.

Ce processus d'arabisation est adopté aussi dans le système éducatif algérien pour former des usagers de l'arabe classique.

L'imposition de la langue officielle qui s'est faite " *d'un mouvement du sommet vers la base* " ¹⁰ a conduit à la minoration des langues populaires, et à un clivage idéologique et linguistique entre élites arabisantes et francisantes. Mais sur le plan socio linguistique, cet idiome n'a jamais été le vecteur des rapports sociaux et interpersonnels. Il est demandé à la langue arabe d'assumer des fonctions qu'elle ne peut pas prendre en charge vu que les locuteurs algériens dans leur vie quotidienne s'échangent, communiquent en mettant en œuvre leurs langues maternelles.

⁸ R. SEBAA *.La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie*, p.1
www.inst.at/trans/13Nr/Sebaa1.htm.

⁹ G. GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Maisonneuve et LaRose. Paris, 1983, p.26

¹⁰ K.T. IBRAHIMI, *Les algériens et leur(s) langue(s)*, éditions El hikma, Alger, 1997, p.93

La francophonie d'un autre côté, n'a pas favorisé le développement socioculturel des algériens, mais la politique linguistique algérienne n'a pas pu éradiquer le français à coups de décrets et de lois, les locuteurs continuent à l'utiliser dans les échanges culturels, économiques, éducatifs et sociaux.

Il est à noter aussi que les médias, les satellites, accentuent l'influence de la langue française par les chaînes de télévision françaises qui répandent à la fois culture et langue française.

D'un autre coté, l'arabe classique n'a pas pu être imposé dans les pratiques, quotidiennes des locuteurs algériens car il n'est pas adopté à leurs besoins, contrairement, à l'arabe algérien, au berbère et aux français.

Pour les linguistes, la question de la langue française est à la source de conflits identitaires tant au niveau personnel que social et politique, *"Pour exprimer un vécu culturel social, économique, religieux spécifique, le locuteur utilise les mots de la langue arabe ou berbère dans le système linguistique français et leur applique pour les circonstances de la communication toutes les ressources de la langue d'accueil notamment les règles, de dérivations morphologiques, syntaxiques, lexicologiques et sémantiques. Ces lexies désignent l'univers référentiel du locuteur algérien"*¹¹.

4. La place du français dans la réalité algérienne

Le français garde une place non dérisoire dans la vie quotidienne des algériens. La réalité sociolinguistique algérienne permet de montrer l'existence de trois catégories de locuteurs francophones : "des francophones réels", c'est à dire qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours ; "des francophones occasionnels", individus qui utilisent le français dans des situations précises et "des francophones passifs", et là, il s'agit d'une catégorie qui comprend le français mais ne l'utilise pas.

¹¹ Y.DERRADJI, "le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée", Université de Constantine.
http://www.unice.fl/ILF-CNRS/OF_CAF/13/Derradji.html.

La réalité linguistique actuelle permet de constater que cette langue n'a pas perdu totalement de son prestige car elle est reconnue comme une chance d'ascension sociale et également, un instrument de communication largement employé par les locuteurs algériens. Elle continue de garder son prestige, en particulier dans le milieu intellectuel.

En effet, le français est un moyen d'expression et de travail répandu dans notre société. On peut constater que de nombreuses enseignes des panneaux publicitaires, sont écrites exclusivement en français. A ce propos, nous citons: "*Malgré l'indépendance, et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien*"¹². Elle a également une fonction importante dans le milieu médiatique algérien.

Certes, dans les secteurs primaires et secondaires, l'arabe standard a pris en charge l'enseignement des matières scientifiques, mais l'arabisation n'a pas été poursuivie dans le supérieur puisque le français est resté, la langue d'enseignement scientifique et technique. Cette situation a créé un malaise chez les apprenants qui, ayant un enseignement en arabe, se trouvent confrontés à des situations d'acquisitions des sciences et des techniques en langue française.

H. WALTER signale que "*Les musulmans n'ont fréquenté l'école française qu'à partir du XX siècle. Néanmoins, en ce qui concerne l'Algérie, on peut dire qu'à cette époque, et surtout à partir de 1930, le français avait pénétré partout. Cela signifie que, contrairement à l'Afrique francophone, c'est surtout par des communications orales et non pas uniquement par l'école que le français a pris place dans la vie des habitants*"¹³.

Mais, dans l'actuel système éducatif algérien, une certaine querelle s'est déclenchée entre le français et l'anglais : le français est privilégié par de nombreux parents d'élèves qui la choisissent comme première langue étrangère. Ils sont conscients que maîtriser le français est un acquis surtout qu'il est incontestablement une des langues qui permet d'accéder à Internet et que, situés au portes de l'Europe, nous devons maîtriser le français langue de l'évolution de la technique, la science, la vie économique, sociale et culturelle. "*Ces exigences vitales sont*

¹² M.ACHOUCHE, *La situation sociolinguistique en Algérie*, Langues et migrations, centre de didactique des langues, Université des langues et de lettres de Grenoble. 1981, p.46.

¹³ H.Walter, *Le français dans tous les sens*, Editions Laffont, Paris 1994, p.214.

dictées par les impératifs de la globalisation de la vie moderne et ses complexités ainsi que par les exigences de la modernité "14 .

Et comme l'affirme S.RAHAL :

"Le français ainsi conçu est non seulement une façon de penser le plurilinguisme mais c'est aussi une manière de penser l'universalisme "15, quoi que l'anglais occupe une place non négligeable surtout avec l'ère de la mondialisation.

5. Langues et culture en Algérie

Quelle est la place réelle de la langue française en Algérie ? Quel rôle joue t-elle au niveau des représentations comme des conduites langagières ? Et quels rapports entretient-elle avec les différentes langues algériennes ?

Dans *L'Anthropologie structurale*, C. LEVI-STRAUSS considère " *Le langage, à la fois comme le fait culturel par excellence et celui par l'intermédiaire duquel toutes les formes de la vie sociale s'établissent et se perpétuent* "16.

Dans la société algérienne, la question du rapport de la société algérienne à la langue française, a précisément pour avantage, de casser la relation duale d'une langue à une autre en expliquant l'enchevêtrement des cultures linguistiques.

Les locuteurs algériens ayant subi une acculturation, ont du certainement et dès l'occupation française de l'Algérie, contacter, modifier des traits de leurs culture : "*L'acculturation est la modification des traits culturels d'un groupe social, par contact avec un groupe conquérant, colonisateur ou dominant* » 17. A l'encontre des langues, c'est les cultures qui s'interpénètrent, l'influence est tout exercée par l'une que par l'autre sur les locuteurs usagers des deux.

En effet, dans le paysage linguistique algérien, les échanges interculturels et inter linguistiques ont été si intenses entre les deux communautés qu'ils ont favorisé l'intégration de nombreux termes arabes au français et l'intrusion de lexies françaises à l'arabe dialectal en

¹⁴ M.BENOUNE, "*De l'université moderne à la multiversité*", in El watan du 26.05.1999.

¹⁵ S. RAHAL, *La francophonie en Algérie : mythe ou réalité ?*
www.initiatives.refer.org/initiatives-2001/-notes/sesse610.htm.

¹⁶ C. LEVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Editions Plon, Paris, 1958, p.361.

¹⁷ Dictionnaire usuel illustré, 1981, Quillet, Paris.

usage par les locuteurs algériens. Tous les contacts des deux communautés ont procédé aux changements des rapports de la langue arabes et ses variétés à la langue française.

5.1. Rapport langue/culture

Une culture ne peut subsister en vase clos. La langue est le moyen d'expression d'une culture. Le contact des langues pour des impératifs sociaux, économiques, politiques implique nécessairement le contact des cultures.

" *La culture contribue à révéler l'homme à lui-même, et son canal privilégié creuset de la sagesse d'hier et du feu créateur de demain, sera la langue* "18. La langue est un facteur qui contribue à la définition d'une culture.

La langue en continuel mouvement, et par l'usage différent des locuteurs, ne fait que s'enrichir en favorisant les échanges de toutes sortes et en s'imprégnant de différentes cultures.

La culture ne se réduit pas à la langue. Elle touche un domaine plus vaste qui inclut l'art, l'architecture, la musique ...etc. Voire aussi d'autres manifestations de la vie sociale et individuelle et c'est pour cette raison que la culture et la langue doivent avoir une place importante dans l'enseignement.

Le rapport langue et culture est indissociable, ce qui suscite bien des interrogations au sujet de prégnance culturelle du français ordinaire dans la société algérienne.

" *C'est surtout en Algérie que le français en usage échappe à l'opposition tant décriée, langue nationale contre langue étrangère* "19.

Acquérir une langue, c'est aussi et inévitable, acquérir une culture qui se manifeste tant par des faits langagiers que par des faits sociaux qui connaissent un développement continu, d'où l'évolution de la langue par le biais de la néologie.

18 C. LEVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Editions Plon, Paris, 1958, p.361

19 R SEBAA, *La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie*.
www.inst.at/trans/13Nr/Sebaa13.htm

5.2. Néologie et culture

La situation de quadrilinguïté sociale en Algérie est un facteur déterminant de la créativité lexicale chez les locuteurs algériens. En effet, le contact, l'échange, l'interpénétration des langues dans ce continuum ne fait que s'enrichir par des lexies nouvelles, par des sens innovés et par des emprunts passant d'une langue à une autre. En Algérie, " *La langue française participe d'un imaginaire linguistique social en acte, qui mêle invariablement usage et systèmes linguistiques dans un fonctionnement créatif qui ignore les frontières et les rigidités idiomatiques conventionnelles* " ²⁰.

La néologie, processus naturel pour la vie d'une langue, est par excellence un facteur de vitalité et de dynamisme. L'occurrence de néologismes est un signe de vie et d'enrichissement tant sur le plan linguistique que culturel.

Pour désigner des réalités nouvelles, les usagers les dénomment en introduisant des termes nouveaux à la langue. Pour dénommer des vérités algériennes authentiques, les usagers recourent à l'emprunt : introduction de termes locaux en français et vis versa, introduction de mots français à l'arabe dialectal. Les termes subissent généralement des changements d'ordre phonétique, phonologique et syntaxique. En réalité, ce sont des cultures qui se nourrissent des changements et pas seulement des langues.

5.3. Langue et identité

L'Algérie a connu plusieurs civilisations ; romaine, phénicienne, byzantine, arabe, turque et française ce qui a entraîné l'implantation de plusieurs langues : l'arabe classique, l'arabe algérien, le tamazight et le français. Soumis à de multiples influences linguistiques et culturelles, les algériens ont subi des interrogations majeures au sujet de l'identité.

Le français a connu une extension remarquable dans les milieux intellectuels algériens. KATEB Yacine affirme "*C'est en français que nous proclamons notre appartenance à la*

²⁰ R. SEBAA, *La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie.*
www.inst.at/trans/13Nr/Sebaa13.htm

communauté algérienne"²¹, Malek HADDAD a cessé d'écrire faute de maîtriser la langue arabe, et Mohammed Dib a continué d'écrire en français jusqu'à sa mort.

La dualité entre français et arabe a poussé le pouvoir à dire officiellement l'arabe langue officielle. Or, dans la réalité algérienne, les sujets parlants algériens vivent une polyglossie ascendante. Et effet, les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes du tamazight et l'arabe conventionnel, redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome.

QUEFFELEC juge que :

" Il (nous) semble que les processus de minoration/valorisation concernant tant l'arabe classique que le français ont renforcé la position des vernaculaires, plus particulièrement celle de l'arabe dialectale ; celui-ci est devenu une valeur « refuge » constante, d'abord de résistance à l'autre, de l'expression de l'identité, de la cohésion et de l'unité nationale, enfin de l'affirmation de soi " ²².

La preuve est qu'il est par excellence, l'idiome le plus utilisé par les locuteurs algériens.

L'article « tranche de vie » est une bonne présentation de la réalité linguistique algérienne : Une réalité sociale et culturelle algérienne écrite en français. Cela illustre clairement le vécu algérien. La polyglossie des usagers donne lieu à des productions qui assurent la communication mais qui sont propre à l'une ou l'autre des langues co-existantes dans le paysage linguistique algérien. Dans une conférence de l'UNESCO, on annonce :

" Les droits culturels sont partie intégrante des droits de l'homme qui sont universels, indissociables et interdépendants. L'épanouissement d'une diversité créatrice exige la pleine réalisation des droits culturels. Toute personne doit ainsi pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle " ²³.

²¹ KATEB Yacine, *in jeune Afrique*, 1979, p.77.

²² A.QUEFFELEC, YACINE DERRADJI, V.DEBOVE, D.SMAALI-DEKDOUK, *Le français en Algérie*, Editions Duculot, 2002, p.109.

²³ Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Article 13,15. Conférence générale de L'UNESCO, Paris ,2001.

Donc, le multilinguisme et le multiculturalisme algérien sont une réalité à ne pas nier. La reconnaissance de cette diversité est une richesse qui répond aux besoins communicatifs, sociaux et culturels du locuteur algérien qui met en œuvre toutes ses capacités dans le processus qui relie l'évolution du monde à celui de la langue.

II/ LA NEOLOGIE ET LES THERORIES LINGUISTIQUES

1.Fondements théoriques

" Une langue qui ne connaît aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues, n'est en somme, que l'histoire de leur néologie "²⁴. Donc, toutes les langues en usage sont appelées à changer.

On s'intéresse dans le présent travail à étudier le français en Algérie. Qu'il change d'espace géographique, et qu'il soit échangé entre des usagers algériens qui vivent un multilinguisme, cela implique automatiquement qu'il change.

La variation linguistique dans une société donnée a comme conséquence directe le changement linguistique. En effet la variabilité et l'instabilité inhérente à une langue employée entraînent obligatoirement le changement linguistique. Mais quels types de changements subit et vit le français en Algérie ? Pour y répondre, il faut s'arrêter sur certaines notions. Avant d'étudier les néologismes, on doit d'abord voir de près le concept de néologie.

DUBOIS présente la néologie comme le " le processus de formation de nouvelles unités lexicales "²⁵. Grevisse y voit " La tendance qu'a la langue d'intégrer à son lexique de nouvelles unités ou de demander des sens nouveaux à des mots déjà en usage "²⁶.

L. Guilbert, la définit comme suit : " Néologie représente le processus de création lexicale inhérente au système linguistique et au développement de la société. Néologisme désigne le produits de ce processus "²⁷, et ailleurs, il distingue: " d'une part, la néologie comme un

²⁴ B.QUEMADA.A propos de la néologie, Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action. La banque des mots,n°,1971,p.138.

²⁵ J.DUBOIS, M.GIAMACO, L.GUESPIN, J.B.MARCELLESI, Dictionnaire de linguistique, Larousse, 1973.

²⁶GREVISSE,Le bon usage,Du culot,1986,12^{ème} édition refondue par A.GOUSSE,p.200.

²⁷ L.GUILBERT, Théorie du néologisme, Cahiers de l'association internationale des études françaises,n°25,mai 1973, p16.

*mouvement d'évolution qui anime la langue dans son système phonologique, grammatical et syntaxique et la néologie lexicale qui consiste dans les créations individuelles des mots*²⁸. Ce qui implique que c'est dans le discours que naissent les néologismes et c'est les locuteurs, les utilisateurs de la langue qui créent ces signes pour des besoins de communications. Donc la langue évolue par le discours, et sur un premier plan, chaque langue naturelle est dotée d'un processus qui lui permet la formation des unités lexicales nouvelles nécessaires à la dénomination de nouvelles réalités. En d'autres termes, la néologie est la partie de la grammaire d'une langue qui régit la formation des nouvelles unités lexicales et qui touche à la fois à la syntaxe, à la morphologie, à la phonologie et à la sémantique.

1.1. Historique du couple néologie/néologisme

« Néologie » et « néologisme » n'ont pas toujours eu les mêmes rapports. Louis Guilbert leur a consacré un article intitulé « Néologie et Néologisme » pour leur historique. En effet, il distingue trois grandes étapes par lesquelles ils sont passés et pendant lesquelles ils ont connu des changements de sens. Nous déterminons d'abord la formation du couple d'après la grande encyclopédie de 1765 : "*La néologie a ses principes, ses lois, ses abus et c'est par l'abus qu'elle dégénère en néologisme*"²⁹. Le partage entre règle et abus renvoie lui-même, à un jugement d'ordre stylistique autant que linguistique.

Dans la grande encyclopédie de 1765, on relève la définition suivante :

*"La néologie est l'affectation de certaines personnes à se servir d'expressions nouvelles éloignées de celle que l'usage autorise"*³⁰. *Entre autres," le néologisme est synonyme de bizarrerie des figures*"³¹. Le dictionnaire de l'Académie lui, donne à néologie un contenu plutôt mélioratif puisqu'il la présente comme l'inventaire, l'usage, l'emploi de termes nouveaux. Ce n'est qu'avec l'œuvre de L. S. Mercier, Néologie ou

²⁸ L.GUILBERT, *Théorie du néologisme*, Cahiers de l'association internationale des études françaises, n°25, mai 1973.

²⁹ M.F.MORTUREUX, *Néologie lexicale système et locuteurs*, Linx n° 40, 1999.

³⁰ L.GUILBERT, *Néologie et néologisme* 1977, p.11.

³¹ M.F.MORTUREUX, *Néologie lexicale, système et locuteurs*, Linx n°40, 1999.

vocabulaire de mots nouveaux à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles (1801), que la néologie acquiert vraiment sa valeur méliorative.

Le XIX a connu deux attitudes :

- Celle qui condamne la néologie : V HUGO qualifie le néologisme de " misérable ressources de l'impuissance " et Charles Nodier le condamne purement et simplement³².

- Celle qui réalise un compromis entre l'ancien et le nouveau

Dans le dictionnaire de 1892 de DARMESTÈRE on peut lire la distinction suivante : " *Comme toute langue vivante, la langue française peut créer et créer sans cesse des termes nouveaux qui répondent à des besoins généraux et à des besoins individuels. Les premiers entrent naturellement dans la langue, des seconds, elle ne garde que ceux qui l'enrichissent de quelques créations*"³³.

Il faut attendre la deuxième moitié du XXe siècle pour que la distinction actuelle s'installe telle qu'elle est énoncée par L. GUILBERT :

Néologie	Néologisme
Le processus de la création lexicale inhérente au système linguistique et au développement de la société.	Le produit de ce processus.

³² BRUNEAU, *Histoire de la langue française*. T.XIII, p. 21 et 337.

³³ Idem, p. 23.

1.2. Quelques définitions :

<u>Références</u>	<u>Néologie</u>	<u>Néologisme</u>
<u>Le petit Robert</u>	Processus par lequel le lexique d'une langue s'enrichit, soit par sa productivité morphologique, soit par l'emprunt ou par un autre moyen	Mot nouveau, sens nouveau d'un mot.
<u>Le Bon usage</u>	Depuis que le français existe, il n'a cessé d'intégrer à son lexique de nouvelles unités ou de donner des sens nouveaux aux mots déjà existant.	Les innovations
<u>Le dictionnaire de linguistique</u>	Le processus de formation de nouvelles unités lexicales (Néologie de forme et néologie de sens)	
<u>La grammaire d'aujourd'hui</u>	<p>Deux définitions possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « envisagé d'un point de vue à la fois synchronique et diachronique, la néologie se définit comme l'ensemble des dispositifs formels et sémantiques qui, synchroniquement présents dans un état de langue donné (par exemple le français contemporain), permettent la création, nécessairement diachronique, d'unités lexicales nouvelles, les néologismes . • Envisagé d'un point de vue exclusivement synchronique, la néologie se définit comme l'ensemble des néologismes présents dans un état de langue donné. Etudier en second sens, la néologie c'est faire l'inventaire des néologismes, repérer les raisons sociologiques, historiques, ... qui ont déterminé la création. Enfin décrire la façon dont ils sont acceptés par les différentes couches de sujets parlants. 	«Unité lexicale nouvelle créée, dans un état de langue donnée, selon les différents processus de néologie »

- alors que les trois dictionnaires cités admettent l'emprunt comme un moyen auquel la néologie fait recours, le bon usage ne semble pas prendre en considération parce qu'il « illustre la résistance à la néologie par des exemples empruntés »³⁴.

- C'est aussi le "bon usage" qui parle de «sentiment néologique » chose, que les autres dictionnaires ne mentionnent pas.

Ces différences n'indiquent pas des oppositions mais plutôt elles montrent que les contours de la néologie ne sont pas très nets. La preuve est la nature de la définition donnée au terme néologie, (définition d'ordre général) :

Néologisme = mot nouveau
= produit d'un processus.

Or une question très importante se pose: la nouveauté s'opère sur quel plan ? Pour répondre à cette question, on se fonde sur l'article de Alain Rey qui pose une autre question très importante : " *le Néologisme un pseudo concept ?* " ³⁵

Pour répondre à cette question, A. Rey pose toute une autre série de questions pour éclairer les fondements théoriques de sa réponse. Il commence d'abord par une définition générale du néologisme : " *Une unité nouvelle, de nature lexicale, dans un code linguistique définit* " ³⁶ . Or de quelle unité s'agit il ? De quelle (s) nouveauté (s) s'agit-il ? Et quelle définition de code est la plus pertinente ? Et quels rapports s'entretiennent entre l'unité néologique et l'ensemble où elle se manifeste ?

De l'analyse faite ressortent les éléments suivants :

1- L'unité lexicale est-elle un phonème emprunté, ou fait il partie du système phonologique français ? S'agit-il d'un syntagme ou d'une phrase ? Ce qui nous renvoie à la problématique du mot, ce " *terme qui embarrasse de nombreux théoriciens, mais qui ne peut être évité ni par une théorie compréhensive du langage, ni par l'empirisme, qu'il soit naïf ou scientifique* " ³⁷ .

³⁴GREVISSE, Le bon usage, Du culot, 1986, 12ème édition, p.200.

³⁵ A. REY, "Néologisme : un pseudo concept ?" Cahiers de lexicologie, Vol. XXVIII, 1976, p.3-17

³⁶ Idem, p.4.

³⁷A. Rey, « Néologisme : un pseudo concept ? » Cahiers de lexicologie, Vol. XXVIII, 1976, p.19.

2- Est-ce que toutes les unités créées sont des néologismes ? Et, par conséquent, faut-il admettre n'importe quelle unité créée comme faisant partie du lexique ?

Rey admet comme néologisme toute création lexicale émanant d'une masse, en usage par une communauté linguistique. Alors que les productions individuelles sont complètement exclues. Donc, pour lui, il faut d'abord que l'unité créée passe par l'acceptation pour qu'elle puisse faire partie du lexique. Ce qui dit, sa pratique, sa diffusion dans une communauté linguistique est l'élément fondamental pour qu'une unité puisse faire partie d'une nomenclature d'un dictionnaire d'une langue.

3 – REY distingue trois types de nouveautés : formelle, sémantique et pragmatique.

Nouveautés	Domaine d'intérêts
Formelles	Les réalisations dans le cadre de l'application des règles morphosyntaxiques (y compris les formations acronymiques)
Sémantiques	Mécanismes sémantiques opérant des transferts et donnant lieu à des nouveautés sémantiques (accompagnés ou non de formation formelle).
Pragmatiques	Lectes et phénomènes psycholinguistiques.

REY relève deux nouveautés:

- "Nouveautés objectives" qui concernent l'apparition de néologisme au fil du temps. Donc toutes les unités lexicales sont un point de vue diachronique, des néologismes à un moment déterminés. Cette nouveauté se limite à l'enrichissement du stock lexical d'une langue et elle peut avoir " *Un impact certain sur le système lexical selon qu'il fasse partie d'une terminologie spécifique ou constitue une unité grammaticale ou un terme grammatical d'une toute fréquence* " ³⁸.

- Le deuxième type concerne « le jugement de nouveauté », et ce sont les phénomènes relevant de la néologie idiolectale ou du passage d'un terme d'un vocabulaire spécialisé au vocabulaire commun.

³⁸Idem, p.13.

A.REY aboutit à la définition suivante : " *le néologisme est une unité du lexique, mot, lexie ou syntagme, dont la forme signifiante ou la relation signifiant- signifié caractérisée par un fonctionnement effectif dans un modèle de communication déterminé, n'était pas réalisée au stade immédiatement antérieur du code de la langue. Cette nouveauté qui doit être appréciée par rapport à une définition précise et empirique du code correspond en général à un sentiment spécifique chez les locuteurs. Selon le modèle du code choisi, on distinguera donc des néologismes en synchronie large et étroite, des néologismes pour la langue dans son ensemble ou pour un usage déterminé, des néologismes dans un contexte thématique spécialisé (technique et science) ou non spécialisé etc.* "39.

Pour Rey, le néologisme doit répondre à certaines règles de la langue et correspond à un sentiment particulier chez les locuteurs. Donc, ces derniers sont à l'origine de la production des néologismes et jouent un rôle primordial dans leur devenir.

Rey aboutit à affirmer qu'il s'agit d'un concept relatif, pragmatique, méthodologique mais non pas un pseudo concept. Mais, comment concevoir la néologie et le néologisme lorsqu'il est question du lexique virtuel (formé de toutes les unités dont la formation est possible) ? Le fait néologique réside t-il dans l'actualisation de l'unité lexicale ou dans l'acceptation de l'unité par l'usage ? Si on limite le fait néologique à l'actualisation, que faire de l'opposition discours / langue ? Faut-il bannir de la définition de la néologie l'aspect social, psychologique et tous les phénomènes qui constituent le cadre général dans lequel se réalisent les faits du discours en dehors duquel toute créativité serait inexistante ? Essayons d'examiner cette définition : Rey met l'accent sur la communication et donc, c'est les locuteurs qui décident, création, emploi, échange, ... et donc, même les variétés de langues connaissent des néologismes. Il parle de « *modèle de communication déterminé* » et de « langue », donc, il admet que le néologisme est la l'origine un fait du discours, en soi individuel ce qui appelle à poser d'autres questions : comment s'articule le système et sa mise en œuvre dans le discours ? Quelles sont ses relations avec le système de la langue ? Où les néologismes prennent-ils naissance ? Quel est leur itinéraire ?

Nous pouvons distinguer trois sources différentes : d'abord, l'évolution du monde et le développement des sciences et des techniques. C'est ce besoin de nommer les nouvelles inventions et découvertes, c'est l'évolution des mentalités accompagnées de changement de concept et de mode de vie qui sont à l'origine de cette créativité lexicale spécialisée.

³⁹ A. REY, Néologisme : un pseudo concept ? Cahier de lexicologie, Vol. XXVIII, 1976dem, p.13.

Rondeau fait recours à un néologisme pour désigner la néologie lexicale propre à la terminologie : la néonymie⁴⁰

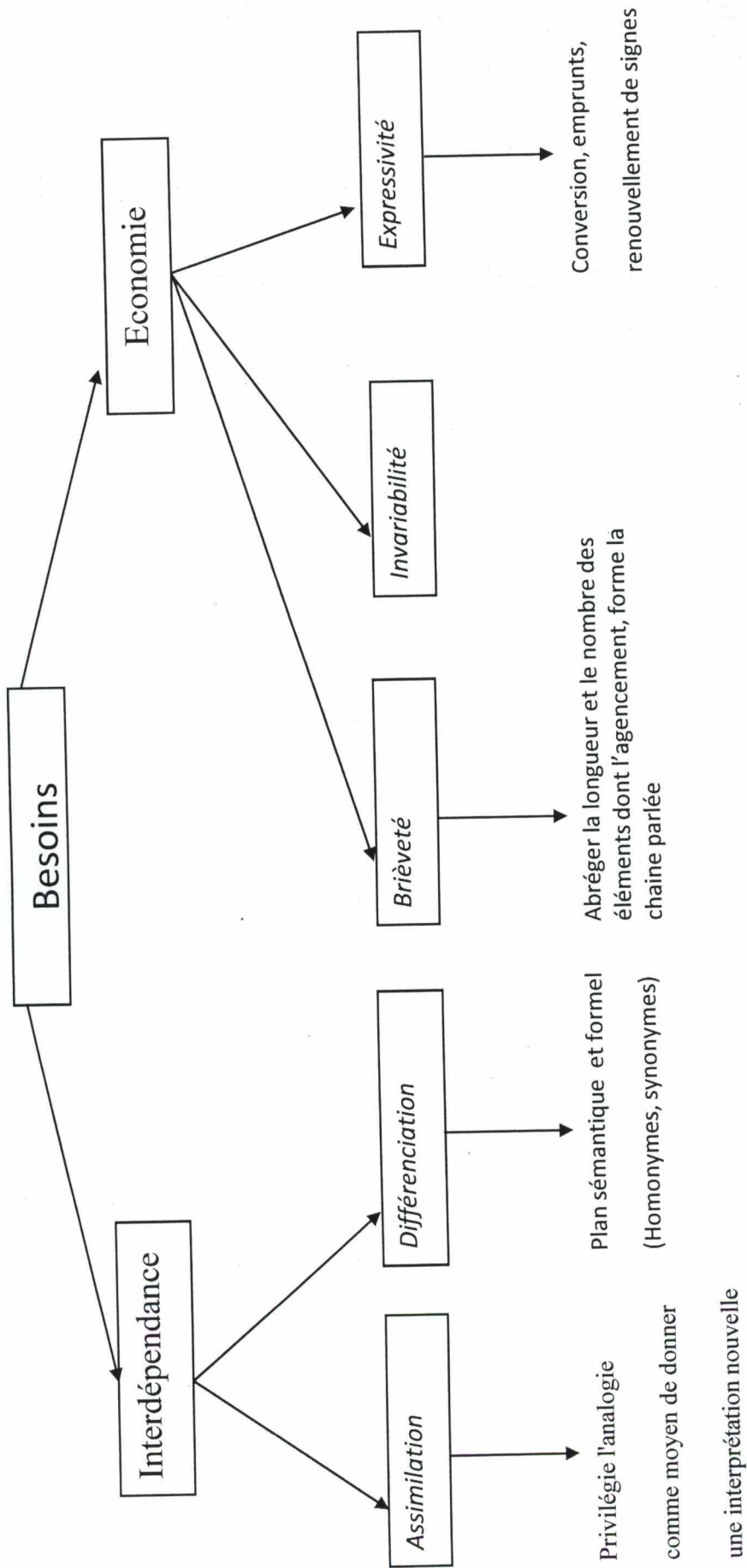
	Langue commune	Langue de spécialité
Le processus	La néologie	La néonymie
Le produit	Un néologisme	Un néonyme

La néologie trouve aussi son origine dans la communication courante, du fait, le besoin de vouloir exercer un effet quelconque sur l'interlocuteur, de mieux s'exprimer, fait créer dans la production des discours, des néologismes. La grammaire générative précise que la créativité linguistique est une caractéristique inhérente au système linguistique. Aussi, H. FREI a prouvé que ce qui est appelé, dans une conception normative « une faute » n'est en fait que « l'amorce ou l'indice d'une évolution »⁴¹. Dans la grammaire des fautes, il avance une théorie qui repose sur l'opposition entre le point de vue normatif et le point de vue fonctionnel. Dans la grammaire générative : "*est incorrect ce qui transgresse la norme collective*"⁴². Dans le second cadre théorique "*est incorrect ce qui n'est pas adéquat à une fonction donnée*". Il explique ces écarts par rapport à la norme par des besoins inhérents à l'acte de communication suivant le schéma suivant :

⁴⁰ Guy RONDEAU, *Introduction à la terminologie*, 2^e édition-Gaetan morin, 1984.

⁴¹ H.FREI, *La grammaire des fautes*, Paris, librairie Paul Geutner, 1929.

⁴² Idem, p.18.



M. F. MORTUREUX adopte la formule proposée par DEBOVE qui voit dans le néologisme : " *Un mot récemment utilisé dans les échanges et absent des corpus métalinguistiques* " ⁴³. Donc, le néologisme est à l'origine un fait de discours. Elle affirme : " *La néologie désigne donc aussi bien la création que l'emploi de mots nouveaux, c'est-à-dire leur diffusion* " ⁴⁴. Ainsi, elle met l'accent sur cette interrelation entre le linguistique qui crée un signe et le sociolinguistique qui le diffuse et qui l'emploie.

Dans la grammaire générative, la norme correspond à ce qui est établi par une collectivité comme étant la règle et que toute transgression est forcément conçue comme une faute. Or, si on se place sur un autre angle, on verra les choses autrement : « *Toute langue, pour peu qu'elle soit parlée par quelques dizaines de sujets dispersés sur une zone géographique relativement étendue et pratiquant des activités diverses socialement hiérarchisée, est utilisée de façon différente par ses locuteurs* » ⁴⁵. C'est cette diversité d'emplois qui est à l'origine des variétés régionales et sociales qu'on appelle niveaux de langue.

L. GUILBERT délimite les deux pôles entre lesquels vacille un néologisme : " *La création lexicale individuelle n'a d'existence que par sa diffusion dans une masse parlante et ce que la communauté fait de cette unité* " ⁴⁶, ce qui nous incite à poser la question : Quel est l'itinéraire du néologisme ?

Guy Rondeau présente les trois étapes que les signes linguistiques franchissent dans l'axe du mouvement dans le temps par le schéma suivant :

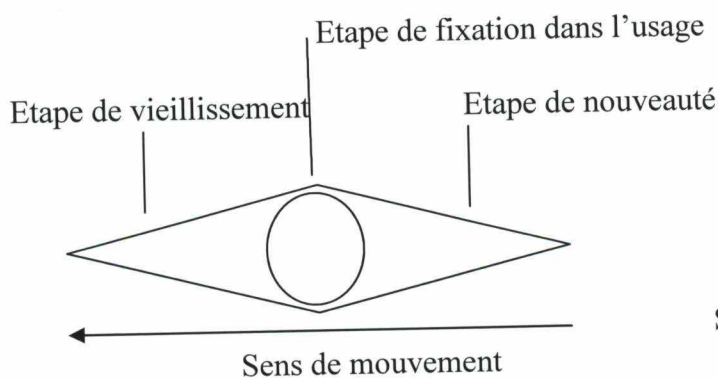


Schéma 2

Applicant ce schéma au néologisme, œuvre d'un individu, on peut distinguer :

⁴³M.F.MORTUREUX, *Néologie lexicale, système et locuteurs*, Linx n°40, 1999.

⁴⁴Idem.

⁴⁵H.FREI, *La grammaire des fautes*, Paris, librairie Paul Geutner, 1929. p.107.

⁴⁶B. GARDIN, G. LEFÈVRE, V. MARCELLESI, M.F.MORTUREUX, *A propos du sentiment néologique*. Langage, n° 36. Dec. 1996.

- La naissance du néologisme qui implique plusieurs facteurs, tels l'individu, les moyens linguistiques mis en jeu pour lui donner la configuration du signe linguistique, la situation énonciative pendant laquelle il a eu lieu, le contexte discursif (écrit / oral, texte scientifique), le moyen de communication utilisé (livres, revues, journaux) et aussi ce qui est antérieur à l'existence même du néologisme.

- Le passage de l'individuel au collectif : usage et réemploi plus ou moins fréquent du néologisme et là les dictionnaires jouent un rôle primordial : du moment où un nouveau mot est enregistré dans un dictionnaire, il est admis comme néologisme, puisque les dictionnaires sont l'unique institution sociale ayant autorité en matière de lexique.

Néanmoins, il faut noter que certains néologismes ne connaissent que la vie d'une mode, d'autres formations ne sont employées que pour quelque temps. L'itinéraire d'un néologisme n'est jamais le même d'une unité à une autre, tout dépend du " programme génétique " ⁴⁷ de chaque mot.

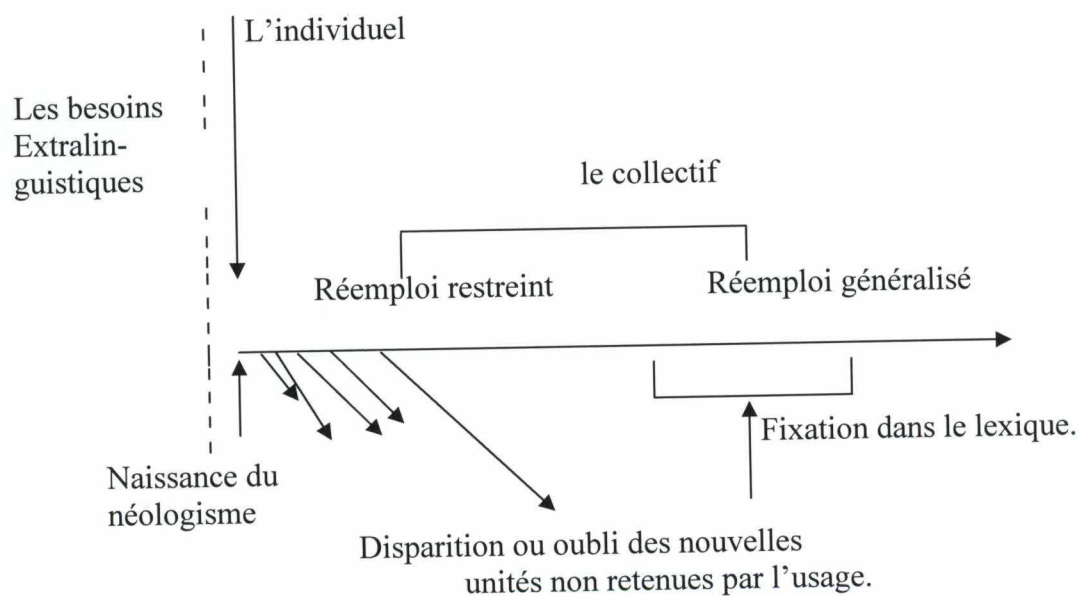


Schéma 3

⁴⁷ Salah MEJRI, Néologie lexicale, publications de la faculté des lettres de La Manouba.1995,p.123.

1.3 Néologie et faits d'énonciation

La néologie fait toujours face à nombre de problèmes: Comment la concevoir lorsqu'il s'agit du lexique virtuel (l'ensemble des unités dont la formation est possible et le lexique actuel se limite aux formes lexicales réelles) ? Le fait néologique réside-t-il dans l'actualisation de l'unité lexicale ou dans l'acceptation de l'unité par l'usage ? Si on admet que effectivement, il réside dans l'actualisation, que faire de l'opposition langue / discours ?

G .LUDI essaie d'enrichir les approches linguistiques sur la question. Il révisé d'abord la conception du lexique. Révision qu'il fait accompagner de deux domaines : " le pré codé " et " le néo codage ". L'auteur les définit comme suit : " *Nous entendons par pré codé, l'ensemble des formules et moyens de parler mémorisés qui permettent aux interlocuteurs de réagir pour ainsi dire, par une routine dans de nombreuses situations de communication. Le néo codage peut au contraire être défini comme l'emploi original des éléments et règles de la langue* "48. Selon lui, le lexique contient trois zones différentes :

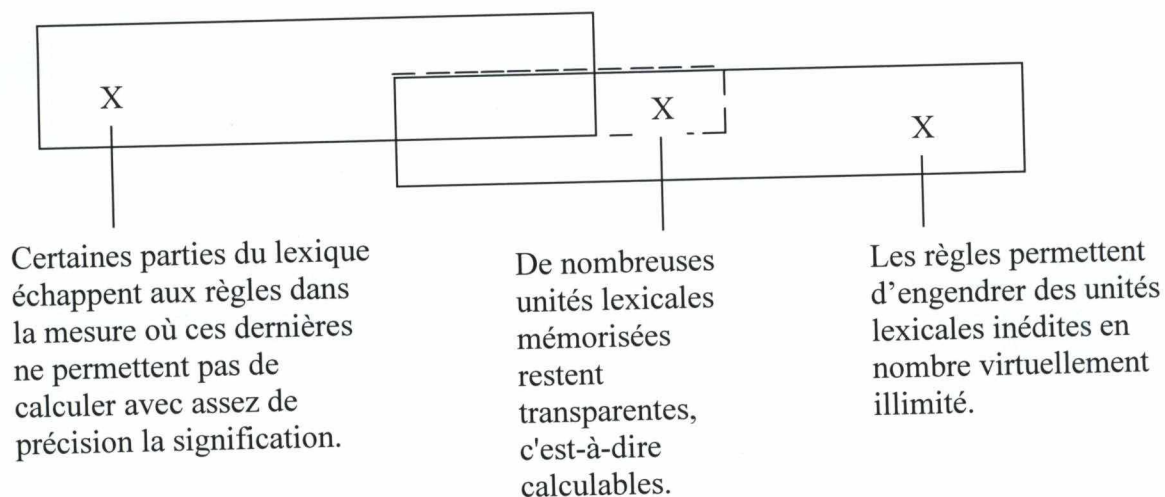


Schéma 4

La nouveauté n'est pas avancée comme une chose allant de soi, parce qu'un mot nouveau n'est pas souvent reconnu comme tel. Ainsi, plusieurs mots socialement établis risquent de paraître, et les oppositions entre " mot sauvage et néologismes légitimes ",

⁴⁸ G.LUDI, *La néologie et faits d'énonciation*. Recherche en pragma-sémantique du centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz, 1984, p.p.165-183.

" néologismes de parole " et " néologisme de langue " perdent-elles pratiquement toutes les valeurs qui sont accordées.

Aussi, le terme usage a été révisé en fonction de la normalité d'une unité qui ne relève pas directement de l'usage. Dans la situation de communication, on peut aussi faire intervenir le contexte linguistique de l'emploi d'un terme. L'auteur cite l'exemple des mots techniques employés dans des textes de spécialité, qui apparaissent plus normaux que dans d'autres textes linguistiques.

En conclusion, l'auteur a dégagé les trois axes qui constituent l'espace lexical sur lesquels chaque mot énoncé et donc chaque néologie se situe et qui sont:

- 1 – L'axe de la mémorisation.
- 2 – L'axe de la calculabilité.
- 3 – L'axe de la normalité.

Il recourt à la représentation suivante :

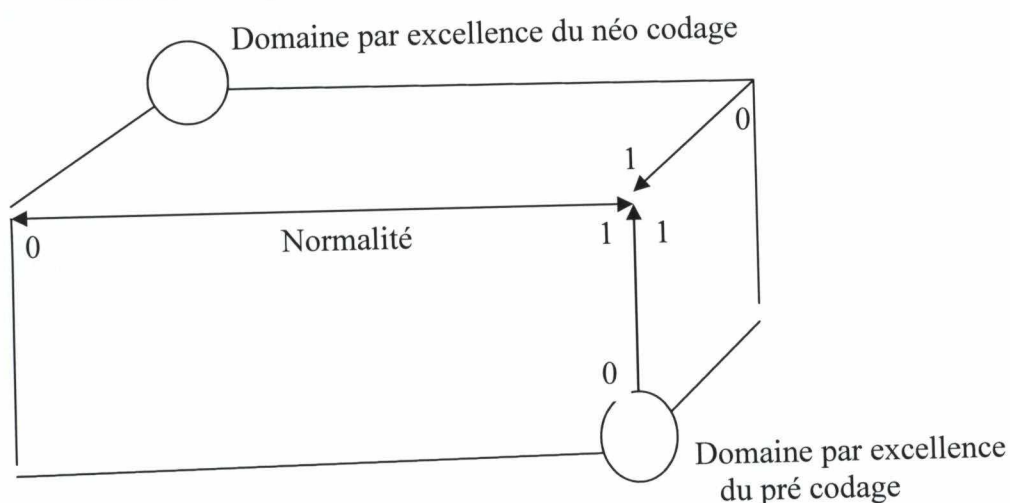


Schéma 5

Pour lui " *L'instabilité du lexique n'est pas en premier lieu due à son caractère ouvert mais au fait que chaque locuteur n'en a mémorisé qu'une partie* " ⁴⁹ .

Le schéma de lexicalisation des termes nouveaux qui est alors remis en question est présenté ainsi :

⁴⁹ G.LUDI, *La néologie et faits d'énonciation*. Recherche en pragma-sémantique du centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz, 1984, p.173

Entérinement par
Un certain usage
.....

Insertion dans
le dictionnaire
.....

Perte du sentiment
de nouveauté
.....

Création d'un
Terme nouveau
Sociallement

Néologisme
de langue

Néologisme
de langue établi

2. La néologie et le linguistique

2.1. La néologie de forme

Quels sont les processus qui rentrent dans la formation de nouvelles unités lexicales ? Autrement dit, quelle grammaire lexicale régit la formation des mots ? Quelles sont les lois, les procédés mis en œuvre ? Avant de décrire, essayons de voir quelques points de terminologie. Au fait, les choses changent d'une école linguistique à une autre.

- *NYROP*

On constate d'après l'arbre dessiné par NYROP qu'il est hésitant au sujet de la préfixation (se plaçant entre deux types de formations : la composition et la dérivation). Pour lui le critère fondamental est l'autonomie : « *S'ils sont susceptibles d'un emploi, autonome, il s'agit de composition et si les syllabes sont rajoutées ou retranchés, c'est la dérivation* ». ⁵⁰

La formation des mots nouveaux se fait selon des procédés fondamentaux ou secondaires. Dans les premiers, se classe :

- La composition: addition de deux mots.
- La formation suffixale: addition de terminaisons spéciales.
- La formation préfixale: addition de syllabes initiales.
- La formation parasynthétique: addition d'un préfixe et d'un suffixe simultanément.
- La dérivation impropre : emploi nouveau de mots existants.

⁵⁰ K.NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, V.III. La formation des mots 4ème édition, revue slatkine Reprints, Genève, 1979.

-La dérivation régressive: suppression d'une syllabe.

-L'abréviation.

Dans les procédés secondaires, il y'a les mots valises et le redoublement d'un mot.

- *A.MARTINET*

Dans la synthématique de Martinet on distingue le découpage suivant :

La formation des mots nouveaux⁵¹ :

La formation des mots nouveaux	La dérivation =	La suffixation = base + suffixe
	Monème libérale ,plusieurs monèmes non libérales,	Dérivation par affixe discontinu (parasythétique)
	non libérales ou affixe.	Préfixation = Préfixe + base
	La confixation	Addition de deux monèmes non libérales selon un modèle
	La composition	Par figement (passage insensible d'une combinaison syntagmatique normale au statut d'un groupe figé)

Pour les affixes, le nombre varie d'un linguiste à un autre. Par exemple selon NYROP les affixes sont de l'ordre de 50 et les suffixes sont de l'ordre de 165.

2.2. La néologie de sens

2.2.1. Définition

La néologie sémantique consiste en l'apparition d'un sens nouveau pour une unité déjà existante. L. Guilbert la définit comme étant : "*L'apparition d'une signification nouvelle dans*

⁵¹ A.MARTINET, *Grammaire fonctionnelle du français*, Didier, Credif, 2^{ème} édition, 1979,p.63

le cadre d'un même segment phonologique ⁵². Cette définition n'avance pas beaucoup les choses surtout que " *Le changement de sens pose les problèmes les plus redoutables et met en jeu des analyses théoriques différentes* »⁵³.

Ce processus fait partie de l'économie du langage qui permet d'exprimer le maximum d'idées par le minimum de signes. Elle n'est abordable qu'en rapport avec la polysémie.

La polysémie affecte le faisceau de sèmes à des degrés différents. Elle peut se limiter à une simple réorganisation du faisceau sémique en lui ajoutant ou en lui retranchant un sème, comme elle peut s'exprimer en une réorganisation générale des rapports entre les différents sémèmes d'une seule unité linguistique.

J.BASTUJI affirme que : " *Le néologisme de sens n'est rien dans ses règles d'insertion lexicale dans la phrase et/ou le syntagme* " ⁵⁴. On distingue deux types de modifications :

- La modification des traits de sélection qui se fait à la suite du changement qu'entretient l'unité lexicale avec son entourage syntagmatique.
- La modification des traits inhérents qui concernent particulièrement les substantifs.

La néologie sémantique a un caractère complexe. Il fournit une définition de la signification qui permet de tenir compte des trois dimensions de ce type de néologie : " *La signification se manifeste dans le cadre du lexème, à la fois par le groupement des traits ou de sèmes dont celui-ci est le faisceau, par la fonction syntaxique afférente à la catégorie qu'il comporte et par l'usage qu'en fait le locuteur en tant qu'individu appartenant à un groupe socioculturel* " ⁵⁵.

Conformément à cette définition, on distingue trois formes de néologie sémantique :

- 1- La première relève de la sémantique lexicale parce qu'elle " *s'opère dans le changement du groupement des sèmes afférents à la lexie* " ⁵⁶.
- 2- La deuxième est d'ordre grammatical (néologie par conversion).

⁵² L.GUILBERT, *Fondements lexicologiques du dictionnaire*. De la formation des unités lexicales, in Grand Larousse de la langue française .LVI.

⁵³ L.GUILBERT, *La créativité lexicale*, Larousse, 1975, p.64.

⁵⁴ J.BASTUJI., *Aspects de la néologie sémantique*. Langages n° 36, dec.1974, p.7

⁵⁵ L.GUILBERT, *Théorie du néologisme*, Cahiers de l'association internationale des études françaises n°25, mai 1973, p.9

⁵⁶ Idem, p.29.

3- La troisième, le passage d'un mot d'un vocabulaire à un autre.

2.2.2. Métaphore et métonymie

Ces deux procédés théoriques effectuent le passage d'une signification à une autre par une figure de sens. Il s'agit de deux grands phénomènes sémantiques qui permettent de regrouper les tropes (des figures par lesquelles ont fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification de ce mot).

Les néologismes de sens sont : des calques sémantiques, des métaphores, des métonymies, des conversions ou produits d'une transmission discontinue. Ils ont ceci en commun, qu'un nouveau signifié naît dans un même cadre phonologique.

La métaphore a été déjà discutée dans la poétique d'Aristote. La métaphore et les métonymies sont tous les deux des tropes. Les tropes produisent toujours un changement de sens chez un mot. Toutes les déviations de l'usage figé de la langue provoquant un changement de sens sont considérées comme des tropes. Les métonymies sont des déviations basées sur l'association ou la contiguïté, par contre les métaphores sont des déviations basées sur l'analogie ou la similarité.

Il s'agit de l'emploi concret d'un mot pour exprimer une notion abstraite. Les métaphores peuvent affecter les substantifs, les adjectifs et les verbes. Il existe deux types :

- Les métaphores lexicalisées.
- Les métaphores non lexicalisées

Les métaphores sont construites sur les traits similaires d'un objet connu et d'un objet nouveau décrit par la métaphore. Le lecteur interprète toujours la métaphore à partir du sens non figuré du terme pour comprendre la métaphore en omettant du sens littéral seulement les traits qui ne conviennent pas à l'interprétation. Ainsi, c'est uniquement la similarité qui reste.

On se sert de métaphores pour exprimer des sens figurés pour rendre la langue plus vivante. Mais, il existe bien des différences entre métaphore et métonymie. Jakobson a souligné l'importance du changement de référence dans le cas de la métaphore. En effet,

" *Le changement de désignation, de référent est rendu possible par la mise en suspension d'un certain nombre de traits sémantiques constitutifs d'un sens de l'unité* "⁵⁷.

En cas de métonymie, il y a une relation de contiguïté entre deux choses. Alors, deux biens qui unissent deux référents indépendants permettent une extension de sens. Le lexème utilisé ne change pas vraiment de signification. Le contexte permet de bien interpréter le sens par exemple, dans " boire une tasse de thé" personne ne pense qu'on consume un objet en porcelaine mais un liquide. Elles sont regroupées sous diverses catégories appelées synecdoques.

Pour faire entrer une explication des changements de sens que l'explication traditionnelle, les tropes, ne peut pas accomplir, GAUDIN et GUESPIN emploient le terme de transmission discontinue : "*L'explication en terme de trope présente un inconvénient : celui de présenter de façon mécanique une évolution qui tient plus souvent à la façon dont nous communiquons*"⁵⁸. Pour la métonymie, il s'agit d'une extension de sens basée sur les biens constants qui unissent les référents

Selon GAUDIN et GUESPIN, le fait que l'évolution d'une langue est attachée à la communication n'est pas pris en considération d'une manière suffisante dans une explication basée sur les tropes. Il s'agit du fait que le sens d'un mot peut être modifié au cours du temps à cause d'écarts communicatifs en expansion.

2.2.3. Les calques sémantiques

Il s'agit d'une néologie sémantique qui a lieu suite aux contacts entre les langues. Les calques sémantiques donnent à un signifiant déjà existant un nouveau sens.

On peut distinguer calques formels et calques sémantiques

Le deuxième se caractérise par l'adoption en français d'un sens emprunté à une autre langue étrangère.

Le calque a deux définitions différentes : il s'agit d'un signe linguistique emprunté qu'on intègre formellement sous forme d'une traduction littérale. Il est aussi possible qu'il

⁵⁷.L.GUESPIN,F.GAUDIN, *Initiation à la lexicologie française*; Duculot,2000,p306 .

⁵⁸Idem, p.311.

s'agisse d'un signifiant déjà existant dans la langue auquel on donne un nouveau sens présent dans une autre langue. Il existe deux types de calques :

- Les calques formels se caractérisent par le fait que le signe employé est nouveau, mais des éléments préexistants sont utilisés pour traduire le sens. Ces calques formels peuvent stimuler la productivité du lexique, mais ils sont souvent critiqués parce qu'ils peuvent créer des doublets ou de fausses valeurs

- Les calques sémantiques donnent à un signifiant déjà existant un nouveau sens exemple : le nouveau sens donné au verbe français réaliser : conformément au modèle anglais, il a pris le sens supplémentaire de se rendre compte de quelque chose avec précision alors que son sens original en français était faire exister une réalité concrète. Réaliser est aussi un exemple sur la double appartenance des néologismes : il est à la fois une nouveauté sémantique et un emprunt. Il s'agit en effet du même phénomène qu'on appelle souvent les faux amis. Le sens du mot français glisse alors vers le sens d'un mot similaire en anglais.

Parfois, la notion de calque pose même problème et suppose une approche synchronique de la langue.

4.3.3 Néologie par conversion

Le procédé est aussi appelé dérivation impropre (grammaire traditionnelle) ou hypostase. Il marque le changement de catégorie grammaticale d'une unité avec la même morphologie. GUESPIN affirme : "*Il s'agit d'un changement relatif à la partie la plus abstraite de la signification, celle que lui confère une fonction grammaticale et qui dépend du système grammatical tout entier*"⁵⁹. Les types les plus fréquents de conversion sont le passage :

- D'un adjectif à un nom : le plus souvent, elle se fait par l'ellipse d'un nom, qui est alors sous entendu. Il s'agit d'un procédé typique où l'adjectif prend le sens que la combinaison du nom et de l'adjectif avait auparavant par exemple magazine illustré devient illustré. Le type de passage d'un adjectif à un nom est aussi fréquent.

⁵⁹L.GUESPIN, F.GAUDIN, *Initiation à la lexicologie française*, Duculot, 2003, p. 309.

- D'un verbe à un nom : c'est un procédé présent mais assez rare. Il a donné des mots comme le manger, le savoir...

- D'un adjectif à un adverbe il s'agit d'un procédé très répandu et en rivalité avec les formes en -ment.

- D'un nom propre à un nom commun : il s'applique souvent sur une marque. Dans ce cas, le mot aussi peut prendre une valeur générique.

*" Le lexique évolue dans une interaction constante entre langue et discours "*⁶⁰. Il s'agit pour nous dans notre travail de repérer, d'analyser le français en contact avec les idiomes locaux en Algérie. Pour cela, le prochain chapitre vise à l'examen des procédures néologiques en tant que manifestations d'une dynamique évolutive. Les unités lexicales nouvelles par rapport au français de référence sont elles conformes aux règles de formation ? Quelles nouveautés apportent-elles ?

Dans cette analyse on a préféré étudier le changement linguistique du français dans ses trois grands axes : morphologique et sémantique et par emprunt dans le but de décrire ce changement, d'apporter un jugement sur la réalité de la langue française dans le paysage linguistique en Algérie et d'examiner les mécanismes du changement en nous référant au français standard.

⁶⁰ F.C.BERCHE,S.MOIRAND., *Les mots et leurs contextes*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle,2003,p.31.

Deuxième Chapitre

La typologie des néologismes

I. TYPOLOGIE DES NEOLOGISMES

Sous la dénomination " néologisme " on peut traiter les deux types essentiels : les néologismes de forme avec matrice interne et matrice externe, et les néologismes de sens. Notre étude porte sur ces trois types dans l'objectif de décrire et d'analyser le français en Algérie ou " le français d'Algérie " Comme le nomme le Dr KHETIRI (université de Biskra). Comment se construit-il ? Existe-t-il une norme à laquelle il répond ? Quel lien peut-il de ce fait tenir avec le français de référence ?

Dans la collecte du corpus, nous nous sommes basés essentiellement sur notre sentiment néologique qui se base lui-même sur notre compétence linguistique. Concernant l'emprunt, ayant pour langue maternelle, l'arabe dialectal, il n'était pas plus facile de relever ces emprunts dans le corps de ce discours journalistique " tranche de vie ". Pour les deux autres types, (ceux de forme et de sens), il était important d'utiliser des références d'exclusion, notamment, les dictionnaires qui sont : Le Petit Robert édité en France en 2003, Le Petit Larousse édité à Paris en 2001 et Hachette édité à Paris en 2006.

Pour quoi créer de nouvelles unités lexicales ?

Les néologismes créés ou empruntés sont un facteur d'enrichissement de la langue tant sur le plan formel que sémantique. Le besoin de dénommer une réalité nouvelle met en œuvre le procédé de production et c'est généralement une réalité extralinguistique. "*La réalité sociale est construite et que le choix des moyens langagiers employés par les interlocuteurs contribue par son caractère d'indexicalisation à cette construction de la réalité et la production du sens social dans l'interaction*"⁶¹.

Suivant les changements des réalités sociales, même les réalités linguistiques changent : "*le langage, outre qu'il a ses lois, reçoit le contre coup des événements extérieurs, événements qui échappent à toute classification*"⁶².

Notre choix s'est porté sur rubrique " tranche de vie " dans la mesure où elle est représentative du français algérien, dans notre cas, il est écrit.

⁶¹ O.BABASSI, *Procés d'indexicalisation dans le parler bilingue franco-arabe –algérien*. Université de Paris III. <http://www.marges linguistiques.com>

⁶² M.BREAL, *Essai de sémantique : science des significations*. Genève. Slatkine, 1976, p.143

L'introduction des néologismes dans cet article, comme dans le français parlé des algériens est dû, d'une part, aux besoins de combler certaines lacunes, par exemple l'absence de synonyme qui véhicule exactement le même sens dans l'autre langue, et d'autre part, à manifester le pouvoir de créer dans la langue de l'autre, le français, une langue qu'on s'est appropriée.

1-La rubrique « tranche de vie ».

Notre choix s'est porté sur cet article de presse, réalisation de discours d'un locuteur type algérien pour plusieurs raisons :

1/ Le signataire de l'article est un algérien pratiquant le français mésolectal, la variété de français utilisée par la quasi-totalité de la population algérienne, " *Une variété qui se caractérise par une nette tendance à la néologie de forme et de sens qui lui assure une vitalité et un dynamisme remarquable. C'est la variété la plus employée* " ⁶³. Et, s'il faut étudier le français en usage en Algérie, c'est bien cette variété qu'il faut analyser.

2/ Notre objectif étant d'analyser les mécanismes de la néologie qui s'opèrent sur le français en Algérie nécessite une étude sur le discours, car " *La néologie prend naissance dans la production discursive. C'est dans la phrase qu'elle naît, se répète, se généralise, et se fixe par conséquent dans la langue* " ⁶⁴.

Le discours journalistique est une communication qui s'établit entre le locuteur qui produit " tranche de vie " et ses lecteurs (tirage de 195.000 d'exemplaires quotidiens), or " *C'est à travers la communication que toute langue évolue, à fortiori son lexique* " ⁶⁵. Il faut rappeler là que G. LUDI donne aux locuteurs « *leurs droit au néo codage et que la*

⁶³ A .QUEFFELEC, Y. DERRADJI, V. DEBOVE, D. S. DEKDOUK, .Y.C.BENCHEFRA, *Le français en Algérie*, Ed. Champs linguistiques, Bruxelles, 2002. P. 118.

⁶⁴ S. MEJRI, *La néologie lexicale*. Publication de la faculté des lettres de la Manouba, Volume IX 1995, p.56

⁶⁵ Idem.P.60

grammaire générative précise, que la créativité lexicale est une caractéristique inhérente au système linguistique "66.

- ***Présentation de la rubrique.***

Cette rubrique est quotidiennement écrite par Baba Hamed Fodil, signée El Guellil. Dans ses articles, ce journaliste algérien tend à présenter des faits de société dans le but de faire prendre conscience aux lecteurs de l'aspect négatif ou corriger les faits examinés. C'est le lieu d'expression du vécu algérien sur le plan social, économique, politique, ou même religieux.

La critique de « la tranche de vie » algérienne est souvent faite en ironisant. Une critique directe qui donne de l'humour à l'article du jour.

Dans son français, le signataire de l'article met en œuvre des procédés qu'on reconnaît propre à la néologie lexicale, tout en voulant se fondre dans la masse anonyme de la tranche de la société qu'il raconte et critique afin de s'adapter à ses lecteurs qui utilisent le même français dans leurs vies quotidiennes. El Guellil, s'adresse dans ses messages aux autres " Guellil " de la société algérienne. Des " Guellils " qui vivent la réalité sociale, politique, religieuse et économique algérienne.

L'article " tranche de vie " traduit même les thèmes et les sujets d'actualité, de la vie quotidienne de notre communauté. Le signataire de l'article " El guellil ", un nom assez significatif pour nous comme pour les lecteurs. Un citoyen plus ou moins pauvre, porte parole de la société algérienne, elle aussi comme lui. Il s'adresse aux " guellil " de sa communauté, et aux autres pas " guellil " certainement. En effet, c'est surtout, une tranche de la réalité algérienne, (arabe aussi des fois) qui est critiquée, le vécu social, politique, socioculturel. Il critique dans tous ses articles, une situation, (jugée offensive certainement), des gens, des hommes de politique, des comportements, des systèmes...etc. L'article est une forme de satire pour des situations que la bonne foi ne tolère pas. La volonté de critiquer, et surtout de changer, est à l'origine de l'écriture de cette rubrique

⁶⁶ G.LUDI, *Aspects énonciatifs et fonctionnels de la néologie lexicale*, in recherches en pragma-sémantique, publié par le centre d'analyse syntaxique. Université de Metz, 1984, p.177

Les unités créées font partie d'un français en contact linguistique. Le français en Algérie, comme dans les pays du Maghreb est au centre d'une mosaïque de langues et de cultures. A ce titre, beaucoup d'interrogations se posent : ces unités répondent-elles à des modèles de formations ? Quelles spécificités phonétiques, syntaxiques, morphosyntaxiques ont-elles ? Et le français de la presse, est-il une norme ? Ou, peut-il être une norme ? Les mots ainsi produits sont-ils français ?

2. Les critères de sélection

Lors du relevé des néologismes, un premier filtrage est effectué au moment du relevé de l'unité lexicale : les néologismes de forme sont guillemetés ; ce qui peut être expliqué à notre avis par le fait que le signataire de l'article veut insister sur le caractère nouveau de l'unité lexicale au long de l'article, elle ne prend pas toujours les guillemets. Quant aux néologismes de sens, ils ne sont pas guillemetés. Cela s'explique par le fait, que le locuteur en présence met en usage un sens propre à la communauté linguistique algérienne, et donc connu par les lecteurs, eux aussi usagers des mêmes notions et c'est donc, des sens « algériens » exprimés en français ou des sens algériens nouveaux attribués à des lexies déjà existantes. C'est le socioculturel, le propre algérien qui s'incarne par transfert de sens, restriction de sens ou par métaphorisation.

Notre objectif est de répondre à la question : l'ensemble décrit dans l'inventaire constitue-t-il une variété de français endogène ? Et ce tout en prenant pour base de comparaison les dictionnaires de français réalisés en France qui restent la référence pour vérifier l'appartenance d'un terme à la langue française contemporaine en usage dans l'air francophone.

Dans notre corpus, les lexies retenues dans l'inventaire sont ceux :

- qui n'existent pas dans le FR, à l'exemple des créations lexicales de base française des procédés de formation attestés.

- Existent dans le FR mais possèdent un ou d'autres sens, comme la néologie sémantique.
- Existent dans le français mais possèdent un comportement grammatical original, comme les particularités morphosyntaxiques tel qu'un changement de genre, de nombre, de catégorie, de combinatoire verbal.
- Enfin, présentent une particularité touchant le registre d'emploi, le domaine d'emploi, la fréquence et la connotation.

3. Problèmes de délimitation du corpus néologique

L'étude de la néologie dans les pratiques langagières ne peut passer sans difficultés. Quand peut-on dire d'une unité lexicale qu'elle est un néologisme ? Une fois repérée, ou à la rigueur identifiée, c'est par rapport à quelle norme ? Pour cela, il est nécessaire de définir d'abord la notion de norme.

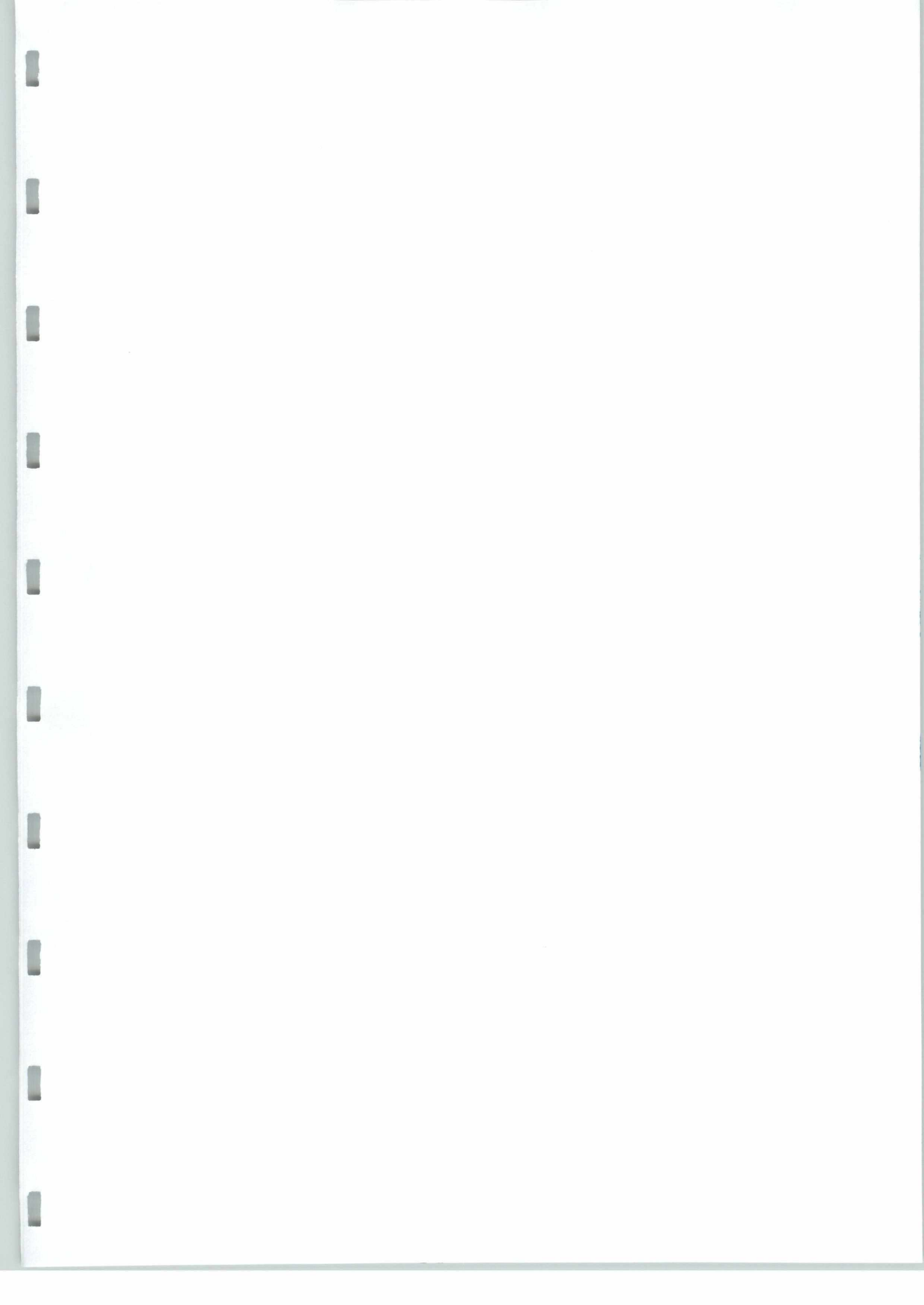
D'un autre côté, *"Toute langue pour peu qu'elle soit parlée par quelques dizaines de sujets dispersés sur une zone géographique relativement étendue et pratiquant des activités divers, socialement hiérarchisées, est utilisée de façon différente par ses locuteurs "*⁶⁷.

*" La norme est un ensemble de caractéristiques aux quelles doit répondre le modèle linguistique en usage "*⁶⁸ s'élaborent une norme dominante par rapport à la quelle se déterminent d'autres normes dominées.

Le premier problème que nous avons rencontré est le suivant : à quelle variété de français faut-il confronter les unités lexicales identifiées ? Pour pouvoir par la suite répondre à la question : quelle variété de français échantent les locuteurs algériens ? Il s'agit d'une

⁶⁷ A.M.HOUBEDINE, *Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain, français moderne*, 1982, n°1, p.42

⁶⁸ S.MEJRI, *"Normes et contre normes : fonction identitaire et renouvellement du système*, in diversité culturelle et linguistique : quelle, norme pour le français ?



réalité complexe, multiple et hétérogène qu'il faut appréhender pour saisir ce qui s'établit entre les différentes normes en usage.

Un premier critère pour sélectionner les unités nouvelles est la comparaison avec le FR. Seules les unités absentes de la nomenclature des dictionnaires sont retenues, dans la mesure où le dictionnaire est le meilleur instrument de référence, le plus évident et le plus fiable.

Le problème du lexique de référence de la spécificité de tel ou tel terme reste un problème important de ces recherches sur les particularités lexicales du français hors la France.

Les lexies relevées dans l'inventaire sont prises en charge par le signataire de l'article. Elles sont guillemetées. Et comme on le sait, l'interprétation de ces signes est délicate. Les lexies guillemetées existent des fois dans la nomenclature du français de référence ; les guillemets certifient un emploi nouveau dans le discours et par conséquent, introduction d'un sens nouveau. Dans un second cas, elles n'existent pas dans la nomenclature.

Dans un second temps, une deuxième relation s'opère pour les lexies qui ne sont pas guillemetées et qui ne figurent pas dans les dictionnaires d'exclusion.

On peut distinguer deux types :

- lexies de formation française conforme aux lois et procédés de créativité lexicale.
- Des mots, expressions ou même proposition « étrangères » au français de référence et qui puisent ses sources généralement dans l'arabe dialectal algérien.

Il faut noter que l'emprunt est très fréquent de l'arabe au français. Le français dans la société algérienne influence et est influencé par les idiomes en présence. *« Il s'agit d'une interférence qui se manifeste sur tous les plans des langues en contact et à tous les »*

degrés »⁶⁹. C'est le contact et la mise en œuvre des codes co-existants qui nourrit le changement:

" C'est dire l'importance des phénomènes de contact de langue lorsqu'il s'agit de rendre compte de façons dont les langues changent dans le temps ... C'est un fait que toute langue est, à tout instant en cours d'évolution. "⁷⁰.

En perpétuel contact, le français change et évolue. La composante socioculturelle de la communauté met en évidence tous les mécanismes de formation.

4. Les néologismes de forme

4.1. Les catégories

La répartition des néologismes relevés se fait entre les différentes catégories connues. On note que la totalité des lexies sont des noms. Dans le corpus, on trouve :

-85 noms, 8 verbes, 2 adjectifs de construction de fond français.

- 22 noms, 2 verbes, 2 adjectifs; 4 unités métissées.

-322 unités empruntées.

4.2. La formation

4.2.1 La dérivation nominale :

La dérivation nominale fait appel dans notre corpus à plusieurs suffixes :

- **-iste**

La production de noms par ce suffixe est très riche. Elle se fait à base de noms, de locution et d'adjectif.

Exemples :

- " Un réserviste "⁷¹ : réserv (e)+iste

[Un citoyen qui s'abstient de dévoiler son appartenance politique]

- " Un jusqu'au bouliste "⁷² : jusqu'au bou(t) + iste.

⁶⁹ A .MARTINET , *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1970, p.163

⁷⁰ A .MARTINET , *Eléments de linguistique générale* ,Paris, Armand Collin,1970, p.p. 171,173.

⁷¹ Le quotidien d'Oran ,2003, n°2095.

[Un homme qui ose et a la volonté et le pouvoir d'aller jusqu'au bout d'une affaire]

-une vue " publiciste " ⁷³ :de public + iste.

Un jugement ayant pour référence un autre jugement public.

- **-ation**

Le signataire de l'article recourt aussi à la construction de noms en employant ce suffixe.

Exemples :

- " piétonisation " ⁷⁴ (action de piétoniser , travailler les routes pour piétons),

- " l'ânation " ⁷⁵ (le fait d'abattre les ânes pour le consommation, humaine).

- " la ratisation " (invasion des rats).

La dérivation nominale dans ces trois cas cités suppose déjà l'existence de la base verbale (piétoniser, ratiser) tandis que pour " ânation ", elle est construite à base nominale (âne).

- **-isme**

Un seul nom est construit à base d'une locution " n'importe quoi " pour avoir le dérivé : le "nimportequoitisme " ⁷⁶ pour désigner un programme télévisé qui n'a pas d'objectif.

- **-eur**

Quatre unités sont sélectionnées. Deux construites à base de l'adjectif « syndicaliste » et « journalistique ». Le troisième à base verbale (demandeur pour dénommer un homme qui demande la main d'une fille) et une dernière à base d'un nom (écrivain).

- **-ier**

⁷² Le quotidien d'Oran ,2003, n°2074.

⁷³ Le quotidien d'Oran ,2003, n° 2076.

⁷⁴ Le quotidien d'Oran , 2003, n°2278.

⁷⁵ Le quotidien d'Oran, 200 3, n°2337.

⁷⁶ Le quotidien d'Oran , 2003, n°2221.

Ce suffixe est très productif de néologismes à base nominale de : les bourses, les barbes, les costumes, les lunettes, les légumes. Les substantifs ainsi obtenus désignent des noms d'agent assumant action de vendre (les bourses, les costumes...).

- **-ude**

Rare et considéré comme désuet, ce suffixe est à la base de la dérivation du nom « foulitude »⁷⁷ ayant pour base le nom, foule.

- **-iser**

Ce suffixe a une valeur factitive, est introduit spécialement pour construire des verbes à base de noms : dinars, dollar, milliard.

- **-er**

On a relevé deux verbes construits et utilisés dans l'article du 13 et du 22 juillet 2003 à base de deux noms : " corniche " et " lézard " pour créer deux verbes qui signifient : marcher au long d'une corniche et changer d'attitude et de décision à chaque changement de groupe.

- **-Drôme**

Une seule unité a été relevée et construite à base du nom mensonge pour désigner un lieu où se passe une propagande

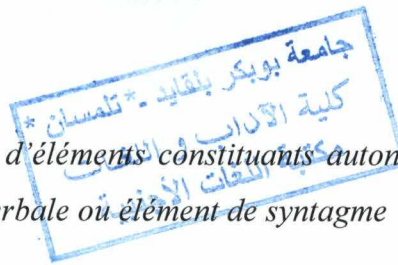
4.2.2. La composition

L. GUILBERT explique que :

" Les formations par composition se différencient des dérivés par préfixation par la nature des éléments composants, malgré l'unité fondamentale de la procédure de transformation, qui est à la source des deux types de formation. Le terme préfixé résulte de la transformation d'une base et d'une préposition ou d'un équivalent adverbial. Le composé est

⁷⁷ Le quotidien d'Oran, 2003, n° 2221.

le produit de la transformation lexicale d'éléments constitutifs autonomes de la phrase, en tant que syntagme nominale, syntagme verbale ou élément de syntagme "78.



On peut distinguer deux types de composition :

- 1- verbale : la phrase de base contient un verbe.
- 2- nominale : la phrase de base se construit avec la copule " être ".

Autre définition pratique : " La composition est un procédé qui consiste à fabriquer un mot nouveau par juxtaposition de mots existants déjà dans notre langue ou d'éléments empruntés à des langues anciennes " 79 .

A partir de ces définitions, on relève des unités composées par juxtaposition de :

- deux noms : Exemple : "En Algérie " 80 .

Juxtaposition de Alger + rue et ayant pour désignation première, un avenir dans la rue pour des algériens diplômés.

-deux adjectifs : ex : " le clair- obscur " 81 .

-un noms + un adjectif : Ex : « Le demi- œil » 82 .

-un adjectif + un participe passé. Exemple : " le mal- logé " 83 .

On a pu relever aussi trois unités composées tronquées.

La composition est aussi un modèle de formation très productif. Cela est dû d'une part à la bonne maîtrise de la langue française par le signataire de l'article, et d'un autre côté à la productivité de la langue elle-même.

" La formation du néologisme n'est pas seulement un acte de parole, elle est destinée à être aussi un phénomène de langue...La création néologique individuelle présente nécessairement un aspect collectif " 84 .

⁷⁸ L.GUILBERT, *La créativité lexicale*, Larousse, 1975, p. 130

⁷⁹ M. F. MORTUREUX , *La lexicologie entre langue et discours*, Armand colin, 2008, p. 92 .

⁸⁰ Le quotidien d'Oran , 2003, n° 2075.

⁸¹ Le quotidien d'Oran , 2003, n° 2298.

⁸² Le quotidien d'Oran , 2003, n°2266.

⁸³ Le quotidien d'Oran , 2003, n° 2098.

⁸⁴ L.GUILBERT, *Théorie du néologisme*, cahiers de l'association internationale des études françaises , n°25, mai 1973, p.29

Adoptant les propos de Guilbert, la langue française dans le paysage linguistique algérien est sujette à des variations qui se manifestent par des actes de paroles et peuvent s'actualiser dans le discours étant donné le facteur de diffusion et de fréquence.

Aussi, dans le corpus relevé, on a remarqué la présence d'unités lexicales qui ont la forme d'unités composées, mais qui ne sont pas conformes aux lois de la composition. On peut citer :

- pronom relatif + verbe .Ex : « un qui dort » qui désigne une personne ayant reçu un héritage et qui ne travaille pas»⁸⁵ et ayant pour désignation l'élite riche dans la société algérienne.
- élément de grec + un pronom. Ex : « pro- ça » et « pro- cela »⁸⁶
- phrase interrogative ayant pour fonction un sujet. Ex : un « m'as-tu vu »⁸⁷ pour désigner les fanfarons.

Certainement, le contexte socioculturel joue un rôle fondamental dans ces occurrences de néologismes dans le discours journalistique, comme l'affirme M.F. MORTUREUX : " *L'appartenance des formants à des classes bien différentes est pour quelque chose dans l'originalité des composés et celle-ci est soulignée par le contexte d'apparition des néologismes* " ⁸⁸ .

Cet aspect renvoie au fonctionnement sémantique de ces unités lexicales. Il est à noter que l'orthographe des mots composés n'obéit pas à des règles strictes. La tendance générale consiste à souder les deux formants lorsque le second est à initiale consonantique et à employer le trait d'union lorsque l'initiale est vocalique. Mais, il ne s'agit que d'une tendance.

⁸⁵ Le quotidien d'Oran, 2003, n°2136.

⁸⁶ Le quotidien d'Oran, 2003, n°2197.

⁸⁷ Le quotidien d'Oran, 2003, n°2209.

⁸⁸ M.F. MORTUREUX, *Néologismes journalistiques, le signe et la lettre*, Paris, L'harmattan, 2002, p.48.

La composition ne forme que des adjectifs et des noms. Sur le plan sémantique, on mentionne l'importance de la polysémie des formants et surtout la présence de métonymie étant donné que les rapports se diversifient entre les deux formants.

4.2.3 *Les jeux de mots*

Notre corpus est truffé d'unités lexicales construites par jeux de mots. Ce dernier utilisé surtout pour produire des paronymes (graphiques ou sonores).

Aucune unité ne semble être privée d'analogie avec les éléments du lexique existant. Ce concept est défini par Saussure : "*Une forme analogique est une forme faite à l'image d'une ou de plusieurs autres d'après une règle déterminée*"⁸⁹.

Plus loin, il insistera "*On ne peut pas dire jusqu'où s'étendra l'imitation d'un modèle, ni quels sont les types destinés à le provoquer. Ainsi, ce ne sont pas toujours les formes les plus nombreuses destinées qui déclenchent l'analogie [...] souvent deux ou trois mots isolés suffisent pour créer une forme générale*"⁹⁰.

Dans l'école néogrammatrice, l'analogie est présente comme "*Le grand facteur de l'évolution des langues, le procédé par lequel elle passe d'un état d'organisation à un autre. La langue est dotée d'une propriété au terme de laquelle non seulement elle s'enrichit d'unités dont elle contenait les constituants mais encore elle assimile des éléments extérieurs*"⁹¹. Donc, la richesse de productivité vient de la langue elle-même avant d'être l'affaire des usagers, et là c'est la notion de lexique virtuel.

Les unités lexicales obtenues par jeux de mots appartiennent à différentes catégories grammaticales : des noms, des adjectifs et des verbes. Pour les décoder, le locuteur met en jeu sa compétence morphologique suffisante pour le décodage : "*L'utilisateur a une compétence morphologique qui est caractérisée non seulement par le repérage d'un mot simple dans un mot complexe, mais encore par celui d'un élément qui n'est pas un mot et qui est affecté d'un sens (morphème lié). Car, l'usage est très sensible à la forme et a une propension naturelle*

⁸⁹ F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, Ed. 1969, p.222.

⁹⁰ Idem, p.223.

⁹¹ Ibidem, p. 228.

(parfois excessive même) à affecter des sens au mêmes formes par besoin d'ordre et de généralisation "92.

Les jeux de mots permettent de donner à l'article objet d'étude un aspect plus ou moins ironique, le sens de l'humour est à l'origine de ces créations.

Le rédacteur a mis en jeu le calembour sous ses différentes façons : par substitution de sons par d'autres ou par la substitution d'un nom par un autre nom homophone. Cela ne fait qu'enrichir son discours par des unités nouvelles de formes et de contenu. Le procédé s'élargit même par les unités empruntées au dialecte.

Le signifiant du néologisme est choisi souvent pour orienter l'interprétation "*Le locuteur cherche à influencer la manière dont les récepteurs vont construire leur interprétation et concevoir ce qui est dénommé par le néologisme soit d'une manière positive soit d'une manière négative*"93.

Le jeu de mots est un mécanisme qui montre la compétence individuelle de l'utilisateur à former des unités lexicales véhiculant un sens à déchiffrer par les locuteurs selon des paramètres différents : d'un côté, le sens dans le discours où il a été produit, et d'un autre côté, le sens qui peut affecter ces unités à base de la situation socio culturelle où il a été émis et où il est communiqué. "*Le récepteur se livre nécessairement à un travail spécifique d'interprétation, d'une part dans la construction du sens, par ce qu'il n'y a pas un disponible tout prêt dans sa mémoire, et d'autre part dans différentes conjectures sur les causes de l'innovation. Cette dernière se manifeste dans une modification affectant un des trois éléments du triangle sémiotique et par conséquent transformant les rapports qui existent entre eux*"94.

Comprendre les mots issus du jeu de mots pour un locuteur algérien n'est pas une chose délicate dans la mesure où la graphie le renvoie directement vers le sens.

⁹² J. R. DEBOVE, *La linguistique du signe*, Paris, Armand colin, 1998, p. 252.

⁹³ I. PRUVOST et J.F. SABLAYROLLES, *Les néologismes*, 1^{ère} édition, presses universitaires de France, Paris, 2003, p. 81.

⁹⁴ J. PRUVOST et J.F. SABLAYROLLES, *Les néologismes*, 1^{ère} édition, presses universitaires de France, Paris, 2003, p. 74.

Graphiquement, elles se présentent sous forme de mots composés : addition de deux bases par le biais d'un trait d'union. Quelques créations sont aussi humoristiques que spéciales : prenons le cas de « cas-méléon »⁹⁵, cette unité est créée par homophonie à « caméléon ». Au sein du discours où elle a pris naissance, « méleon » est une base autonome qui a pour sens « caméléon » (dans le texte, c'est l'homme qui change de principes, de comportement une fois que les circonstances socio politiques changent). Le signataire de l'article a pu dériver d'autres unités : « les non-méléons »⁹⁶ (nom composé à partir d'une préposition et d'un nom). La catégorie est déterminée à partir de son fonctionnement dans le discours, " les jeunes méleonères " adjectif, qui veut dire ; caractère de ceux qui changent de comportement en changeant de groupe.

La langue apparaît dans le discours comme une source inépuisable de signes lexicaux candidats de lexicalisation et cela on peut le constater aussi dans le produit des unités métissées.

4.2.4. Les unités métissées

Les unités métissées sont des lexèmes résultant d'un métissage de langues différentes. Elles suscitent l'étude sur plus d'un plan.

Dans la rubrique « tranche de vie », le signataire de l'article recourt à l'arabe dialectal, à l'arabe standard, à l'anglais et un peu moins, au latin. C'est un aspect original et spécial au plurilinguisme. La situation de quadrilinguisme dans le paysage linguistique algérien est à l'origine de la créativité néologique par métissage des langues en présence et n'est en réalité que le reflet d'un métissage culturel.

Ces créations naissent surtout grâce à l'alternance de codes. Elles ne sont ni arabes pures, ni françaises pures, ni dialectales pures. Le texte est écrit en français en co-existence avec d'autres langues. Le locuteur construit les unités en faisant recours à l'une ou l'autre des langues existantes ce qui donne au français de l'article un trait spécial.

⁹⁵ Le quotidien d'Oran, 2003, n° 2137.

⁹⁶ Idem.

La construction du sens par les lecteurs se fait par association des sens des deux unités mises en usage. Exemple : " un grand oualou "⁹⁷. Dans ce cas il y a association de deux adjectifs antonymes sur le plan du sens pour désigner (selon le contexte du jour) une personne qui occupe un poste important dans la société mais en effet qui est dépouillée de toute valeur morale. Les unités formées peuvent être classées sous les différentes catégories : noms, verbes et adjectifs.

Candidats lexèmes, les unités créées sur ce modèle ont la forme des mots dérivés ou de mots composés, par exemple, le mot " anaghachi "⁹⁸ est un composé tronqué par apocope de " l'anarchie " et " ghachi " (du dialecte algérien).

Le métissage du dialecte et de la langue française donne lieu aux occurrences des présents néologismes dans le discours journalistique, choix qui revêt d'une certaine originalité de part la nature des unités formées et leurs appartenances grammaticales à définir seulement en puisant dans le discours où elles sont produites.

L'alternance codique est très souvent dans cet article phrastique, les structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase. On note dans l'article un métissage d'origine :

- Français-dialecte : c'est l'emploi le plus fréquent. Ex : " Jericandaou "⁹⁹ pour désigner un ustensile servant à réserver de l'électricité
- Français-arabe standard. Exemple : " Karitha-strophe "¹⁰⁰.
- Français-latin : exemple : " algerianus "¹⁰¹ pour désigner un modèle type d'un algérien fainéant au mois de Ramadan.
- Anglais-dialecte. Exemple : " Un produit made in bladi "¹⁰².

⁹⁷ Le quotidien d'Oran , 2003, n° 2271.

⁹⁸ Le quotidien d'Oran, 2003, n°2162.

⁹⁹ Le quotidien d'Oran, 2003, n° 2253.

¹⁰⁰ Le quotidien d'Oran, 2003, n° 2265.

¹⁰¹ Le quotidien d'Oran, 2003, n° 2297.

¹⁰² Le quotidien d'Oran, 2003, n° 2359.

Comme on peut le constater : " *L'alternance codique est perçue comme une forme de transaction de valeurs ethniques et socio économiques, elle est très souvent fluide* "103 (*produite sans causes ni hésitation*).

Et comme le souligne GUMPERZ : " *Les normes ou les règles sociales qui régissent ici l'usage langagier, du moins à première vue, semblent fonctionner plutôt comme des règles grammaticales faisant partie des connaissances sous-jacente que les locuteurs utilisent pour produire un sens* "104.

5. L'emprunt

Le corpus objet d'étude est truffé d'emprunts. Le rédacteur de l'article emprunte, au dialecte et à l'arabe classique. Le recours à l'emprunt de ces deux idiomes intervient pour combler des lacunes lexicales spécifiques ; par exemple : l'absence d'un équivalent qui véhicule le sens voulu et affecté d'une réalité socio culturelle algérienne dans le français, la langue d'expression de l'article. De ce fait, la langue française s'enrichit. Les monèmes forment une classe ouverte " *Le nombre de signes peut être augmenté suivant les besoins et le plaisir de la société et de l'individu* "105.

L'emprunt s'opposant aux autres procédés de formation en ce sens que les unités formées ne sont pas produites par le système de langue. Il " *Constitue un procédé universel d'enrichissement des langues dont il n'y'a pas lieu de s'offusquer : on emprunte la dénomination en même temps qu'on importe une réalité concrète ou abstraite* "106.

Donc, c'est un emprunt sur double plan ; conceptuel et formel.

" Il y a des périodes où les langues recourent massivement aux emprunts, pendant lesquelles il y a des hésitations à propos de certains emprunts, alors que d'autres vont se stabiliser et se fixer une fois pour toute. D'autres encore vont régresser et même se perdre définitivement pour

¹⁰³ M.L.MOREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, 1997, p.33.

¹⁰⁴ J. John. GUMPERZ, *Discourse strategies*, Cambridge University press, traduction française, *sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris, l'harmattan, 1989, p.69.

¹⁰⁵ O.BABASSI, « *Procés d'indexicalisation dans le parler bilingue franco-arabe algérien* », université de Paris III, <http://www.marges-linguistiques.com>.

¹⁰⁶ J. PRUVOST et J.F. SABLAYAROLLES, *Les néologismes*, presses universitaires de France. Juin 2003, page 116.

par l'usage courant au dialecte. Actuellement, l'usage considère ces unités comme propre au dialecte, le locuteur algérien néglige l'origine française des mots qu'il utilise et dans l'échange en français, il introduit ces unités françaises d'origine et qui se sont métamorphosées.

Le rédacteur de l'article recourt souvent à l'alternance de codes qui ne peut se pratiquer que dans les situations informelles où règne une certaine confiance, voire une complicité, or c'est le genre de relation qu'entretient El guellil avec ses lecteurs.

La question qui se pose est alors de savoir pourquoi dans la plupart des cas d'alternance de codes chez les bilingues les deux langues conservent leurs prononciations d'origine, alors qu'au Maghreb, le français est « arabisé » ? Un des éléments de réponse peut être recherché dans les français des maghrébins. On citera à ce propos, l'article de G.GRANDGUILLAUNE : " *Le caractère normatif de la langue maternelle n'est pas à démontrer. Il est toutefois intéressant de constater les effets. La prononciation du français avec un fort accent par des locuteurs maghrébins utilisant cette langue est souvent un effet de cet interdit et correspond à une sorte de tentative d'insérer le français à l'intérieur du dialecte d'origine* "¹⁰⁹.

Il est important de resituer cette alternance dans le cadre plus large de la situation linguistique en Algérie.

Les unités empruntées sont de différentes catégories : noms, adjectifs, locutions et verbes qui disent des réalités proprement algériennes et qui ne reflètent que la différence d'espace socio- culturel des langues en présence en Algérie.

L'emprunt est " *Tout élément provenant d'une autre langue* "¹¹⁰. Le dictionnaire encyclopédique des sciences du langage établit, la différence entre emprunt et héritage " *Il y'a*

¹⁰⁹G.GUILLAUME,cité in , S.MEJRI, *La néologie lexicale,publications de la faculté des lettres de la Manouba, 2002.*

¹¹⁰ A. LEHMAN, et Martin BERTHET, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie* ».Ed. Nathan, Paris 2002,p.27.

plusieurs raisons : ou bien ils ne sont plus à la mode, ou ils ne répondent plus aux réalités qu'ils désignaient dans la passé ¹⁰⁷.

En Algérie, l'emprunt est une conséquence indésirable de la colonisation française, il y'a eu une influence linguistique et culturelle réciproque entre les deux populations. En effet : *" la langue française et les idiomes locaux se sont enrichies mutuellement d'apports nouveaux et le français tel qu'ils est utilisé en Algérie, intègre de nombreuses lexies arabes ou berbères employées quotidiennement dans le discours des locuteurs pour exprimer et dénoter un vécu ou une réalité qui ne peuvent pas être désignés par une lexie appartenant à la langue française ¹⁰⁸.*

L'emprunt est un trait commun à toutes les langues, l'échange mutuel entre elles favorise leur développement. Les emprunts relevés peuvent être classés sous les types suivants :

** Les statalismes :*

Ce sont les unités lexicales pour lesquelles il n'y a pas de correspondant en français. C'est une variété d'emprunt utilisée par nécessité : elles permettent de décrire une réalité sociale et culturelle propre à la communauté algérienne.

Les statalismes ne trouvent de signifiants que dans la langue ou la variété de langue en usage dans le pays concerné. Dans la rubrique « tranche de vie », le signataire introduit ces statalismes qui sont en effet les termes les plus appropriés et les plus économiques pour décrire des réalités nationales. Ces termes n'ont pas besoin d'être définis, pour la simple raison que les lecteurs de l'article ont pour langue maternelle l'idiome origine de ces statalismes qui est l'arabe dialectal.

Exemple :

- Khimâr : voile que portent sur la tête les femmes musulmanes.

¹⁰⁷ P. TRESCASES, *Aspects du mouvement d'emprunt à l'anglais reflétés par trois dictionnaires de néologismes*, cahiers de lexicologie, 1983, p 86.

¹⁰⁸ A. QUEFFELEC, Y. DERRADJI, Y.C. BENCHEFRA, D.S. DEKDOUK, *Le français en Algérie, lexicologie et dynamique des langues*, Bruxelles, AUF, 2002, p.109.

emprunt si B a été consciemment formé sur le modèle de A...il y'a héritage lorsque le passage de A à B est inconscient " ¹¹¹ .il y'a donc emprunt, s'il y'a contact de langues.

L'article « tranche de vie », exemple du français en usage en Algérie recourt très souvent à l'emprunt, à l'arabe dialectal, à l'arabe standard, et beaucoup moins à l'anglais. L'emprunt n'est pas marqué par des signes typographiques, et ce ci dénote que l'emprunt arabe dans le français connaît une intégration de plus en plus prononcée de par sa fréquence d'emploi. Pour Y.DERRADJI " Pour *l'algérien francophone, notamment les locuteurs de niveau acrolectal et/ou mesolectal, les mots empruntés à l'arabe resteront des lexies arabes, même si leur distance inter linguistique par rapport à la langue d'accueil est très réduite et quelque soit leur fréquence d'emploi dans le discours "* ¹¹² .

Le recours à l'emprunt résulte de la longue coexistence du français et de l'arabe dans le paysage linguistique en Algérie .Les unités collectées sous le titre « emprunt » sont d'un nombre important dans le corpus néologique objet d'étude.

On doit noter que ces unités empruntées pour la première fois du français par l'arabe dialectal, se sont métamorphosées, sur le plan phonétique, et phonologique, mais le sens est adopté de la langue mère tel quel. Le français, langue d'expression de l'article l'emprunte une seconde fois, mais cette fois au dialecte, tout en préservant l'unité de sens. Et là, une spécificité des emprunts : les unités lexicales empruntées d'une langue à une autre, dans la langue d'accueil préservent le sens d'origine.

**Arabismes :*

Ce sont des lexies appartenant à l'arabe standard et qui sont utilisées pour exprimer une réalité socio- culturelle généralement d'ordre religieux.

Exemples :

¹¹¹ Lahcen LAMARGUI, « *Le français du Maroc et l'emprunt à l'arabe* », université du Rabat ,le français du Maghreb. Sept 1994

¹¹² Y.DERRADJI, « *Vous avez dit, langue étrangère, le français en Algérie ?* » .www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/15/derradji.html.

-Ramadhan : Mois sacré pendant lequel les musulmans doivent s'astreindre à l'abstinence

-Aid El fitr : Jour de fête religieuse premier, jour après le ramadhan.

-Zakat : Dîme en espèces ou en nature que les musulmans doivent verser en faveur des pauvres.

-Dohr : Moment de la deuxième prière du jour chez les musulmans.

Ces arabismes sont introduits dans le discours journalistique par nécessité, parce que ces unités héritées n'ont pas changé de fonctions, de sens et de morphologie dans les pratiques quotidiennes algériennes.

En usage également dans l'article, des expressions d'appartenance socio- culturelles algériennes traduites en Français.

Exemple :

- " j'irai me rincer les os dans les bains des lieux saints "¹¹³ qui est à l'origine de : " Naghsal âdami.... ", et qui veut dire; demander le pardon du Grand Dieu pour les péchés commis durant sa vie.

- " faire chauffer le gallal, mon fils "¹¹⁴ à l'origine de : " hammi El gallal " dans le sens de l'utiliser en terme d'entraînement pour le préparer à être bien et meilleur

- " Qui te dépasse d'une nuit te dépasse d'une hila "¹¹⁵, du dialecte, " li fatek b lila , fatek b hila ".

Il est important de noter que l'emprunt est en présence permanente avec l'alternance codique (code- switching) définit comme : " *La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbale, de passage ou le discours appartenant à deux systèmes, ou sous- systèmes*

¹¹³ Le Quotidien d'Oran ,2003,n° 2219.

¹¹⁴Le Quotidien d'Oran ,2003,n° 2164.

¹¹⁵ Le Quotidien d'Oran 2003, n°2176.

grammaticaux différents ¹¹⁶. C'est souvent une alternance fluide, produite sans hésitation ni pause ni même commentaires métalinguistiques " *Le passage à un autre code permet de marquer la solidarité avec le groupe* " ¹¹⁷.

L'alternance codique dans le paysage linguistique algérien est spontanée, naturelle, et profondément culturelle. " *La situation plurilingue de l'Algérie favorise ce phénomène d'interpénétration entre tout les idiomes en contact ; sont concernés surtout, l'arabe dialectal et le français* " ¹¹⁸ c'est les langues en contact qui s'enrichissent réciproquement.

L'introduction d'emprunts de l'arabe dialectal dans le français langue d'accueil, « *permet une finesse d'expression impossible dans une langue étrangère moins bien maîtrisée* » ¹¹⁹, donc le recours à la langue maternelle dans le discours journalistique d'expression française est d'un côté une affirmation de l'identité et d'un autre, les emprunts sont inclus dans les articles pour des fins humoristiques.

Les emprunts sont répertoriés selon différents registres :

Religieux :

Les emprunts dans ce domaine ont une fréquence élevée et sont même souvent attestés dans les dictionnaires de français de référence dans la mesure où il n'y a pas de lexique adéquat dans la langue française qui pourrait désigner les réalités religieuses de la société algérienne.

¹¹⁶ J.GUMPERZ, *Discourse strategies*, Cambridge University press, Trad .française: *Sociolinguistique interactionnelle: une approche interprétative*, Paris l'harmattan, 1989, p.29.

¹¹⁷ M.L.MOREAU, *Sociolinguistique concepts de base* 1997, p. 34

¹¹⁸ Y. DERRADJI, *Le français en Algérie, langue emprunteuse et empruntée-* université de constantine.
<http://www.unice.fr/ILE-CNRS/ofcaf/13/derradji.html> .

¹¹⁹ « *Le multilinguisme, une source de conflit* ». <http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/langues/cohabitation-sources-conflits.htm>.

Institution et politique

Ce sont les emprunts qui désignent et décrivent les éléments constitutifs des institutions algériennes, telle l'éducation et l'enseignement, les institutions de l'Etat, la politique, l'économie, la justice, espaces et lieux.

Divers domaines de la vie algérienne

Sont cités dans les articles des emprunts spéciaux à la gastronomie algérienne, à la tenue vestimentaire et aux commodités de la vie quotidienne.

Ce sont des emprunts spécifiques à la réalité socio- culturelle de l'Algérie. Et Y.DERRADJI affirme que "*L'emprunt de l'arabe à la langue française est l'expression d'une algérianité structurelle du pays*"¹²⁰.

La néologie de forme, avec ses deux matrices interne et externe, n'est pas la seule à enrichir les langues en contact, il existe aussi la néologie de sens qui mise beaucoup plus sur les significations.

6. Les néologismes de sens

Le discours journalistique recourt aussi à l'emploi fréquent des néologismes de sens. Ces mots adoptent une nouvelle désignation en passant du français au français de l'Algérie. Les unités en usages sont affectées de nouveaux signifiés qui réfèrent eux même à la réalité socio- culturelle algérienne.

Les lexies sont utilisées de manière particulière par les locuteurs algériens avec des glissements sémantiques qui sont en fait déterminés au même moment de l'activité de parole par le contexte extralinguistique d'une part, et par les différentes relations syntagmatiques qu'entretient l'unité cible avec les autres unités lexicales contextuelles :

¹²⁰ Y.DERRADJI , " vous avez dit , français langue étrangère en Algérie" ?
<http://www.unice.fr/IIF6CNRS/ofcaf/15/derradji.html>.

" *La néologie sémantiques est déterminée soit par le contexte social, soit par le contexte syntaxique* "¹²¹. Elle revêt dans notre corpus les formes suivantes :

6.1. Extension de sens

Le passage d'une signification d'un mot à une autre peut avoir pour résultat un élargissement de son sens ou un emploi plus étendu, le mot s'appliquant alors à de plus nombreux objets.

Par exemple : l'unité " blé " ¹²² : n.m. désignant l'argent. Ayant pour sens premier céréale, destiné à la consommation humaine. Dans le contexte algérien, il occupe la première place à l'échelle de la consommation. Dans le discours où il est produit, ce mot désigne l'argent. Dans cet exemple, l'extension de sens provient du changement du trait spécifique.

Dans la mesure où la définition du mot satisfait à la définition par genre prochain et différence spécifique, l'extension de sens correspond à une variation d'une même signification de base par suppression d'un trait définitoire spécifique ou par différenciation d'un trait spécifique.

L'extension de sens s'applique par un mot, à d'autres objets par une "*ressemblance établie par l'imagination entre deux objets de pensée essentiellement différents*"¹²³.

6.2. La restriction de sens

Le passage d'une signification à l'autre résultera en une signification plus étroite, ou un emploi moins étendu du mot. Exemple :

- "homme " ¹²⁴ , qui veut dire:

¹²¹ D.MORSLY, *Le français dans la réalité algérienne* – thèse de doctorat d'Etat, université de Paris V.

¹²² Le quotidien d'Oran, 2003, n°2118.

¹²³ Le Petit Robert, Paris, 2006.

- 1- être humain.
- 2- être humain de sexe masculin.
- 3- être humain de sexe masculin qui assume ses responsabilités et sait réagir dans les moments difficiles, qui ose et qui peut

Ainsi, pour "homme", le trait de sens générique "être" humain exprime la signification de base commune aux trois acceptions du mot, la restriction de sens étant le résultat de l'addition du trait de sens spécifique "qui ose, qui assume" dans ce cas il y a restriction de sens pour une unité lexicale déjà existante et il y a aussi un calque sémantique de l'arabe dialectal.

De même que l'extension de sens, la spécialisation de sens peut être le résultat d'une différenciation de traits spécifiques. "Un demandeur"¹²⁵ a pour trait de sens générique, personne qui demande.

Dans l'article du jour, "demandeur" est seulement "un homme qui demande la main du fille au mariage" le mot est écrit en Italique pour insister sur le caractère nouveau au sens attribué à l'unité.

6.3. La métaphore

Le procédé rhétorique effectue le passage d'une signification (dite propre) à une autre (dite sens figuré) par une figure de sens. Exemple : « le piétinage »¹²⁶ désignant la circulation dans la ville « à pieds ». Le corpus est aussi riche en néologismes de sens, « les fenêtres »¹²⁷ sont les femmes qui s'occupent à guetter les voisins. « Donner » sa fille c'est l'accord paternel pour marier sa fille à quelqu'un qui demande sa main là aussi, il s'agit d'un calque sémantique du dialecte algérien.

¹²⁴ Le quotidien d'Oran, 2003, n°2313.

¹²⁵ Le quotidien d'Oran, 2003 n° 3033.

¹²⁶ Le quotidien d'Oran, 2003, n°2278.

¹²⁷ Le quotidien d'Oran, 2003, n°

L.GUILBERT oppose néologie dénomminative à " néologie stylistique " qui serait " liée à l'originalité profonde du sujet parlant, à sa faculté de création verbale, à sa liberté d'expression, en dehors des modèles reçus "¹²⁸. Et puisque « le lexique est une entité théorique dont la saisie exhaustive est illusoire "¹²⁹, ce procédé peut donner naissance à de nouveaux mots, de nouveaux sens d'un nombre illimité. La néologie sémantique est aussi un facteur d'enrichissement du français mesolectal en Algérie : cet infini de possibilités de création réside dans tous les idiomes présents sur le marché linguistique algérien, un infini qui se multiplie avec le contact des langues. C'est d'abord un enrichissement au niveau du vocabulaire qui est " *Le reflet du lexique dans un énoncé donné, actualisation des virtualités du lexique dans la parole* "¹³⁰.

La métaphore est l'affectation d'une nouvelle notion à une dénomination qui existe déjà et dont le référent est en rapport de ressemblance ou de similitude avec le référent de la nouvelle notion. C'est une source vivante de la création du lexique.

L'inventaire offre quelques exemples :

Fenêtres: " ouverture faite dans un mur ou dans une paroi ", et " les fenêtres " dans l'article du jour désignant les femmes clouées et qui espionnent les voisins par le biais des fenêtres. Similitudes entre les deux référents : la forme (une grosse femme), l'immobilité, la présence permanente et continue, ouverture sur l'extérieur.

Le problème de la lexicalisation de la métaphore est de " *Déterminer à partir de quel moment on peut considérer qu'on a affaire à un nouveau signifié* "¹³¹.

6.4 .Les calques sémantiques

Les calques sémantiques donnent à un signifiant déjà existant un nouveau sens.

Exemple :

¹²⁸ L.GUILBERT, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, 1975, p. 41.

¹²⁹ M. ARRIVE, F. GADER, M.GALMICHE, *La grammaire aujourd'hui*, Flammarion, 1986, p.378.

¹³⁰ E.GENOUVRIER, J.PEYARD, *Linguistique et enseignement du français*, Larousse, 1970, p.191.

¹³¹ Gaudin et GUESPIN, *Initiation à la lexicologie française*, Edition champs linguistiques, 2004, p. 33

"Il accepte en fin de donner sa fille "¹³².

" Donner " c'est " mettre en la possession de quelqu'un ".

Il s'agit dans ce cas d'un calque sémantique de l'arabe dialectal algérien et qui veut dire « marier ».

Les calques sémantiques sont le résultat direct des langues en contact, l'échange se fait tant sur le plan lexical que sémantique. Ce procédé met en valeur, un autre procédé qui est l'emprunt sémantique.

6.5. La conversion

Le procédé impliquant le passage d'un adjectif à un nom est typique et peu fréquent dans notre corpus. Nous avons relevé l'unité " l'unique ", dénomination de " télévision algérienne " à une seule chaîne.

7. Critères d'acceptabilité des néologismes

FISHMAN affirme que : "*Il importe peu que les mots soient nouveaux, ce qui importe c'est qu'ils sonnent justes, qu'ils donnent l'impression d'être justes de par leurs éléments, leurs accents et leurs connotations traditionnelles ; il faut que la nouveauté donne l'impression d'être familière, authentique, de nous appartenir, particulièrement dans un contexte où les « autres » se sont moqués de nous, nous ont exploités, aliénés et assimilés* "¹³³.

Le lexique évolue dans une interaction constante entre langue et discours, ce qui donne naissance à des unités lexicales dites nouvelles ou à des signifiés nouveaux. Les critères d'acceptabilité des néologismes sont comme suit :

¹³² Le quotidien d'Oran ,2003,n°3033

¹³³ A.FISHMAN, *Aménagement et norme linguistique en milieu linguistique récemment conscientisés*,in la norme linguistique. Textes colligés et présentés par E. BEDAR et J.MAURIS,p.387.

a. La conformité aux règles de la langue

C'est ce que FISHMAN, cité plus haut, appelle socio linguistiquement " sonner juste " et que les linguistes traduisent par grammaticalité, c'est-à-dire que le caractère morpho-phonologique qui permet à un terme de s'intégrer dans la langue doit être conforme aux différents procédés de formation.

Dans notre corpus, on a pu relever des unités lexicales conformes aux règles de formation française : ce sont des unités lexicales dérivées, d'unités déjà existantes ou composées d'autres. La fonction dans la phrase étant correcte, donc ce sont des constructions de fond lexical français.

Le signataire de l'article a mis en œuvre l'ensemble des lois régissant la formation des mots : l'affixation par un ensemble de suffixes et de 2 préfixes, ou la composition qui consiste en la juxtaposition d'unités pour créer une autre qui n'est pas en usage. Cela n'est signe que de la grande créativité de la langue française.

Des unités comme " un double façade "¹³⁴ sont morphologiquement justes, les deux unités de base existantes dans le FR. Donc, du premier abord, les unités lexicales construites par dérivation ou composition sont acceptables de part leurs grammaticalité. Mais quel est le sort des unités métissées et des unités créées par jeux de mots ?

Les premières résultent du métissage culturel et linguistique des langues en contact dans le paysage linguistique algérien. Ces unités échappent à la formation française, mais elles existent. Elles témoignent des réalités linguistiques, sociales et culturelles en Algérie. Il est de même pour les unités créées par jeux de mots.

¹³⁴ Le quotidien d'Oran ,2003, n°2276.

Il n'en reste pas moins que seul l'usage peut décider de la vie des unités lexicales produites. Qu'elles soient lexicalisées ou pas, cela ne fait pas partie des occupations des usagers, d'ailleurs, le répertoire oral contient beaucoup de mots qui ne sont pas lexicalisés mais qui sont en usage.

b. La dérivabilité

C'est la capacité qu'à un terme de se laisser transformer d'une catégorie à une autre par les procédés de dérivation morphosyntaxique.

c. L'enphonie

Un néologisme ne doit pas présenter de grandes difficultés de prononciation pour qu'il soit accepté. Bien au contraire, il doit permettre une grande facilité de prononciation, dans l'usage. Le problème ne se pose pas pour les locuteurs algériens. Les unités créées appartiennent soit au français que les lecteurs connaissent parfaitement, soit sont des emprunts aux idiomes locaux, langues maternelles des locuteurs algériens, ou alors, il s'agit d'unités métissées.

d. La correspondance à un besoin

Par sa création, un néologisme est destiné à dénommer une réalité, nouvelle, et donc il répond à un besoin de communication clairement exprimé. Cette communication se charge de l'intégrer dans l'usage. Ce besoin peut être aussi celui de dénommer autrement dans sa langue propre, une notion déjà existante.

Dans le français de l'article, le besoin d'exprimer des réalités socioculturelles propre au locuteur algérien fait que le signataire de l'article introduit des unités empruntées à l'arabe dialectale surtout ou standard.

Pour Y. DERRADJI c'est " *Le besoin d'exprimer une algérianité structurelle du pays dont l'ancrage dans l'espace francophone méditerranéen est irréversible* "¹³⁵, un besoin qui justifie l'introduction d'emprunts, l'alternance de codes, les interférences et le métissage linguistique, le besoin de dire une algérianité dans un discours d'expression française.

Un deuxième point à étaler : la question du besoin dans les unités métissées. A notre sens, " *la situation socio linguistique du pays confère au français une place et des attributs particuliers* "¹³⁶. Il s'agit d'un espace commun, partagé, traversé et travaillé par les variétés linguistiques locales.

e. La motivation

C'est le caractère qui permet à un terme d'être facilement reconnu. C'est une sorte de reconnaissabilité qui facilite la compréhension.

f. La licence néologique

Un néologisme a en effet plus de chance de survivre s'il est créé par un personnage auquel on reconnaît une certaine maîtrise de la langue

C'est au final, l'usage qui confère et qui ôte le caractère néologique à un terme. « *Il ne suffit pas qu'un mot soit relevé comme emploi inédit pour que du même coup, il mérite d'être qualifié néologisme. Un néologisme n'existe réellement que s'il entre dans un certain usage* »¹³⁷.

Jacqueline BASTUJI affirmait en 1976 : " *La néologie est à la fois usage du code et subversion du code* Créativité gouvernée par des règles et créativité qui change les règles"¹³⁸

A ce propos, M.F. MORTUREUX affirme : " *La conformité aux règles ne garantit pas la lexicalisation d'un néologisme et inversement, des mots initialement étrangers au système*

¹³⁵ Y. DERRADJI, « *Le français en Algérie, langue emprunteuse et empruntée* » p.18
<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html>.

¹³⁶ Idem.

¹³⁷ L. GUIILBERT, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse. 1975, p.44.

¹³⁸ Idem.

sont adoptés par les locuteurs et peuvent même servir de modèle ¹³⁹. Cela implique que l'extralinguistique joue un rôle primordiale dans la réalisation et le devenir du linguistique.

8. la construction du sens dans le discours

La tendance à la création néologique va de paire avec la polysémie qui " affecte le faisceau de sèmes à des degrés différents *Elle peut se limiter à une réorganisation du faisceau sémique ou elle affecte aussi bien les éléments de signification inhérents au mot que les rapports qu'entretient ce mot avec les autres mots dans la chaîne syntagmatique* ¹⁴⁰.

Saisir le sens de la lexie nouvelle est une question délicate. Au fait, trois éléments doivent être pris en considération :

- le discours dans lequel elle est utilisée.
- le contexte situationnel.
- la visée du locuteur.

L'identification du référent s'opère sans difficultés. Selon M.F.MORTUREUX :

*" Trois facteurs essentiels interviennent qui mettent en jeu la compétence linguistique et communicationnelle des locuteurs, aussi bien lors de la production du reste que la réception. Le deux premiers sont le motivation des néologismes et leurs distribution dans le texte, et le troisième concerne le contexte situationnel de l'article, autrement dit, la culture des rédacteurs et des lecteurs »*¹⁴¹.

Avant d'identifier le sens, on identifie d'abord une ou des occurrences de néologismes dans un discours grâce à ce que J.R DEBOVE appelle le sentiment de l'utilisateur et sa compétence morphémique et compétence morphologique. Ces deux éléments sont mis en œuvre pour identifier la nouveauté, la formation, et par la suite le sens.

" On sait que les unités codées de la phrase, ne sont pas opaques pour l'utilisateur tout comme l'utilisateur d'une langue reconnaît le même mot

¹³⁹ M.F.MORTUREUX., *Néologie lexicale, système et locuteurs*, Linx n° 40 ,1999 p. 11.

¹⁴⁰ S.MEJRI . *La néologie lexicale*. Publications de la faculté de lettres de la Manouba, 2002, p.102.

¹⁴¹ M.F.MORTUREUX , *Néologismes journalistiques, le signe et le lettre*, Paris, L'harmattan, 2002,p. 23.

dans des occurrences différentes, il reconnaît le même mot dans des unités complexes différentes. Autrement dit, il a une compétence morphologique qui est caractérisée non seulement par le repérage d'un mot simple dans un mot complexe, mais par celui d'un élément qui n'est pas un mot et qui est affecté d'un sens (morphème lié) car l'usage est très sensible à la forme et à une propension naturelle (par fois excessive même) à affecter le même sens aux mêmes formes, par besoin d'ordre et de généralisation »¹⁴².

Donc l'unité peut être identifiée à partir de la décomposition de l'unité lexicale en unités simples qu'on connaît déjà. Le sens ne pouvant être compris que dans le discours où les unités lexicales apparaissent. Et sachant que " *Tout mot créé par un locuteur quelconque, dès sa création, recèle une virtualité d'extension dans la communauté, dans son ensemble ou dans certaines zones de la communauté* " ¹⁴³. Les unités relevées connaissent une diffusion parmi les lecteurs qui peuvent les introduire plus tard dans le vocabulaire qu'ils mettent en usage dans différentes situations de communications.

Le mot vu la diversité de locuteurs et la diversité des situations de communications, peut être employé dans différents contextes, ce qui lui confère cet aspect de polysémie.

Or, il est primordial de noter que les mots sont en perpétuel changement. Le lexique est en mouvement. Le sens se construit au fil du discours : chaque emploi du mot renvoie à un certain rapport avec l'objet, les sens d'un mot sont conditionnés tout par le rapport du locuteur avec l'objet que désigne le mot, que par le discours dans lequel les emplois s'insèrent, par exemple : le mot " barbu ".

- Un barbu est une personne qui porte la barbe (le Robert, 1995 page 218)

Aujourd'hui, en Algérie, il n'est pas nécessaire d'être barbu pour l'être, le port de la barbe dénote l'appartenance à une confrérie religieuse ou politique.

Le sens du mot se situe en amont dans le champ du discours dans le quel il s'insère et où il s'imprègne des valeurs incarnés par ses différents emplois. A ce sujet, M.BREAL a

¹⁴² J.R. DEBOVE, *La linguistique du signe*, Armand colin, Paris, 1998, p. 252.

¹⁴³ F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale* Paris, Payot, Ed. 1969, p. 42.

noté: " Il faut prendre garde que les mots sont placés chaque fois dans un milieu qui en détermine d'avance la valeur "¹⁴⁴.

Le lexique évolue dans une interaction constante entre langue et discours. Fabienne CUSIN BERCHE affirme que : " On accède au sens d'une unité lexicale grâce à ses actualisations dans des contextes divers "¹⁴⁵. Par exemple, dans son article du 17 juillet 2003, le signataire met en usage l'unité " modernité " qui est un composé tronqué de " modernité ", et " nullité " cette unité située dans son contexte, désigne un fait : la réalité algérienne moderne mais nulle et qui est le fait de ne pas pouvoir accéder à son ccp par téléphonie. L'emploi sera par la suite généralisé pour désigner le caractère de tout ce qui est nouveau dans le vécu quotidien, mais n'arrive pas à aboutir aux fins auxquels il a été destiné.

Il faut signaler que les premières significations que nous avons données sont écrites à titre indicatif. Etant donné que le mot, une fois émis échappe à son émetteur, il peut être lu et compris de diverses façons vu la diversité des lecteurs qui décodent le discours dans ses conditions de production et dans le contexte socio- culturel auquel il appartient.

Le discours entre nos mains est étudié dans le but de décrire l'usage du français en Algérie. Cette description du lexique utilisé, permettra de dégager les caractéristiques du français en Algérie, et par la suite de répondre à la question : Quelle norme pour le français en Algérie ?

9. Statut des néologismes

Aussi spécial soit- il, le corpus de notre recherche est authentique. En effet, les vocables produits résultent de données socioculturelles algériennes d'actualité. Mais revenons à nos questions : produit- on des mots ? Des pseudos mots ? Des lexèmes dignes de lexicalisation ?

¹⁴⁴ M.BREAL , *Essai de sémantique : science- des significations*, Genève, 1976,p .145

¹⁴⁵ F.CUSIN BERCHE, Sophie MOIRAND, Florimond RAKOTONOELIO, *Les mots et leurs contextes*. Presses Sorbonne nouvelle 1999, p.111.

Il faut dire d'abord que concernant toutes ces occurrences de néologismes dans le discours, qu'elles ont directement ou indirectement une référence mondaine qui s'ajoute en quelque sorte à leur valeur réflexives à elles même, elle s'établit entre le mot nouveau et un segment de réalité dont le discours permet par ailleurs l'identification. Le lien entre signifiant, signifié et signe ne semble pas faire difficulté.

M.F.MORTUEUX juge à propos de ces unités " *Ce sont des candidats lexèmes, signes revêtant la forme d'un « mot » (simple ou complexe) et susceptible d'acquérir une valeur dénomminative* " ¹⁴⁶.

Morphologiquement bien formés, c'est-à-dire conformes aux règles de formation, ces candidats lexèmes permettent l'identification d'un ou de plusieurs sens.

D.CORBIN inclut le concept de " mots possibles " et dégage celui du lexique conventionnel pour distinguer la liste des mots existants. Ces mots possibles, lorsqu'ils apparaissent dans le discours demeurent autonymes, sans référence mondaine, alors même que leur signifié (sens prévisible) semble régulièrement formé. Ils sont pourvus d'une signification mais pas encore d'une référence reconnue par la communauté linguistique. Qu'en est-il pour les unités métissées ? Pour les néologismes créés par jeu de mots ? (Le découpage de ces unités permet l'identification d'une unité de sens récemment créée par exemple, dans " hautstralie ", " stralie " désigne « étage »).

Quelques néologismes, créés ou empruntés à cet énonciateur semble étrangers au système linguistique dont relève le discours où ils fonctionnent. Commentant des faits de ce genre, jacqueline BASTUJI, affirme que « *La néologie est à la fois usage du code et subvention du code (...) créativité gouvernée par des règles et créativité qui change les règles* » ¹⁴⁷.

La description de la formation des mots français est fondée sur le lexique existant, c'est-à-dire sur un ensemble de lexèmes en usage. L'analyse de leur structure interne liée à leur sémantisme permet de dégager des lois de constructions qui ouvrent la possibilité de nouvelles créations à l'infini constituant ainsi un lexique virtuel, distinct du lexique réel ou

¹⁴⁶ M.F.MORTUREUX, Néologismes journalistiques, le signe et la lettre, Paris, L'harmattan, 2002, p.32.

¹⁴⁷ J. BASTUJI, Langage n°36, p.18.

conventionnel. Mais la conformité aux règles ne garantit pas la lexicalisation de ces mots. Au fait, la régulation n'est pas totalement linguistique, dans la mesure où elle repose sur la diffusion des nouveautés dans la communauté, et leur adoption par un nombre important de locuteurs. Elle est liée au devenir des concepts et objets correspondant aux mots nouveaux. Mais une fois lexicalisés, les ex-néologismes fonctionnent comme des lexèmes déjà existant et se prêtent comme eux aux analyses déterminées par le sentiment morphologique des locuteurs. C'est donc l'ensemble des opérations de lexicalisation qui assure l'articulation entre langue et discours dans la néologie lexicale. Cela est vrai pour des les productions sur des modèles de fonctions reconnus. Mais, quel jugement apporter sur les unités qui ne répondent à aucune loi de formation ?

La langue de ce discours journalistique n'est pas le français standard, c'est un français en contact, un français truffé d'emprunts et d'unités métissées. L'alternance codique joue un grand rôle dans le dynamisme du français algérien. Différent du français standard, celui des puristes, il est la langue de communication d'une masse importante de l'Afrique subsaharienne, une variété nommée le français mesolectal et qui est pour F.BENZAKOUR :

"Une langue adaptée, elle n'est plus perçue comme une langue étrangère...elle est remodelée selon les exigences du paysage socioculturel local, ce français apprivoisé se caractérise par des accents particuliers, une morphosyntaxe qui s'écarte quelque peu du standard et surtout par un écart lexical"¹⁴⁸. Notre corpus témoigne de cette citation, par exemple on a noté la présence de mots, telles « voichure »¹⁴⁹, « tchu »¹⁵⁰, feghonerie »¹⁵¹etc. C'est que même sur le plan phonétique, la langue change.

Cette variété a une spécificité : *« Elle est enrichie de néologismes de tout ordre qui lui donne une véritable couleur locale »¹⁵². Elle le qualifie de « L'idiome le plus répandu, la plus vivant et le plus typique des variétés de français en usage »¹⁵³.*

Et là, une définition de la norme peut s'installer selon les termes de M. Taifi de l'université de Fès : *" Cette variété est le francarabe, la norme serait tout ce qui est d'usage*

¹⁴⁸ F.BENZAKOUR, " Langue française et langues locales en terre marocaine:rapports de force et reconstructions identitaires".

www.cairn.info/load-pdf ?ID_ARTICLE/Her-126-0045.

¹⁴⁹Le quotidien d'Oran,2003,N0 2196.

¹⁵⁰ Le quotidien d'Oran, 2003,n°2210.

¹⁵¹ Le quotidien d'Oran ,2003,n°2213.

¹⁵² F.BENZAKOUR, " Langue française et langues locales en terre marocaine, rapports de force et reconstructions identitaires":www.cairn.info./load-pdf?ID_ARTICLE/Her-12660045.

¹⁵³ Idem.

courant dans la communauté linguistique, cette norme correspond à l'institution social qui constitue la langue. Cette nouvelle langue ¹⁵⁴.

Une autre série de question s'installe, à notre avis, et qui cherchent encore des éléments de réponse : ce français mesolectal est une variété locale, répandue en Afrique du nord, doit-il être institutionnalisé ? Pourrait-il constituer un danger pour le français de référence ?

Des éléments de réponse seront apportés dans le chapitre suivant pour définir les particularités du français en usage dans les articles traitants des sujets de la vie sociale algérienne dans la presse algérienne d'expression française.

¹⁵⁴ M.TAIFI, "*Vers une francophonie plurielle: le cas de l'arabo-berbero-francophonie: projet ou réalité ?*", in *diversité culturelles et linguistiques: quelles normes pour le français ?*, Sep.2001.

Troisième Chapitre

Les particularités lexicales
et linguistiques du corpus
néologique

Troisième Chapitre

Les particularités lexicales
et linguistiques du corpus
néologique

I. PARTICULARITES LEXICALES ET LINGUISTIQUES DU CORPUS NEOLOGIQUE

Le premier élément à noter est qu'il s'agit incontestablement d'un français différent du français de référence. Il présente des spécificités qui proviennent de l'usage et du changement de l'espace. Le contact des langues aussi a un impact direct sur l'évolution de la langue française en Algérie. On peut noter les spécificités suivantes:

1. Particularités lexicales

Dans l'article, le français est la langue d'expression majoritaire. Le français, au centre de notre étude, est la langue majoritaire de l'article. Le français hors de la France, par la pratique des usagers a des spécificités propres à chaque pays. Le français de l'article, différent du français national ou de toute autre variété de français dans le monde doit certainement vivre les changements du temps, de l'espace et de l'usage pour cela on se pose les questions suivantes : quelles sont ses particularités au niveau des différents plans linguistiques ?

Les unités lexicales relevées manifestent ce trait qu'on attribue à la presse, étant donné que l'évolution de la langue ne se fait pas en dehors de l'acte de communication.

A.DOPPAGNE affirme que "*La néologie pour les communications de la masse, est une nécessité*"¹⁵⁵ parce qu'il tient compte de leurs particularités en tant que moyens d'information. De part ses caractéristiques (nature de leur objet, de nature du message, la nature du rôle qui lui est dévolu), on insiste à "*L'introduction continue de néologismes divers, parfois superflus, mais souvent nécessaires*"¹⁵⁶. Dans la presse, il y'a toujours création, et au moins un usage premier des néologismes, même s'ils sont superflus, ils répondent à un besoin spécifique de l'utilisateur.

Nous avons classé les unités lexicales selon le modèle de formation adopté par le journaliste. On peut trouver les deux grands axes : néologie de forme, et de sens. Le Petit Robert, Larousse et Hachette sont les ouvrages d'exclusion qui nous aident à décider de la nouveauté des unités sélectionnées, de l'existence ou non existence de l'unité dans le français de référence. Le corpus néologique se caractérise par :

¹⁵⁵ A.DOPPAGNE, *La néologie dans la communication de masse*, in la banque des mots, 1971, p.12.

¹⁵⁶ Idem, page 13.

1.1. L'emprunt à l'arabe dialectal

Dans le corpus c'est le procédé le plus évident. Une grande partie renvoyant à des réalités locales d'ordre sociales, culturelles et politiques.

Exemples :

- " Le mouatène " pour " le citoyen ".
- " La rojla " pour la " virilité " (caractère).
- " El khemous " pour " éloigner le mauvais œil ".
- " El houma " pour " quartier ".
- " Ghaïta " pour " flute ".

Les termes peuvent faire objet de dérivation dans ce cas, les procédés de dérivation sont ceux du français.

Exemple :

- " Wilayale " qui appartient à ce qui relève de la wilaya.
- " Khobsiste " qui consomme beaucoup de pain " ou " opportuniste ".
- " hittiste " de " hit " : " mur " désignent les jeunes qui tiennent les murs.

Ce mot est parfois rendu en France par un autre néologisme formé sur le modèle algérien, " mur-iste ", " le hittisme, " le fait de tenir les murs, de n'avoir rien à faire ni où aller . Fellag, dans le spectacle Djurdjurassique Bled, parlant d'un jeune hittiste qui surpassait, disait de lui, qu'il était spécialiste en « hit-ologie »¹⁵⁷. Il juge que : " *Les mélanges sont nombreux, ludiques, ils ne sont pas figés, faisant à tout moment l'objet de création, avec pour effet, un sentiment d'intimité, de complicité et de comique lors d'une innovation réussie* "¹⁵⁸. Le contact est donc un facteur d'enrichissement de la langue qui est à tout moment un objet de création; tant il existe des usagers de cette langue, tant il y'a de l'innovation.

¹⁵⁷D. CAUBET, " *Ce français qui nous vient du maghreb. Mélanges linguistiques en milieu urbain*", Revue des littératures du sud, n°159,2005, p. 09.

¹⁵⁸ Idem.

1.2. La mutation sémantique

Nombreux sont les termes qui reçoivent un signifié différent de celui qu'ils ont généralement en français national. La mutation est déterminée soit par le contexte lexical ou par le contexte syntaxique. Par exemple :

- chaîne « queue » on dit faire la chaîne ou chaîner, pour faire la queue.
- "Barbu", islamiste.

On enregistre aussi cette mutation sémantique par calque ; « donner sa fille », accord paternel pour marier sa fille, et le père est qualifié de « donneur », l'autre pour « demandeur ». Interprété dans le contexte, ou dans des réalisations discussives, ces unités donneront lieu à d'autres significations.

1.3. La dérivation

De nombreux termes sont créés par recourt aux règles de dérivation de français : le fait néologique réside dans le fait que le français national n'a pas utilisé ses possibilités dérivationnelles dans ces contextes lexicaux.

Exemples :

"Des jousquauboulistes", "la clochardisation", "un traditionaliste", "un religionniste", "un algerienniste" sont des lexèmes obtenues de constructions françaises, le journaliste construit d'autres unités lexicales. Pourrait – on les qualifier d'algériennes ? Et quel statut attribuer à ces unités « conformes » ?

M. Françoise MORTUREUX affirme que : "*La conformité aux règles ne garantit pas la lexicalisation d'un néologisme et inversement, des mots initialement étrangers aux systèmes sont adoptés par les lecteurs et peuvent même se servir de modèles, engendrant ainsi des règles nouvelles*"¹⁵⁹. Cependant, on peut les qualifier de bons néologismes :

*" Le bon néologisme doit être univoque, motivé, c'est-à-dire, porter en lui même la définition de la notion qu'il désigne, non connoté, économique et autant que possible, pouvoir fonder une famille grâce à des constructions multiples. Il doit de plus s'intégrer phonétiquement et morphologiquement au système linguistique dans lequel il s'enracine et répondre aux besoins des usagers "*¹⁶⁰.

¹⁵⁹ M.F MORTUREUX, Néologie lexicale. Système et locuteurs. In , Linx n° 40, 1999.

¹⁶⁰ Diki KIDIRI, Joly MURCIA, guide de la néologie, CILF, 1981, p 56.

Il est à noter que les jeux de mots, notamment le calembour, donnent naissance à des unités qui suscitent l'intérêt : citons à titre d'exemple, l'unité " Caméléon " qui veut dire : " Personne qui change de conduites, d'opinion, de langage suivant les circonstances " [s. figuré et vieilli].

Le terme est repris dans la rubrique mais ayant subi un changement morphologique et syntaxique pour devenir « le cas – méléon », et dérivés : « Si méléon » (monsieur Méléon), « les non-méléons », et « méléonères ». « Méléon » n'existe pas comme base autonome dans la langue française, et pourtant, vu la graphie du mot on peut l'analyser comme un mot composé par juxtaposition. Quel jugement peut-on apporter étant donné que l'unité de sens existe? Ces unités resteront-elles un fait du discours ? On peut trouver une réponse dans les propos de Brunet: "*Beaucoup de mots naissent, beaucoup vieillissent, mais peu meurent*"¹⁶¹.

1.4. La réactivation lexicale

On note aussi le recours assez fréquent à des termes dont l'usage en français national s'est assez perdu par exemple : « un caméléon » : la personne qui change selon les circonstances plaisantes (au sens d'aspect plaisant).

Parmi les termes réactivés, il y en a un qui tient une place importante (fréquences d'emploi très élevé), il s'agit du terme « trabendo » et ses dérivés « trabendiste » et « trabendicien » qui était utilisé pendant la colonisation à Oran, dans les milieux populaires hispanophones pour désigner le commerce aujourd'hui, il désigne le commerce illégal.

1.5. Le métissage

Dans les articles de El Guellil, on remarque, comme dans le parlé quotidien des algériens dans les pratiques discursives interactives, la fréquence d'emploi d'unités issues du métissage français /arabe dialectal. Il est ritualisé par une " *structuration des répertoires*"¹⁶².

Le français est constamment réorganisé dans des structures morphosyntaxiques déviantes apparentes.

Exemple :

¹⁶¹E. BRUNET, *L'évolution du lexique, approche statistique* in, Histoire de la langue française. CNRS éditions, 1995, p.223.

¹⁶²Alii BILLIEZ, *Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez des sujets plurilingues*, Cill, n°28, p.70.

- " L'anaghachi " de [" anarchie " + " ghachi "]
- " Se zaoualiser " de " zaouali " (pauvre) + iser (devenir)
- " Faoudamental " de " faouda " (anarchie) et « fondamental » (troncation aphérèse).

On observe aussi l'emploi des verbes de français calqués sur le système morphologique de l'arabe. Ils sont triturés et transformés pour les approprier selon des procédés qui vont greffer à un mot des indices et marques propres à l'arabe. Le mélange, témoigne-t-il d'une volonté consciente ?

Une prépondérance de "ce type d'alternances, intégrées dans la chaîne discursive, atteste de l'existence d'un métissage langagier, tendant à fondre en une pratique les langues en présence. Nous entendons par ce fait, que pour les locuteurs, il est des situations au cours desquelles ils font le choix, non pas de parler l'une ou l'autre langue, mais de parler ce qu'ils nomment leur langue, le discours métissé"¹⁶³.

Le métissage est un facteur d'enrichissement du français, donc de vitalité, de son adaptation aux différentes communautés linguistiques où se pratiquent plusieurs usages langagiers : *"Nul ne peut nier que par ce processus (métissage), la langue écrite s'est retrouvée enrichie, non seulement par les différents parlars, mais aussi par des écrits jusqu'alors bien circonscrits "¹⁶⁴.*

Le métissage donne lieu à l'usage de plusieurs langues dans la rubrique « tranche de vie » : c'est le français standard truffé d'emprunts, d'unités « mélanges » entre arabe algérien et français, ou dans des cas rares, entre anglais et arabe dialectale. Le métissage est un témoignage d'une réalité linguistique où se produit l'usage de toutes les langues en présence. Un métissage qui n'est autre qu'une « empreinte culturelle » témoignant du paysage linguistique spécifique à l'Algérie.

¹⁶³ H. MELIANI, Le métissage langagier comme lieu d'affirmation identitaire. in, trames de langues, usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb. Jocelyne DAKHLIA(dir.), Paris, Maisonneuve, 2004, p.425.

¹⁶⁴ R. DEVILLANOVA, G. VERMES, *Le métissage interculturel. Créativité dans les relations inégalitaires*. L'harmattan, 2005, p. 29.

2. Particularités linguistiques

Le discours journalistique objet d'étude est écrit en français. Mais, une première lecture fait remarquer la présence d'unités :

- françaises de formation mais qui ne figurent pas sur le dictionnaire.
- "étrangères" au français standard, détectées sans difficultés, comprises aussi par l'ensemble des lecteurs algériens (ayant la même langue maternelle que le journaliste), et donc, il s'agit d'unités empruntées.
- Métissées entre arabe dialectal/français, arabe standard/français et beaucoup moins, anglais/arabe dialectale.

La description du français de l'article peut se faire sur le plan phonétique, morphologique et syntaxique.

2.1 Phonétique et phonologie

Il s'agit ici d'étudier les emprunts vu qu'ils appartiennent à un système vocalique différent de celui du français. L'arabe dispose d'un système qui s'articule autour de trois phonèmes : /i/, /u/ et /a/ et donc dépourvu de voyelles antérieures arrondies et de voyelles nasales. Une première difficulté d'analyse ressort : la majorité des emprunts relevés sont pris de l'arabe dialectale qui n'a pas une forme écrite, il n'est que verbal. Cet arabe dialectal qui contient des réalisations consonantiques absentes du système vocalique français, tels :

- Le [H] spirante décrite comme laryngale : en arabe le ح , exemple : Hidjab, elhouma, hammam, houkouma ...
- Le [H] laryngal sonore : en arabe [ħ]

Exemple :

El hadok, zhar, mouhima, lafhama

- Le [x] de :

Ikouani, slikh, khalota ...

D'où l'adoption d'une phonie arabe se rend difficile dans certains cas par une prononciation ou une graphie très souvent fautive.

- Le "r" roulé, en arabe ر

Exemples : roujla, dachra, दौरا, fakra, ...

Le [ʕ] en arabe qui n'a pas de correspondant en français et souvent écrit dans l'article avec une â ou un a. le lecteur l'identifie tout de suite dans la lexie de l'arabe dialectale qu'il connaît, exemple :

"chaâb", "aynek", "el aâdim".

Pour les gallicismes, on note, qu'ils ont été adoptés et réutilisés en français.

L'adaptation lui ont fait subir des métamorphoses sur le plan phonétique :

- Le [e] se ferme en [i]
- Le [y] se délabialise pour devenir un [e], voir un [i].
- Les voyelles nasales sont remplacées par leur équivalent oral suivi d'un [n].

On note, une forte tendance à l'utilisation de mots français dans le discours assurant des fonctions linguistiques et sociales. Ce recours à ces unités intégrées au dialecte et réutilisées une seconde fois ne concerne que des unités lexicales et non des unités phrastiques supérieures au mot qui sont le fait du locuteur bilingue.

Exemple :

" Rak tatnerva "

" habit t'sabotini "

" chkoun il vous a autorisé le drapeau sur votre porte "

Le fait que beaucoup de locuteurs analphabètes recourent à des termes français est dû à la difficulté de ne pas pouvoir désigner une réalité ou un objet en utilisant un mot de l'arabe dialectal, et aussi, parce que, ces mots français adoptés se sont intégrés à l'arabe dialectal et font partie de son stock lexical. Ce sont des unités indissociables de l'arabe dialectal et vers lesquelles on ne sent pas qu'elles sont étrangères.

La prononciation demeure plus ou moins difficile concernant certains sons, c'est ce qui explique certaines modifications dans leurs emplois :

" n'voti " pour " voter "

" n'clati " pour " éclater "

" L'betima " pour " bâtiment "

" bantoura " pour " peinture "

- l'absence [P] de parabole dans le système phonétique arabe est substitué par un son proche [b]. de cet emploi ressort cette graphie, et prononciation nouvelles.

Exemple :

" lamba " pour " lampe ".

" boulitique " pour " politique ".

- il y'a aussi le [R], vibrante, vélaire, sonore : en arabe c'est le « غ » en français c'est le [R], en graphique «gh ».

Exemple :

" el ghaïta w el gallal ".

" raki ghalta ".

" fi ghaïbouba ".

" allah ghaleb ".

- Aussi, on peut, voir étant donné l'absence du [U] dans le système vocalique arabe, la substitution du [V] par le [f].

Exemples :

" falisa " pour " valise ".

" facances " pour " vacances " .

Le phénomène d'emprunt crée une certaine sécurité linguistique au sein de la communauté linguistique algérienne. Le français est utilisé d'une façon «naturelle» dans les usages quotidiens sans pour autant négliger la langue maternelle ou l'arabe standard. C'est la concrétisation de la diversité culturelle et linguistique en Algérie.

2.2 Syntaxe et temps verbaux

La différence entre un système verbal qui met l'accent sur les différences aspectuelles, celui de l'arabe et un autre, qui met l'accent sur les différences temporelles, le français, se manifeste surtout par l'emploi du présent dans des contextes narratifs où l'on attendrait des temps passé, en particulier, l'imparfait. Mais les occurrences sont rares.

Exemple :

- "C'est ainsi que filistiklal, des têtes sont constituées en comité, se décident de sillonner la ville "¹⁶⁵.

Dans le reste, les accords de temps sont conformes aux règles de la langue française.

Exemple :

- " Bekri, déjà, la partie de cartes a été truquée".¹⁶⁶

¹⁶⁵ Le quotidien d'Oran , 2003,n°2286.

- " fi had zman, c'est la griffe qui compte" ¹⁶⁷ .

Quant aux marques du genre qui caractérisent l'emprunt à l'arabe, ils sont conformes au système de la langue française, très souvent, l'emprunt conserve son genre dans la langue d'origine. En d'autres termes, il s'adapte au genre de la langue.

Citons à titre d'exemples :

La sadaqa, le rajel, le jar, la gouffa, el houma, la fatcha, la moda, la chibania, le oustad, une charria.

Le genre de l'adjectif est le plus conforme aux règles d'accord de la langue d'accueil.

- la dawla islamia.
- les sicrias internationaux.
- lichtirakia était imposée à la plèbe.

Soulignons que les marques du genre et du nombre sont appliquées intégralement aux lexies :

- Le genre féminin est marqué par la lettre finale (a) adjointe aux noms intégrés. Exemple : L'machina, L'coustima.
- Le nombre féminin pluriel arabe est formé en remplaçant " et " par " atte " et ce phénomène s'applique à beaucoup d'emprunts intégrés. Exemple : L'coustimet, L'machinet ...etc.

Le français est une langue fort présente dans le discours des locuteurs algériens, il se conforme aux règles de l'arabe dialectal même dans le discours journalistique. On communique en Algérie de la même façon, les idiomes du continuum apparaissent dans toutes les pratiques langagières et avec différents groupes sociaux.

En ce qui concerne le nombre, la majorité des unités empruntées à l'arabe s'accordent en genre et en nombre selon le système du français standard.

Exemple :

- Les sicrias.
- Les chnaouas.
- Les citirnettes.
- Les houkoumistes.

¹⁶⁶ Le quotidien d'Oran , 2003,n°2287.

¹⁶⁷ Le quotidien d'Oran ,2003, n°2333.

Le pluriel est doublement caractérisé par les marques de deux systèmes linguistiques : l'emprunt reçoit les marques du pluriel de l'arabe avec, la marque (s) du pluriel français, ainsi, l'emprunt à la langue arabe est susceptible de recevoir le pluriel du système arabe et simultanément le pluriel du système français.

Ex : une meddaha ⇒ les meddahates.
un cheikh ⇒ des chyoukhs.
un moudjahid ⇒ des moudjahidines .

Quant aux unités de fonds français, la décision du genre se fait d'une façon arbitraire.

Les dérivés par suffixation sont tous de genre féminin, par exemple : la piétonisation/ la clochardisation/la dollarisation/la dinarisation. Certainement parce que le suffixe -tion forme uniquement des substantifs féminins. Contrairement aux suffixes -isme, et -iste qui forme des noms de genre masculins.

Exemple : « un jusqu'aubouliste »/ »un khobziste »

- Pour les mots composés, on soulève les cas suivants :
- Féminin + féminin ⇒ féminin

Ex : la modernité + la nullité ⇒ la modernullité.

(troncation par aphérèse)

- Masculin + masculin ⇒ masculin

Exemple :

Clair + obscur ⇒ le clair-obscur

Mal + logé ⇒ le mal-logé .

Quant aux unités métissées, résultat du métissage arabe dialectale et français ou arabe dialectal/anglais l'accord se fait comme suit :

- Féminin + base non autonome ⇒ féminin

exemple :

la karitha + strophe ⇒ la karithastrophe.

- base non autonome + masculin ⇒ un khbisenessman

exemple :

féminin + masculin ⇒ féminin

L'anarchie + ghachi ⇒ l'anaghachi

Et là, une exception qui ressort aux règles de la langue française, deux genres différents, le résultat est toujours masculin.

Pour d'autres unités, la sélection s'opère autrement. En fait, pour l'unité "algerianus", quel est le genre à lui attribuer ? Sur le même modèle : khaddarus, djazarus. La détermination du genre puise dans l'origine de la base autonome : «djazair»et « khdar » en arabe dilectal est masculin donc, m'unité métissé est aussi de genre masculin, un djazarus, un khaddarus.

- Grand + oualou ⇒ un grand oualou.
- Si + méléon ⇒ si méléon (masculin)

Désignation masculine + (caméléon masculin).

La détermination lors de l'actualisation des emprunts dans le discours, se fait par les déterminants de la langue française pour certains et par le déterminant arabe dans d'autres cas.

Exemple :

- | | |
|----------------|----------------|
| * Une khedma . | * La rahma. |
| * Une khamsa. | * Une gouffa. |
| * Le ouali. | * Une khalota. |

Lorsque la détermination d'origine est marquée par les déterminants de la langue arabe « al » et « el », l'emprunt n'est pas actualisé par le système linguistique et peut conserver la détermination d'origine.

II. L'analyse sociolinguistique

Le français comme toutes les langues en usage se caractérise par sa créativité continue. Elle est due d'une part aux besoins de dénommer des réalités nouvelles vu l'évolution du monde et aux besoins inhérents à l'acte de communication d'où la nécessité de créer des néologismes et ce sont ces changements qui fondent l'Histoire de la langue : " *Toute l'histoire de la langue est celle d'une déformation des mots ou d'un glissement de significations* "¹⁶⁸ et " *Seules restent vivantes les langues qui se modifient suivant le cours du temps, qui s'adaptent*

¹⁶⁸ J.PRUVOST,J. SABLAYROLLES,*Les néologismes*,PUF,2003,p.59.

aux circonstances et aux besoins nouveaux, sans être momifiées par un conservatisme et un purisme excessifs "169.

Le français évolue de deux façons différentes, en France et dans les pays francophones. En Algérie, comme dans tous les pays maghrébins, le français n'est pas la seule langue en usage, il s'agit d'une situation plurilingue où les langues sont en contact perpétuel. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe dialectal, les différentes variantes du Tamazigh et l'arabe standard, redéfinit de façon évolutive les fonctions sociales de chaque idiome. Il convient, dans un premier lieu de procéder à une analyse sociolinguistique.

1. L'alternance codique

L'alternance codique résultat du contact des langues ne peut se pratiquer que dans des situations informelles où règne une certaine confiance, voire une complicité. A. BERRABEH, cite l'humoriste M. FELLAG qui décrit cette variété de français:

" C'est ma langue, le mélange de trois langues. C'est ça que je parle naturellement, et elle est comprise naturellement parce que le public est comme moi ... je suis contre tous les purismes, je suis pour le mélange, je suis pour l'utilisation libre de toute contrainte. Je ne suis pas linguiste, mais je pense que c'est comme ça que les langues sont faites, en se mélangeant à d'autres langues. On s'adapte tout de suite : un mot qui manque en français, on le prend du dialecte, de l'arabe, on le conjugue, on le triture et on fait un mot». ¹⁷⁰

Dans le français de la rubrique « tranche de vie », le journaliste s'exprime en français et met en œuvre l'alternance codique d'où l'introduction d'emprunts divers de l'arabe dialectale et de l'arabe standard. Comme le juge D. MORSLY : " *En Algérie, l'alternance codique est vraiment un mode de communication* " ¹⁷¹. Pour analyser les différentes variations dans l'usage de la langue, la sociolinguistique resitue le fait langagier dans l'ordre du social et du quotidien.

Le journaliste prend en considération l'ensemble des règles culturelles, psychologiques qui président aux échanges verbaux quotidiens des algériens, prend en considération aussi le paysage sociolinguistique algérien, et utilise pour traiter des sujets

¹⁶⁹ L. DERROY, *Néologie et néologismes : essai de typologie générale*, 1971, p. 6.

¹⁷⁰ M. BENRABAH, *Langue et pouvoir en algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*, Paris. 1999. p36.

¹⁷¹ D. MORSLY, "L'alternance des codes dans la conversation des locuteurs algériens". Colloque sur l'analyse des interactions Aix en Provence, 1991.

d'actualités un français qui recourt à l'emploi de néologismes et d'emprunts, comme dans le parlé des algériens. Cela suppose une certaine confiance et complicité entre les deux pôles de la communication.

« Tranche de vie » est un échantillon des phénomènes liés au plurilinguisme. Les locuteurs mettent en usage les idiomes en présence dans leurs vies quotidiennes. Ces langues s'interpénètrent et s'échangent sur le plan morphologique et sémantique.

L'alternance codique se réalise dans « tranche de vie » au niveau de la phrase dans des constructions intra phrastique, inter phrastique et extra phrastique.

Lorsqu'il y a alternance de codes, il y a nécessairement ambivalence de cultures. C'est à ce niveau que se pose le problème de la référence théorique. Daniel Véronique considère que " *Aborder les relations inter langues dans l'étude de l'appropriation linguistique et des phénomènes de bilinguisme engage des débats en matière de théorie de référence en psychologie et en linguistique* " ¹⁷².

L'alternance de codes dans les paysages plurilingues est un terrain de recherche ouvert à plusieurs études. Citons à titre d'exemple le chercheur aboutit à : " *Le phénomène de code switching entretient un rapport direct avec la formation reçue et l'environnement, cette variation de l'usage métissé manifeste un indice de transition linguistique* " ¹⁷³.

Les phénomènes liés au plurilinguisme sont présents dans la rubrique « tranche de vie », comme dans les pratiques langagières des sujets parlants algériens dans différentes situations de communications.

2. Facteurs linguistiques à l'origine de l'alternance codique

" *Le discours n'est pas seulement un message destiné à être déchiffré, c'est aussi un produit qui est livré à l'appréciation des autres* " ¹⁷⁴. La rubrique " tranche de vie " est destinée à des usagers de la langue française de différents niveaux d'instruction et de culture. L'arabe

¹⁷² D. VERONIQUE, " Comparer les langues. Perspectives didactiques? Le français dans le monde, recherche et applications ", 2005, p. 18.

¹⁷³ A. MALEK, " *La transition de l'intra phrastique à l'inter phrastique dans les usages conversationnels des étudiants algériens* ", p60.

¹⁷⁴ Y. KARA ATIKA, " *L'alternance codique comme stratégie langagière dans la réalité algérienne* ", in langues et contacts de langue dans l'aire méditerranéen, l'harmattan, 2004, p.31.

dialectal étant la langue maternelle de locuteurs algériens est présente dans toutes les réalisations discursives " *Bien parler, ce n'est pas mieux communiquer, c'est mieux décliner son identité sociale* "175. Le retour permanent aux lexies arabes est un trait identitaire. Le dialecte est présent dans le français du locuteur comme signe partagé avec ses lecteurs qui partagent avec lui cette appartenance culturelle et linguistique. Ce retour au dialecte est fait consciemment, dans ce sens la lexie arabe touche beaucoup plus et réfère beaucoup mieux au sens conjugué dans le contexte socioculturel algérien.

Le discours cité est l'intégration de prises de paroles dans un espace énonciatif qui respecte la forme. Elles ont été émises, le plus souvent représentées par des dialogues enchaînés dans l'énoncé. Toucher la majorité des lecteurs, passer adéquatement son message c'est puiser dans l'héritage linguistique culturel commun, qui est le dialecte. En effet, " *L'acte de penser*

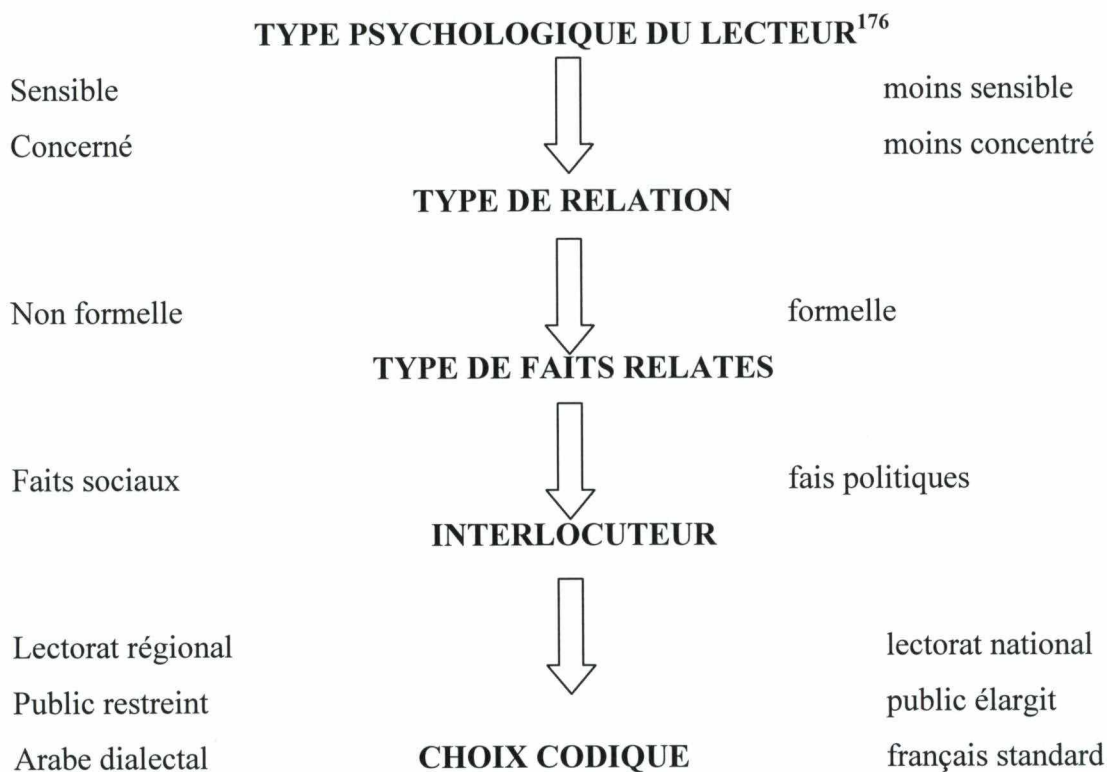
Les unités introduites du dialecte sont des fois, dialectales pures, et dans d'autres cas, ce sont des unités du français (vu que le français est une langue très ancienne en Algérie) que le dialecte s'est appropriées et a « arabisé ». Des unités françaises d'origine, réapparaissent une seconde fois dans l'article mais sous une autre forme.

L'alternance codique dans le paysage linguistique algérien est un élément distinctif qui caractérise les échanges verbaux entre les différents groupes sociaux comme le témoignent les enquêtes de terrain établies en sociolinguistique, citons à titre d'exemple " la transition de l'intra phrastique à l'inter phrastique dans les usages conversationnels des étudiants algériens " de Azzedine MALEK, " alternance de codes dans les pratiques socio discursives " du Dr. Ali KHERBACHE de l'université d'Annaba, " l'alternance codique comme stratégie langagière dans la réalité algérienne " apparue en 2004 dans " langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne ".

Entre les différents groupes sociaux se pratique une alternance de codes entre français et langues maternelles qui peuvent s'expliquer par des faits extralinguistiques. En effet, le changement de code est aussi déterminé par les enjeux de la communication.

¹⁷⁵ J. MONOD, *Les barjots*, Paris, UGE. 10/18. 1968.

Une ébauche schématisée de ces intervenants les présentait dans un ordre décroissant sous la forme d'une logique de chaînons successifs.



3. Fonctions du métissage linguistique

Les discours mis en usage par les locuteurs algériens se distinguent par la variation imposée en partie par des facteurs, géographiques et socioculturels.

L'univers sociolinguistique algérien est marqué par une confrontation permanente des langues en présence. Cette pluralité linguistique traduit en fait un état de plurilinguisme avéré. Ce dernier peut être perçu comme un héritage socioculturel qui se traduit dans le discours des sujets parlants dans la diversité des situations d'échanges. On retient, en ce sens, que " La multiplicité des langues est un lot commun même si elle se manifeste différemment selon les cas ".¹⁷⁷

¹⁷⁶ Le schéma inspiré de Lalia SEKAI. *Les langues en Algérie*, 2002. p. 17.

¹⁷⁷ J.L CALVET, *La guerre des langues*, 1999. Paris, Hachette, p.89.

L'arabe dialectal est la langue maternelle, norme d'usage de la sphère arabophone, par opposition à la langue de référence apprise à l'école. A ce sujet, B. DESLAND note : "*L'arabe parlé constitue à l'exclusion de toute autre forme d'arabe, la langue maternelle du sujet parlant arabophone, par elle s'exprime son affectif. Elle est diverse est soumise à variation selon la région, l'âge, le sexe et le milieu social du locuteur*"¹⁷⁸.

L'alternance des codes et le métissage linguistique et culturel ne sont pas le fait uniquement du rédacteur de cette rubrique "tranche de vie". Plusieurs études et enquêtes de terrain l'ont confirmé. En effet, la réalisation du métissage se fait dans tous les groupes sociaux et par différents groupes d'âge et ayant aussi différents niveaux d'instruction.

3.1. La fonction identitaire

Cette façon de dire des groupes qui n'utilisent pas un seul idiome rend compte de leurs réalités quotidiennes partagées. C'est une façon de s'exprimer assure la cohésion comme le souligne D. CAUBET : "*Cette prononciation du français sert sans doute à marquer au départ une appartenance au groupe, un attachement aux racines, avec une fonction identitaire forte*"¹⁷⁹.

La notion d'identité culturelle est en relation avec l'existence d'un groupe humain particularisé. Il demeure qu'il n'y a pas de groupe sans sentiment d'une personnalité propre. La définition de Selim ABOU le confirme : " Nous entendons par le groupe ethnique un groupe dont les membres possèdent à leurs propres yeux et aux yeux des autres, une identité enracinée dans la conscience et fondée sur des données objectives telles qu'une langue, une race ou une religion commune, voire un territoire des institutions ou des traits culturels communs, quoique certaines de ces données puissent manquer"¹⁸⁰.

La langue est le vecteur le plus efficace de l'identité culturelle. Le désir de faire usage de la langue à soi s'observe dans toutes les situations de bi ou multilinguisme .Elle remplit

¹⁷⁸ B.DESLAND dans Billiez,*De la didactique des langues étrangères à la didactique du plurilinguisme, hommage à Louise DABENE*,CDL-LIDILEM, Grenoble III, 1998.

¹⁷⁹ D. GAUBET, *Métissages linguistiques ici et là-bas*, in pratiques langagières urbaines, enjeux identitaires, enjeux cognitifs. 2002. page 117.

¹⁸⁰ S.ABOU,*L'identité culturelle*,Paris Anthropos,in le multilinguisme, une source de conflit,1986,p.378.
. http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlx_monde/langues/cohabitation-sources-conflits.htm.

différentes fonctions dans la société : la première est intégrative, la langue maternelle et l'acquisition d'une langue étrangère permettent la participation à la culture d'un groupe ethnique, certainement parce qu'elle permet d'accéder de l'intérieur aux autres éléments de cette culture. La communication et l'expression rejoignent deux actes de paroles, dire le plus exactement possible ce qu'on a à dire en puisant de la connaissance que l'on a de la langue, les éléments les plus aptes à transmettre le message

Mohamed DIB affirme à ce sujet : *" le français est devenu ma langue adoptive, mais en écrivant ou en parlant, je sens mon français manœuvré, manipulé d'une façon indéfinissable par la langue maternelle Pour un auteur, ça me semble un atout supplémentaire, si tant qu'il parvienne à faire sonner deux idiomes en sympathie "*¹⁸¹ ou encore : *" le français est aujourd'hui une langue que les algériens ne dédaignent pas de pratiquer largement. J'ai débuté moi même dans la vie comme à l'école dans cette langue qui loin de me rendre français, m'a fait algérien »*¹⁸².

Et à propos de la création théâtrale, KATEB Yacine affirme : *" Jusqu'à présent, il m'arrive de concevoir des scènes en français uniquement par le caractère, un français graphique. Le contenu reste de l'arabe parce que je vois le public auquel je m'adresse "*¹⁸³.

Le français n'est plus français en Algérie, " manœuvré" aux dires de M. DIB, veut dire, que le français en Algérie, n'est pas le français de France. Il s'agit d'un français qui assure une autre fonction : pluri construction du sens.

3.2. La pluri construction du sens

*" L'identité est le produit intériorisé des interactions vécues par le sujet "*¹⁸⁴. Partant de cette définition, les langues en contact permettent au locuteur d'affirmer son identité en se situant dans un environnement où il délimite ses réseaux d'appartenance. Dans l'interaction la /les langues vont permettre au locuteur d'individualiser son identité. *« Le contact des langues va vers une pluri construction du sens et des agencements identitaires "*¹⁸⁵. Le

¹⁸¹ Cité dans *les mots du bled*, D CAUDET. Paris, l'Harmattan 2004. p16.

¹⁸² Idem, page 16.

¹⁸³ Ibidem.

¹⁸⁴ M.M.BERTUCCI, *Plurilinguisme, parlars métissés et configurations identitaires dans l'espace francophone .Mots des migrants et français circulant.*
www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/22/Bertucci.pdf.

¹⁸⁵ C. Juillard. *Le plurilinguisme au Sénégal*. Langues et identités en devenir. Col. Dictionnaires et langues, 2005. p. 181.

locuteur met en place des pratiques langagières originales à travers une inter langue, et donc, de nouvelles façons de dire et d'être. Les discours mixtes permettent à la fois de faire apparaître des identités sociales multiples en fonction de la valeur symbolique du code utilisé et comme " *Une possibilité supplémentaire de construction du sens dans l'interaction* "186. Cette créativité permet de voir le répertoire de langue comme " *Un ensemble ouvert, non délimité, à partir duquel le locuteur opère en choix d'identification linguistique* "187. Le métissage est alors un procédé qui met en œuvre à la fois l'action des locuteurs et le fond de la langue qui montre une richesse de constructions qu'on ne peut délimiter. Une richesse qui naît du fond social, du répertoire des langues ou idiomes en présence et de l'usage des codes par les locuteurs.

3.3. La fonction cryptologique

Le métissage linguistique peut avoir également une autre fonction dénommée cryptologique. J. BILLIEZ note : " *C'est alors la fonction cryptologique qui devient prédominante lorsqu'il s'agit de critiquer quelqu'un sans être compris ou bien de transmettre immédiatement une information en la présence physique d'une personne* "188.

Cette fonction est surtout visée par les jeunes dans leurs parlés, comme le témoignent différentes enquêtes réalisées dans ce domaine. Mais dans l'article présent, «tranche de vie», le journaliste ne réfère pas à cette fonction dans la mesure où le message journalistique est destiné à être lu, décodé, compris par tous les locuteurs qui vivent aussi le multilinguisme en algérie.

Le métissage touche à la syntaxe et le lexique. Ce français se trouve modelé par les langues et les formes du discours employées dans la communauté confrontée aux différents actes de langages. " *Le métissage s'imprègne alors des réalités culturelles, devient le témoin d'un ailleurs, signe de vie débordante* "189.

¹⁸⁶ C.Juillard, Le plurilinguisme au Sénégal, Langues et identité en devenir, Col. Dictionnaires et langues, 2005, p.185.

¹⁸⁷ J.L Amselle, *Du métissage au branchement des langues*, in, *trames de langues, usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*. Jocelyce DAKHLIA (dir.). Paris. Maison noeuve,2004, p276.

¹⁸⁸ J.Billiez, " *Le parler véhiculaire interethnique de groupe d'adolescent en milieu urbain* ". Actes du colloque "des langues et des villes ". Dakar . page 123.

¹⁸⁹ R. de Villanova, G. VERMES. *Le métissage interculturel*, L'harmattan. 2005. p, 35.

Quelque soit ses fonctions, le métissage est une source de vitalité du français dans la mesure où il s'enrichit de nouvelles unités, de nouvelles constructions et de nouveaux sens. Il est qualifié de " *Un français aux couleurs des différentes cultures dont il est imprégnées* " ¹⁹⁰.

III/ Le français en usage dans la presse

Comme dans tous les pays du Maghreb, le français est au centre d'une mosaïque de langues et de cultures. Il s'agit d'une situation poly glossique. Le corpus étudié est construit à partir de la presse, notamment de l'article quotidien " tranche de vie ". La langue de la presse présente des formes linguistiques moins marquées et est de ce fait très proche de celles généralement utilisées par les locuteurs algériens.

1. Traits spécifiques.

Le corpus néologique analysé note l'emploi à la fois de néologismes de fond français (constructions à partir de lexies françaises existantes donnant lieu à des unités lexicales qui ne figurent pas sur dictionnaires) et de néologismes appartenant à la matrice externe, l'emprunt, qui présente 73% du corpus A. QUEFFELEC, les qualifie de « Algérianismes ».

Une fois insérés dans le discours, les algérianismes assument la fonction qui leur est dévolue : " *Exprimer et dénoter un vécu ou une réalité qui ne peuvent pas être désignés par une lexie appartenant originellement à la langue française* " ¹⁹¹. Les algérianismes sont introduits par le biais de l'alternance codique qui est : " *Un mode de communication les lecteurs y recourent volontiers, non point pour surmonter des lacunes linguistiques mais pour "mieux", " d'avantage " communiquer, convaincre, jouer avec le ou les langues et créer des effets humoristiques* " ¹⁹².

L'introduction et l'usage des emprunts dans le français en Algérie, marque un écart linguistique par rapport au français de référence. Mais dans le contexte algérien " *L'écart n'est pas perçu par le sujet parlant comme une faute par rapport aux règles normatives mais*

¹⁹⁰ R.DE VILLANOVA, G .VERMES ,*Le métissage interculturel*,L'harmattan, 2005, p.37.

¹⁹¹ A.QUEFFELEC,Y.DERRADJI, Y.C.BENCHEFRA ,D.S.DEKDOUK, *Le français en Algérie*, 2002,p.133.

¹⁹² D. MORSLY,*Les particularités lexicales du français parlé et écrit en Algérie*, in, *L'inventaire des usages de la francophonie*, D. LATIN, A. QUEFFELEC,1993,p.227

plutôt comme une façon d'être, une volontaire affirmation de soi qui se réalise par l'exercice d'un travail sur toutes les potentialités de la langue française "¹⁹³.

On ne peut isoler la langue française, le locuteur, et le contexte dans lequel, elle est utilisée. G. MANNESY, affirme à cet égard que : "*Tout discours produit par un sujet parlant ne peut effectivement se faire en dehors d'une situation sociale, économique, culturelle et politique partagée par des sujets parlants, liés et unis par des intérêts communs et se reconnaissant*"¹⁹⁴. Le contexte détermine donc toujours l'usage que les locuteurs font de la langue.

La majorité des emprunts provient de l'arabe dialectal. Dans un second lieu, de l'arabe standard. Y. DERRADJI explique les conditions d'apparition d'une nouvelle variété de français en Algérie :

*"La communauté algérienne d'expression francophone affiche un tant soit peu son autonomie par rapport, aux normes académiques en faisant valoir la prépondérance d'un usage légitime, d'une norme locale. Celle-ci se constitue en tant que particularisme, comme un signe distinctif spécifique intrinsèque qui se manifeste sur le plan du corpus de ce français régional d'Algérie, par des marqueurs spécifiques qui peuvent toucher même à la structure de cette langue et surtout par une importante néologie tant sémantique que lexicale"*¹⁹⁵.

Dans le contexte algérien, l'emprunt est un fait ordinaire vu le contact de plusieurs idiomes. Il se justifie en principe par un besoin. La réalité et la force du besoin linguistique sont à l'origine de tout emprunt. Il est emprunt de nécessité quand il désigne des réalités culturelles algériennes que la langue française ignore. Les locuteurs francophones empruntent des termes ou concept au lieu et place d'une périphrase, procédé qui se justifie soit par un "souci de clarté, soit par paresse de l'écrit"¹⁹⁶. D'ailleurs même les puristes français reconnaissent avec raison le besoin que le système linguistique manifeste en présence d'un emprunt lexical quand "il remplace une périphrase gauche et lourde"¹⁹⁷.

Emprunt justifié, c'est-à-dire un terme appartenant à l'arabe dialectal ou standard désignant des objets de la vie quotidienne, l'alimentation, tenue vestimentaire, religion,

¹⁹³ Y. DERRADJI, *La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ?* in, *Des langues et des discours en question*, les cahiers du Slaad 2, Université de Constantine , p. 15.

¹⁹⁴ Y.DERRADJI ,*La langue française en Algérie:particularisme lexical ou norme endogène ?*In,*Des langues et des discours en question*,Les cahiers du Slaad 2, Université de Constantine,p.16.

¹⁹⁵ Idem, p.16

¹⁹⁶ L.DEROY, *L'emprunt linguistique*, les belles lettres, 1956,p.139.

¹⁹⁷ Idem, page 167

possède de fortes chances d'être intégré dans le système linguistique français. D'ailleurs, bon nombre d'emprunts de l'arabe dialectal se sont intégrés à la langue française, se sont lexicalisés.

Il existe aussi, des emprunts qui ne sont pas nécessaires et que les linguistes qualifient de " facultatifs ", c'est-à-dire "*Des emprunts lexicaux inutiles parce qu'une désignation existe ou est possible dans la langue emprunteuse*"¹⁹⁸. Dans ce cas il n'y a pas de besoin matériel à emprunter des mots ou concepts aux langues concurrentes dans le champ linguistique vu que ces lexèmes ont des équivalentes en français de référence.

Il faut dire que l'équivalent ne porte pas la même charge sémantique "*L'équivalent de langue française ne reflète que de manière très imparfaite la réalité désignée ou le référent dénoté*"¹⁹⁹. Pour illustrer son assertion, il cite l'exemple de " moussabil " qui a comme équivalent dans la langue française : " maquisard " alors que pour un sujet algérien on est en présence de deux sèmes : " don de soi " et " sacrifice pour une cause noble ". Il ne faut pas aussi oublier que, le locuteur s'exprimant en français s'adresse essentiellement à des locuteurs algériens, et donc ils ont avec lui la même appartenance socioculturelle. Donc le retour à la norme partagée, arabe dialectal est justifié même en présence de l'équivalent dans la langue d'accueil. L.H. GRAY explique cette attitude par le fait que tout mot emprunté l'est pour une raison qui semble bonne et suffisante à l'emprunt.

D. GAADI, qui a travaillé sur le français en usage au Maroc, explique ce comportement par "*Une économie dans la communication : lorsque l'équivalent français est composé de deux mots en plus, le sujet emprunte alors le signifiant composé d'un mot simple comme **Sni** au lieu de plateau en cuivre ou " haïk " au lieu de " longue pièce d'étoffe rectangulaire dans laquelle se drapent les femmes musulmanes*"²⁰⁰, ou par la nuance de sens : le mot en langue française n'ayant pas exactement le même sens que celui en usage en arabe.

L'emploi de ces lexies empruntées à l'arabe dialectal, est comme l'affirme KHETIRI «*L'emprunt sert à renvoyer peu ou prou à la réalité algérienne que tout emprunteur potentiel tente de dénoter avec pour seul souci de pénétrer dans l'esprit de l'auditeur ou du lecteur, lui aussi algérien*"²⁰¹.

¹⁹⁸ L.DEROY, *L'emprunt linguistique*, les belles lettres, 1956, p. 172.

¹⁹⁹ Y.DERRADJI, *Le français en Algérie, langue emprunteuse et empruntée*.
<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/Derradji.html>.

²⁰⁰ M.KHETIRI, *Le français en Algérie ou le français d'Algérie*, Synergie n°4; Algérie, 2009; p.57.

²⁰¹ M. KHETIRI. *Le français en Algérie ou le français d'Algérie*, Synergie n°4; Algérie, 2009, p.68.

L'usager de la langue française puise dans la norme endogène, l'arabe dialectal, emprunte des unités lexicales et les introduit dans le discours, lui applique par la suite toutes les ressources propres à la langue d'accueil.

Le signataire de l'article produit aussi des néologismes de fond français mais qui n'existent pas en français de référence. Seul l'usage peut juger de ces néologismes, cas contraire, ils resteront des faits de discours, c'est une création qui n'a pas de frontières:

*" La langue française participe d'un imaginaire linguistique social en actes, qui mêle invariablement usages et systèmes linguistiques dans un foisonnement créatif qui ignore les frontières et les rigidités idiomatiques conventionnels "*²⁰². Le français en Algérie est constitué d'un continuum de variétés qui est un apport des plus précieux au français de France. Le français évolue autrement hors la France. Il a un apport considérable au lexique dans lequel les locuteurs incrustent toutes les cultures afférentes aux divers peuples constituant la francophonie.

Les locuteurs francophones mettent en usage le système linguistique français en le rechargeant à la fois de *" sens spontanés, intentionnels, presque raisonnés qui viennent se superposer à la lexie, comme une valeur ajoutée aux sens déjà existants en français autochtones "*²⁰³.

L'appropriation du français passe par la nécessité de rendre cette langue conforme à la vision algérienne. Y.CHERRAD BENCHEFFRA souligne que, hors de La France: *"Les variétés de français ne peuvent plus être vues comme des réalisations plus ou moins déviantes par rapport au bon usage, censé être de France codifié dans les grammaires et répertorié dans les dictionnaires, ou par rapport à un usage moins classique mais qui resterait strictement hexagonal "*²⁰⁴.

2. Le français norme endogène

²⁰² R. SEBAA, *Culture et plurilinguisme en Algérie*, juillet 2002. p 63.

²⁰³ A.B EDEMA, cité par M.KHETIRI in, *Le français en Algérie ou français d'Algérie*, Synergie n°4, 2009, p.69.

²⁰⁴ Y. CHERRAD BENCHEFFRA . Les cahiers du SLAAD 2. Université de Constantine.

Quel est le vrai statut de la langue française dans la société algérienne ? K. TALEB IBRAHIMI affirme que : " Elle oscille constamment entre le statut de langue seconde ou véhiculaire et celui de langue étrangère privilégiée partagée entre le demi " officiel " d'une part et la prégnance de son pouvoir symbolique d'autre part " ²⁰⁵.

Dans la société algérienne, la langue française occupe une place importante comme le confirme R. SEBAA : " Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue de l'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif " ²⁰⁶, et ailleurs, il continue : " La langue française participe d'un imaginaire linguistique en actes qui mêle invariablement usages et systèmes linguistiques dans un foisonnement créatif " ²⁰⁷. Cela, dans la réalité est le métissage figuré par les divers phénomènes de contact, emprunts, calques, alternances de codes, trait spécial des pratiques langagières en Algérie. Mais, s'agit-il d'une liberté et d'une certaine résistance aux normes linguistiques et culturelles dominantes ?

K. TALEB IBRAHIMI a réalisé une enquête de terrain sur les pratiques langagières des jeunes algériens, elle affirme : " Beaucoup de mots français émaillent leurs discours. Introduction d'un seul mot ou d'une partie de phrase, ou alors d'une phrase entière. Dans le discours des jeunes, l'alternance des codes est omniprésente " ²⁰⁸.

Le métissage est donc affaire de tous, des jeunes, des écrivains, des journalistes, des étudiants. El Guellil, à titre d'exemple, écrit en français, introduit des mots de l'arabe dialectal, de l'arabe standard, des phrases entières, use de l'alternance codique, produit des unités hybrides qui véhiculent un sens. Comment qualifier le français qu'il utilise comme moyen de communication ?

K. TALEB IBRAHIMI parle de " Langage spécifique " où s'agencent des unités de forme et sens de français, d'arabe dialectal, de français réapproprié et trituré et réutilisé une seconde fois dans le discours objet d'étude. La prépondérance de ce type d'alternances intégrées dans la chaîne discursive, atteste de l'existence d'un métissage langagier tendant à

²⁰⁵ K. TALEB IBRAHIMI, L'Algérie : coexistence et concurrence des langues. Colloque pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne. 20-22 juin 2006.

²⁰⁶ R. SEBAA, *Culture et plurilinguisme en Algérie*. Juillet 2002.

²⁰⁷ Idem.

²⁰⁸ K. TALEB IBRAHIMI, *Un cas exemplaire de métissage linguistique : les pratiques langagières des jeunes algériens in trames de langues, par Jocelyne DAKHLIA, maison neuve et LaRose, 2004, p.234.*

foudre en pratique les langues en présence. « Nous entendons par là le fait que, pour les locuteurs, il est des situations au cours desquelles ils font le choix, non pas de parler l'une ou l'autre langue, mais de parler ce qu'ils nomment leur langue, le discours métissé »²⁰⁹.

Le français de la presse échappe à être français de fond, il n'est qu'un moyen d'expression qui emprunte des idiomes locaux, qui métisse aussi, qui construit et adopte de nouvelles constructions tout sur le plan lexical que syntaxique.

R. SEBBA qualifie le français de "*Langue française algérienne qui n'appartient plus à la koiné de France. Figure vivace de l'altérité intériorisée, elle s'imbrique et s'implique en permanence dans la mouvance de l'être linguistique social algérien et participe à ses formes diversifiées d'expression*"²¹⁰.

L'emploi de termes de forme française qui n'existent pas dans le français de référence montre le privilège que s'octroie l'Algérien qui parle et écrit cette langue. Il façonne le français au besoin de la communication. Une langue utilisée pour exprimer ce qui est algérien.

"La variété de français utilisée en Algérie se constitue par l'ensemble des traits distinctifs constituant son caractère régional en d'autres termes, c'est la variété linguistique d'une communauté linguistique qui se particularise surtout par une double distinction : elle a eu part avec d'autres communautés linguistiques (maghrébines) la norme référentielle qui est le français standard et un usage particularisant fonctionnant comme une norme linguistique locale, endogène, répondant beaucoup plus à des considérations idéologiques de rapport à la langue et à la culture française car cette langue et cette culture s'inscrivent dans un environnement plurilingue et pluriculturel dominé par l'arabe dialectal, le principal véhiculaire qui sert aux besoins de la communication et des échanges interpersonnels"²¹¹.

Dans un autre registre, les journalistes comme les écrivains algériens d'expression française, utilisateurs du français mésolectal ont intériorisé des unités lexicales d'origine française ou arabe dans un français de couleur locale. Le particularisme lexical s'adapte donc à la sociolinguistique du français en Algérie.

Partant de ces formes attestées dans le français parlé et écrit en Algérie, on peut dire qu'il existe une variété de français propre à ce pays.

²⁰⁹ F. MELIANI, Le métissage, comme lieu d'affirmation identitaire langagière. LIDIL, 1973, p. 06.

²¹⁰ R. SEBBA, l'Algérie et la langue française, L'altérité partagée, page 61.

²¹¹ Y. DERRADJI, Le français en Algérie, langue emprunteuse et empruntée, Université de Constantine <http://www.unice.fr/ILE-CNRS/ofcaf/13/derradji.html>.

K. TALEB IBRAHIMI note à propos des locuteurs algériens :

"Ils font montrer une grande liberté dans leur utilisations de ces ressources et une formidable capacité du sens, de mots, « des langues », en jouant justement avec elles, en se jouant d'elles, en opérant un continuels va – et- vient entre elles, en les faisant se heurter , se chevaucher, se traverser même s'épouser dans une fusion stigmatisée par les bien pensants et les gardiens du temple et du dogme car illicite, anormale et déviante faisant fi du bon usage »²¹².

La rubrique que nous avons étudiée témoigne de la situation du français en Algérie. Ainsi, les phénomènes liés au plurilinguisme sont visibles.

C'est l'usage qui est à la base du changement linguistique : *"Que les changements linguistiques se produisent sur un plan quelconque, lexical, syntaxique ou phonologique de la langue, ils sont toujours sinon totalement déterminés, par la nécessité, pour la langue, d'assurer la communication entre ceux qui la pratiquent "*²¹³.

Donc, en présence, une réalité linguistique qui connaît une évolution continue et rapide, pour en rendre compte, la langue est censée avoir le même dynamisme. La langue évolue notamment par la simple utilisation que lui réservent les locuteurs. Elle connaît alors des changements importantes sur tous les plans : phonétique, morphologique ; syntaxique, lexical et sémantique.

Une question importante et qui cherche des éléments de réponse reste à poser : quel est le devenir de la langue française ? Et quel français enseigner ? Claude HAGEGE propose une réponse : *" Enseignons le français tel que les gens le parlent...toutes les langues du monde, y compris celle que vous voyez dans leur état le plus littéraire donnant lieu à des chefs d'œuvres d'architecture littéraire, ont été à tout moment hérissé de « fautes ». La faute d'hier devient la norme d'aujourd'hui, la faute d'aujourd'hui sera la norme de demain "*²¹⁴.

²¹² K.TALEB IBRAHIMI, *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues. Colloque pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne.* 20-22 juin 2006.

²¹³ A. MARTINET, *Evolution des langues et reconstructions.* PUF, 1975. p. 7.

²¹⁴ C. HAGEGE, *Ce plurilinguisme, éthique d'avenir, assises sur l'enseignement du français et en français.* Agence universitaire de la francophonie, 1998. p. 58.

Conclusion Générale

Le français occupe une place de choix dans le paysage linguistique algérien. Comme toutes les langues vivantes, il change, s'adapte au contexte socioculturel et aux intentions des usagers.

La question de la langue française est à la source de conflits identitaires tant au niveau personnel que social et politique. Le contexte algérien multilingue favorise une catégorisation des locuteurs déchirés entre authenticité et identité symbolisée par l'arabe d'une part, et modernité et expansion économique d'une autre part. Bien que, catégorisation toujours nuancée un intérêt particulier se manifeste à l'égard de la langue française de la part des jeunes, des femmes, des classes moyennes et supérieures. Il ne reste pas moins que, d'une manière générale, les algériens vivent bien le bilinguisme.

Dans l'interaction, le français s'enrichit de nouvelles unités lexicales appartenant à la matrice externe, l'emprunt, et d'unités de formation de fond français et d'unités métisses obtenues par hybridation. La quasi-totalité des unités relevées sont de fond algérien, ce qui donne à ce français, le français d'Algérie, une couleur locale, un français que le locuteur algérien s'est approprié et fait adapter à la réalité et aux exigences socio culturelles algériennes, un français d'âme algérienne.

Les mécanismes internes d'enrichissement de la langue sont utilisés dans le corpus étudié, on a relevé des unités lexicales formées par dérivation, par composition et par jeux de mots. Ces lexèmes construits de fonds français assument la fonction de communication qui leur est dévolue, véhiculent un sens où des sens dans le discours où elles sont nées .Mais, elles n'ont pas la chance d'être, toutes, lexicalisées, elles peuvent rester des faits de discours. La diffusion, assurée par les medias, ainsi que la fréquence d'emploi peuvent mettre fin à l'acte de nouveauté et intégrer ces lexèmes définitivement dans le stock lexical de la langue française.

La lecture et l'analyse de ce discours journalistique ont permis le relevé d'unités métissées. Ce métissage linguistique entre français et langues locales, et spécialement l'arabe dialectal est le résultat direct du contact des langues. Elles véhiculent un sens que seuls les locuteurs algériens francophones peuvent saisir étant donné qu'elles sont formées à partir de bases appartenant à des langues qu'ils maîtrisent assez bien:l'arabe dialectal et le français.

Le locuteur, comme les usagers de la langue française en Algérie, met en œuvre ses capacités à mouvoir dans son répertoire verbal en exploitant toutes les facettes. Les unités produites traduisent le dépassement que les locuteurs algériens opèrent dans le champ de la communication sociale, du marché langagier.

Au fait, le discours journalistique qui utilise en Algérie le français mesolectal est truffé d'unités appartenant à l'arabe dialectal. La quasi-totalité des néologismes sélectionnés appartient à la matrice externe; introduits pour exprimer des réalités purement algériennes. Le besoin d'expressivité, d'économie aussi est à l'origine de l'introduction de ces lexèmes dans le discours. C'est que, il y'a une certaine complicité entre le rédacteur de l'article et ses lecteurs, qui dans leurs pratiques sociales, utilisent eux aussi l'alternance codique et introduisent des emprunts dans les discours qu'ils produisent. L'emprunt donne à ce français une couleur locale. C'est un français qu'on s'est approprié et qui s'est adapté à la réalité socio culturelle algérienne.

Le contact des langues est en réalité un contact de cultures et de civilisations qui s'interpénètrent, qui s'échangent, qui s'enrichissent réciproquement .Il s'agit beaucoup plus d'un métissage culturel.

La langue française occupe une place importante dans la réalité algérienne. Mais la question du statut reste délicate .Dans la presse algérienne d'expression française, il s'agit de quel français ? Est-il une norme endogène ? Si on accepte la définition qui dit que la norme Serait ce qui est d'usage par le groupe, la réponse serait oui, la variété de français en usage en Algérie est une norme endogène propre à l'espace sociolinguistique algérien.

Que l'on définisse le français en Algérie de variété endogène, ou en terme de français possédant un répertoire lexical particulier, ce qui ressort de ce français et qui est à la source de cette spécificité, me semble-t-il, est la volonté de faire cette langue, une langue porteuse de valeurs et de réalités algériennes. Les études intermaghrébines des particularités lexicales du français devraient mettre en évidence ces spécificités communes, témoignage d'un dialogue de culture ouvert.

Bibliographie

Articles et pages web

- Salim ABOU, *L'identité culturelle*, Paris Anthropos, in le multilinguisme, une source de conflit, 1986, p.378.
http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlx_monde/langues/cohabitation-sources-conflits.htm.
- Mohamed ACHOUCHE, La situation sociolinguistique en Algérie, Langues et migrations, centre de didactique des langues, Université des langues et de lettres de Grenoble. (1981).
Langues et migrations, centre de didactique des langues et lettres de Grenoble.
- Jean loup AMSELLE, *Du métissage au branchement des langues*, in, *trames de langues, usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*. Jocelyne DAKHLIA(dir.), Paris, Maisonneuve, 2004.
- Ourida BABASSI, *Procès d'indexicalisation dans le parler bilingue franco-arabe – algérien*, Université de Paris III.
<http://www.marges linguistiques.com>
- Jacqueline BASTUJI, Aspects de la néologie sémantique, Langage n°36.
- Mohamed BENRABAH, Langue et pouvoir en algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique, Paris, 1999.
- Fouzia BENZAKOUR, *Diversité culturelle et linguistique :quelles normes pour le français ?* Agence universitaire de francophonie, 2001.
- Fouzia BENZAKOUR, " *Langue française et langues locales en terre marocaine: rapports de force et reconstructions identitaires*".
www.cairn.info/load-pdf ?ID_ARTICLE/Her-126-0045.
- Marie Madeleine BERTUCCI, *Plurilinguisme, parlars métissés et configurations identitaires dans l'espace francophone. Mots des migrants et français circulant*.
www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/22/Bertucci.pdf
- Alii BILLIEZ, *Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez des sujets plurilingues*, 2002.
- Jacqueline BILLIEZ, " *Le parler véhiculaire interethnique de groupe d'adolescent en milieu urbain* ". Actes du colloque "des langues et des villes, 1992.
- Jacqueline BILLIEZ, *De la didactique des langues étrangères à la didactique du plurilinguisme, hommage à Louise Dabène*, CDL-LIDILEM, Grenoble III, 1998.
- Dominique CAUBET, " Ce français qui nous vient du maghreb. Mélanges linguistiques en milieu urbain", *Revue des littératures du sud*, n°159, 2005.
- Yacine CHERRAD BENCHEFRA, *Les cahiers du SLAAD 2*. Université de Constantine.

- Yacine DERRADJI, "Le français en Algérie, langue emprunteuse et empruntée", Université de constantine. [http : //www.unice.fr/ILE-CNRS/ofcaf/13/derradji.html](http://www.unice.fr/ILE-CNRS/ofcaf/13/derradji.html).
- Yacine DERRADJI, " Vous avez dit, français langue étrangère en Algérie" ? <http://www.unice.fr/IIF-CNR/M>.
- Bernard GARDIN, Christiane MARCELLESI, Marie Françoise MORTUREUX, A *propos du sentiment néologique*, Langage, n° 36.Dec.1996.
- Claude HAGEGE, *Le plurilinguisme, éthique d'avenir, assises sur l'enseignement du français et en français*, Agence universitaire de la francophonie, 1998.
- Yasmine KARA ATIKA, "*L'alternance codique comme stratégie langagière dans la réalité algérienne*", in langues et contacts de langue dans l'aire méditerranéen, l'harmattan, 2004, p.31.
- Mohamed KHETHIRI, *Le français en Algérie ou le français d'Algérie*, Synergie n°4,Algérie,2009.
- Lahcen LAMARGUI., « *Le français du Maroc et l'emprunt à l'arabe* », Université du Rabat ,le français du Maghreb, Sept .2004.
- Azzedine MALEK, "*La transition de l'intra phrastique à l'inter phrastique dans les usages conversationnels des étudiants algériens*".
- Hadj MELIANI, Le métissage, comme lieu d'affirmation identitaire langagière in, *trames de langues, usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*. Jocelyne DAKHLIA(dir.), Paris, Maisonneuve, 2004.
- Salah MEJRI, "*Normes et contre normes : fonction identitaire et renouvellement du système* ", in diversité culturelle et linguistique : quelle, norme pour le français ? 2001.
- Dalila MORSLY, "*L'alternance des codes dans la conversation des locuteurs algériens*". Colloque sur l'analyse des interactions, Aix en Provence, 1991.
- Marie-Françoise MORTUREUX, *Néologie lexicale, système et locuteurs*, Linx n° 40, 1999 .
- Marie-Françoise MORTUREUX, *Néologismes journalistiques, le signe et la lettre*, Paris, L'harmattan, 2002.
- Safia RAHAL, *La francophonie en Algérie : mythe ou réalité ?* www.initiatives.refer.org/initiatives-2001/-notes/sesse610.htm.
- Rabah SEBAA, *La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie, 2002*. [www.inst.at/trans/13Nr/Sebaa1".htm](http://www.inst.at/trans/13Nr/Sebaa1)

• Mohamed TAIFI, "*Vers une francophonie plurielle: le cas de l'arabo-berbero-francophonie: projet ou réalité ?*", in *diversité culturelles et linguistiques: quelles normes pour le français ?*", Sep.2001.

• Khaoula TALEB IBRAHIMI, L'Algérie : coexistence et concurrence des langues. Colloque pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne, 20-22 juin 2006.

• Georges Daniel VERONIQUE, " Comparer les langues. Perspectives didactiques, Le français dans le monde, recherches et applications", *Revue française de linguistique appliquée*, juin 2005.

OUVRAGES

- Michel ARRIVE, Françoise GADET, Michel GALMICHE, *La grammaire aujourd'hui*, Flammarion, 1986.
- Michel BREAL, *Essai de sémantique : science des significations*, Genève, Slatkine, 1976.
- Etienne BRUNET, *L'évolution du lexique, approche statistique* in, Histoire de la langue française, Editions CNRS, 1995.
- Jean Louis CALVET, *La guerre des langues*, 1999. Paris, Hachette, p.89.
- Dominique CAUBET, *les mots du bled*, Paris, l'Harmattan 2004.
- Fabienne CUSIN BERCHE, Sophie MOIRAND, *Les mots et leurs contextes*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003.
- Josette Rey DEBOVE, *La linguistique du signe*, Paris, Armand colin, 1998.
- Louise DERROY, *L'emprunt linguistique*, les belles lettres, 1956.
- Louise DERROY, *Néologie et néologismes : essai de typologie générale*, 1971.
- Ferdinand DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, Ed. 1969
- Roselyne DEVILLANOVA, Geneviève VERMES, *Le métissage interculturel, créativité dans les relations inégalitaires*, L'harmattan, 2005.
- Jean DUBOIS, Mathée GIAMACO, Louis GUESPIN, Jean Baptiste MARCELLESI *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 1973.
- Albert DOPPAGNE, *La néologie dans la communication de masse*, in la banque des mots, 1971.
- Josua FISHMAN, *Aménagement et norme linguistique en milieu linguistique récemment conscientisés*, in la norme linguistique, textes colligés et présentés par Edith BEDAR et Jacques MAURIS.
- Henri FREI, *La grammaire des fautes*, Paris, librairie Paul Geutner, 1929.
- Dominique GAUBET, *Métissages linguistiques ici et là-bas*, in pratiques langagières urbaines, enjeux identitaires, enjeux cognitifs, 2002.
- Emile GENOUVRIER, Jean PEYTARD, *Linguistique et enseignement du français*, Larousse, 1970.
- Guilbert GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et La Rose, Paris, 1983.
- Louis GUESPIN, François GAUDIN, *Initiation à la lexicologie française*; Duculot, 2000.

- Louis GUILBERT, *Fondements lexicologiques du dictionnaire*, De la formation des unités lexicales, in Grand Larousse de la langue française .LVI.
- Louis GUILBERT, *La créativité lexicale*, Larousse, 1975.
- Louis GUILBERT, *Théorie du néologisme*, Cahiers de l'association internationale des études françaises, n°25, mai 1973.
- Louis GUILBERT, *Néologie et néologisme*, 1977.
- John GUMPERZ, *Discourse strategies*, Cambridge university press, Trad .française: *Sociolinguistique interactionnelle: une approche interprétative*, Paris, L'harmattan, 1989.
- Anne Marie HOUBEDINE, *Norme; imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain, français moderne*, 1982, n°1.
- Diki KIDIRI, Joly MURCIA, *guide de la néologie*, CILF, 1981.
- Alise LEHMAN, et Martin BERTHET, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie*, Ed. Nathan, Paris 2002.
- Claude LEVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Editions Plon, Paris, 1958.
- Graeci LUDI, *Aspects énonciatifs et fonctionnels de la néologie lexicale*, in recherches en pragma-sémantique, publié par le centre d'analyse syntaxique. Université de Metz, 1984.
- Graeci LUDI, *La néologie et faits d'énonciation*, recherches en pragma-sémantique du centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz, 1984.
- André MARTINET, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1970.
- André MARTINET, *Evolution des langues et reconstruction*, PUF, 1975.
- Salah MEJRI, *La néologie lexicale*, publications de la faculté des lettres de La Manouba, 1995.
- Jean MONOD, *Les barjots*, Paris, UGE, 1968.
- Marie Louise MOREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, 1997.
- Dalila MORSLY, *Les particularités lexicales du français parlé et écrit en Algérie*, in, *L'inventaire des usages de la francophonie*, 2002 .
- Dalila MORSLY, *Le français dans la réalité algérienne – thèse de doctorat d'Etat*, université de Paris V.
- Marie Françoise MORTUREUX, *La lexicologie entre langue et discours*, Armand colin, 2008.
- Kristoffer NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, III. La formation des mots 4 ème édition, Revue slatkine Reprints, Genève, 1979.
- Jean PRUVOST et Jean François SABLAYROLLES, *Les néologismes*, 1^{ère} édition, presses universitaires de France, Paris, 2003.

- Ambroise QUEFFELEC, Yacine DERRADJI, Valery DEBOVE, Dalila SMAALI DEKDOUK, Yacine CHERAD BENCHEFRA, *Le français en Algérie*, Ed. champs linguistiques, Bruxelles, 2002.
- Bernard QUEMADA, *À propos de la néologie*, Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action, La banque des mots, n°2, 1971.
- Alain REY, "Néologisme : un pseudo concept ?" Cahiers de lexicologie, Vol. XXVIII, 1976.
- Guy RONDEAU, *Introduction à la terminologie*, 2^{ème} édition Gaetan Morin, 1984.
- Khaoula TALEB IBRAHIMI, *Les algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, Editions El hikma, 1997.
- Khaoula TALEB IBRAHIMI, Un cas exemplaire de métissage linguistique : les pratiques langagières des jeunes algériens in trames de langues, par Jocelyne DAKHLIA, maison neuve et La rose, 2004.
- Pierre TRECASSES, *Aspects du mouvement d'emprunt à l'anglais reflétés par trois dictionnaires de néologismes*, cahiers de lexicologie, 1983.
- Henri WALTER, *Le français dans tous les sens*. Editions Laffont, Paris 1994.

Annexes

La dérivation

N°	Unité lexicale	base	suffixe	Pref.	Signification dans le contexte
2004	Les Alarmistes	Une alarme (nom)	-iste		Ceux qui appellent à la guerre contre l'Irak.
2095	Les réservistes	Une réserve (nom)	-iste		Ceux qui n'ont pas d'appartenance politique.
2074	Les jusqu'aboutistes	Jusqu'au bout (locution)	-iste		Les hommes qui osent aller jusqu'au bout de l'affaire politique.
2076	Une vue publiciste	public	-iste		Une opinion, un jugement public.
2077	Le reklaxon	Klaxon		Re-	Le fait d'alerter les habitants d'une coupure de courant.
2082	Les mensongeodrames	Mensonges (nom)	-drôme		Lieux où se déroulent la propagande politique pour les élections.
2083	La clochardisation	Un clochard (nom)	-ation		Le vagabondage.
2030	Les écrivains	Ecrire (verbe)	-eur		Ceux qui écrivent des pétitions pour se plaindre, mais vainement.
2138	Un traditionaliste	La tradition (nom)	-iste		Celui qui tient à sa façon de vivre héritée de ses parents.
2139	Un lunetier	Lunettes (nom)	-ier		Celui qui vend des lunettes.
2153	Les barbiers	La barbe			Les islamistes algériens.
2153	Les costumiers	Un costume			Les riches.
2157	Un ambulancier	Ambulance (nom)	-ier		Infirmiers qui ne prennent pas soin des malades.
2158	Le cousinage	Cousin (nom)	-age		Lien de parenté, critère d'embauche.
2160	Les syndiqués	Un syndicat	-eur		Ceux qui usent du syndicat pour des affaires personnelles
2175	Les affairistes				Les hommes qui tirent profit d'affaires illégales.
2186	Se dinariser	Le dinar (nom)	-iser		Echanges commerciaux, achat et ventes en ayant comme monnaie le dinar algérien.
2186	Se dollariser	Le dollar (nom)			Echange par biais de monnaie étrangère, le dollar.
2186	Se milliardiser	Le milliard (nom)			Devenir un milliardaire en tirant profit d'affaires illégales.
2186	Un dollarisé	Dollar (nom)			Une population à laquelle on impose comme monnaie d'échange, le dollar.
2190	Un religioniste	Religion	-iste		1 3 Qui pratique, et qui appelle à pratiquer les principes de sa religion musulmane.
2210	L'inculture	Culture		In-	Le fait de ne pas être à la mode.

2213	Algériennistes	Algérien (nom)	-istes		Avoir ses spécificités d'algérien dans l'adoption des idées étrangères sans nier le côté identitaire algérien.
2219	Une foulitude	Une foule	-ude		Les scolarisés, nombreux, issus de la tranche démunie de la société.
2221	La ratisation				Invasion des rats (ville d'Oran).
2221	Le nimportquoitisme	N'import quoi	-isme		Agir sans aucun sens.
2221	ratale	Rat (nom)			Qui provient des rats.
2221	La dératisation	Rat (nom)	-ation		Tuer en grand nombre les rats.
2246	La syndiculture	Syndicat (nom)			Concurrence pour présenter sa candidature au syndicat qui défend l'immeuble (hygiène).
2249	Un journalistiqueur		-eur		Un journaliste novice en journalisme.
2261	Les courseurs	La course			Ceux qui courent pour acquérir un post important (présidentielles).
2278	La piétonisation Le pietinage	Les piétons	-ation -age.		Action de piétoniser, travailler les routes pour piétons. Plan de circulation dans l'espace piéton visant à diviser la population des trottoirs en trois catégories
3033	Un demandeur	demander	-eur		Homme qui demande la main d'une fille au mariage.
3035	Les boursiers	Une bourse			Garçons non scolarisés qui vendent les sachets dans les rues.
2337	L'ânation		-ation		Le fait d'abattre les ânes pour la consommation humaine (commerce illégale).
2341	Les batimistes		-iste		Les habitants des bâtiments
2365	Je corniche	Une corniche (nom)			Marcher le long de la corniche.

La composition

N°	Unités	base	Signification dans le contexte
2075	Algerue	Nom + nom	L'expression de la situation ambiguë de la jeunesse en Algérie, un avenir sans profession dans la rue.
2087	Le maître-mot	Nom + nom	Action de réaliser les paroles émises par une autorité.
2098	Le mal- logé	Adj+ P.passé	Un citoyen qui est mal logé.
2101	Une prime- bouffe	Nom+ nom	Une prime donnée aux salariés pour se payer la nourriture durant les heures de travail.
2110	Le sans- faute	Mot invariable + nom	La promesse d'aboutir aux objectifs tracés par deux partenaires .
2160	Un demi- langue	Adj+ base non autonome	Qui parle uniquement le dialecte algérien.
2175	La popudégueulasse	Nom+nom	La population mal considérée à cause de sa saleté.
2188	Un écran- bavette- blanche.	Nom+nom+adj ectif	Pression désignant le mûr où se réalise la projection de diapositifs.
2266	Le demi -œil	Adj+nom	Un regard marquant un désaccord ou un mépris.
2276	Un double-façade	Adj+nom	Une personne hypocrite.
2298	Les clair-abscur		Une vision des choses qui est ambiguë
2308	Les nom- hommes		Les traîtres, personnes qui ne sont pas honnêtes.
2326	Un programme- trou	2noms	Un programme, qui d'apparence a une démarche à suivre, mais qui n'est pas étudié a fond.
2336	Les croque-morts	Verbe+nom	La morgue.
2347	Un pseudo- agriculteur	Préf+nom	Un agriculteur qui bénéficie uniquement des prêts de l'Etat mais qui ne réalise pas ses projets.
2349	du passe-passe	2verbes	Commerce illégal par lequel des jeunes tirent fortune.
2351	Les ado-adultes	Nom+nom	Les adultes qui ont une mentalité d'adolescents.
2353	La popudégueulasse	Nom+nom (+toncation)	Les habitants les plus démunis du quartier.
2361	Les ratchercheurs	Nom+nom	Ceux qui s'engagent à rattraper les rats

Les jeux de mots

N°	Unité	Modèle	Catégorie	Signification dans le contexte
2113	Les mères	Les maires	Nom	Désignation des maires d'Apç qui n'assument pas leurs fonctions de responsables.
2126	L'ust-eau	L'usto	Nom	Mise au point de la crise d'eau potable à Oran.
2126	L'haut-stralie	L'Australie	Nom	Le dernier étage d'un immeuble [crise d'eau].
2137	Le cas- méléon	Le caméléon	Nom	Désigne une personne qui change selon le milieu, qui n'a pas de principes.
2137	Le non-méléon	Méléon (considérée comme une base autonome)		Personne qui n'est pas « cas-méléon ».
2159	Sou-tenir	Soutenir	Verbe	Trahir la confiance du peuple, soutenir ses fins personnelles.
2165	Les pro-blèmes	Les problèmes		Les entraves qui empêchent la réalisation des projets
2171	Les pas-ronds	Les parents		Les parents.
2185	La-rousse	Larousse	Nom	Ignorance d'un parent d'élève.
2993	L'Ere- Algérie	Aire- Algérie	Nom	L'Algérie a une ère de métamorphose, une ère unique.
2203	Des Ex-pères	Experts	Nom	Diplômés sensés être experts, mais qui ne le sont pas.
2209	Se sou-scient	Se soucient	Verbe	Le fait de ne pas tenir des rapports honnêtes les uns avec les autres.
2211	En- bus- cade	Une embuscade	Nom	Désignation d'un délit à l'intérieur d'un bus.
2213	Rue-nions	Réunion	Nom	Réunion où les gens se rencontrent pour ne rien dire
2213	Les xodes- rurales	L'exode rural	nom	Déplacement à très grands effectifs et même exagéré de la population d'une région à une autre.
2214	Il prix	Il prie	Verbe	« il » pense au prix très élevé de la marchandise de base qu'il ne peut pas acheter.
2214	chèques-speare	Shakespeare	Nom	Des chèques bancaires ou postaux sans activation.

2215	Vert-dure	Le verdure	Nom	Sécheresse et absence de verdure.
2215	L'Effica-cité	L'efficacité	Nom	Mise en lieu d'un programme sans objectifs réels
2216	Con-férencier	Conférencier	Nom	Désigne un conférencier qui ne maîtrise pas les notions qu'il tente d'aborder.
2216	En- fain	En fin		Désigne une assistance affamée qui ne pense qu'à manger.
2218	Les sots- mets	Les sommets		Désignation de responsables qui ne sont pas dignes de leurs postes.
2219	Un un-bécile	Un imbécile		Personne mal considérée dans la société.
2219	Deux- béciles			Infinité d'imbéciles dans la société.
2221	Rat -conte	Raconte	Nom	L'expansion des rats à Oran au point d'être le sujet du jour des oranais.
2221	Le pas-rat-dis	Le paradis	Nom	Lieu où les rats ne se sont pas encore installés .
2221	Un pas-rat-site	Un parasite	Nom	Sens de parasite (le découpage est utilisé pour centrer l'attention sur le mot rat.
2221	Rat-ssurez-vous	Rassurez-vous	Nom	Sens de « rassurez-vous » pour installer une certaine quiétude tout en insistant sur le sujet du jour « rat » .
2221	o-rat-ge	Orage	Nom	Invasion dévastatrice des rats.
2226	En- no-potable	En eau-potable		Eau souillée destinée à la consommation humaine.
2233	Cinq-dicaliste dix-dicalist	Syndicaliste.	Nom	Faux syndicalistes.
2249	L'eau- de là	L'haut-de là	Nom	L'eau, source loin d'être à la portée des consommateurs
2256	La pot-litique	La politique		Système d'organisation sociale loin d'être saisi.
2269	Des dix-plômes	Les diplômes		Diplôme prononcé d'un directeur illettré.
2283	L'apécéd'air	L'abécédaire	Nom	Désignation de l'Apc, (Assemblée populaire commune) la Définition de Guellil: Aérogare privée conjonctuelle.
2287	Le dé-fête	Le défaite	Nom	L'échec du projet personnel.

2321	Sachet....que	Sachez...que		Locuteurs considérés comme des idiots.
2326	Caisse que sait ?	Qu'est ce que c'est ?		Même sens de interrogations.
2331	Les haut-torités	Les autorités		Les autorités locales qu'on ne peut pas contacter.
2335	Les beaux-ricots	Bourricots	Nom	Des nullards bien considérés à cause de leurs richesse.
2337	Les ânes-ries	Les âneries	Nom	En référence à « ânes » dans le sens d'oser de ne pas être honnête.
2337	Les vachess-ries	Les vacheties	Nom	Même modèle de formation
2345	Effet-mères	Ephémères	Adj	Les promesses du maire de l'APC sont éphémères.
2351	Fait...blit	Faiblit	Verbe	Faiblit.

Les unités métissées

N°	Unité lexicale	Formation	Catégorie	Signification dans le contexte
2099	La mout-ialisation	Dialecte+français	Nom	La mondialisation tue toute forme d'évolution individuelle ou nationale.
2100	Bi-boussa Tri-boussa	Français-dialecte.	Nom	Salut à double ou à triple baisers.
2100	Quadriboussa	Français-dialecte.	Nom	Salut à quatre baisers.(chaleureux)
2136	Tare-bush	Dialecte +N.propre.	Nom	Un tarbouche.
2136	Mateked-bush	Dialecte +N.propre	Enoncé	Ne faites pas comme bush (propagande menteuse).
2137	Salla à bouffe	Dialecte+français	Nom	Salle à manger.
2138	Made in bladi	Anglais + dialecte	Nom	Nom des produits locaux
2139	Toubib or not toubib	Arabe+ anglais	Enoncé	/
2162	L'anaghachi	Français+ dialecte (troncation)	Nom	Anarchie de la population non cultivée.
2186	Se zaoualisent	Dialecte+français	Verbe	Devenir pauvres.
2186	Se mchoumerisent	Dialecte+français	Verbe	Devenir démunis.
2190	Un ordoni pauvre	Français+ Arabe	Nom	Un jordanien sans qualité morale « d'Homme ».
2229	Si-stem	Dialecte+ (ensemble sémantique) français	Nom	Le système politique qui n'est pas admis (lois qui ne passent pas).
2232	Khbiseness	Dialecte+ Anglais	Nom	Des affaires sales et illégales.
2232	Khbisenessman	Dialecte+ Anglais	Nom d'agent	Un pratiquant des affaires illégales.
2265	Le Karithastrophe	Arabe standard – français	Nom	Une grande catastrophe.
2271	Un grand-oualou	Français+ dialecte	Nom	Un nullard.
2297	Djazarus	Arabe+ latin	Nom	Le boucher qui vend cher.
2297	Caremus Algerianus	Français	Nom	Algérien type, fainéant au mois de carême.

2298	Erra-made-âne	Dialecte+ français (jeux de mots)	Nom	Faire carême en consommant la viande des ânes (par tricherie)
2320	Khobziste	Arabe Français	Nom	Consommateur de pain.
2339	Faouda mental	Arabe+ français	Adj.	Politique de l'éducation et de l'enseignement qui ne réussit pas, à cause d'une anarchie dans le système..
2341	Bou-grosse	Dialecte+ français	Nom	Le père des enfants scolarisés (beaucoup de dépenses.
2353	Jerricandaou	Français+ dialecte	Nom	Ustensile (réalisable au futur) qui sert à réserver une quantité d'électricité
2359	Des mades- in là bas. Made in bladi	Anglais+ français Anglais+dialecte.	Adj.	Importés. Produit local

L'emprunt

N°	Emprunt	Type	Fréquence	Registre
2059	Comme l'ont affirmé nos cheikhs	Arabisme	Alt.cod 1 emp	Social
2064	Il contacte une chakhsiya	Arabisme	1.alt.cod. 1.emp	Social
2065	Ala bali	Alt.cod.	1 alt.cod	Social
2065	Tfihim collectif	Alt.cod	1 alt.cod	Social
2066	Alfayda, revenons à nos moutons	Statalisme	1 alt.cod 1 emp	Social
2068	Les chebs	Alt.cod	Alt.cod	Social
2070	Les aswaks	Arabisme	Alt.cod	Social/commercial
2072	B'niqa	Alt.cod Stalisme	Alt.cod.	Social
2074	Chachra	Statalisme	1 alt.cod	Social
2075	Maraniche garçonne	Emp+ gallicisme arabisée du mot « garçon »	2 alt.cod	Social
2075	Felhouma	Statalisme	1Alt.codique	Social
2077	Plus rapide que le brag	Emp. du dialect	1Alt.cod	Social
2077	Allah ghaleb	Statalisme	2Alt.cod	Social/religieux
2077	Diri el Karafach de sécurité	Statalisme	2Alt.cod	Social
2077	Gouda gouda	Statalisme	2Alt.cod	Social
2077	Un brime	Statalisme	1Alt.cod	Social
2078	Sarjem	Statalisme		
2078	El firma	Gallicisme de « la ferme »	1Alt.cod	Social
2078	Fibladna		1.Alt.cod/1emp	Social
2078	Ana brassak	Emp.dialecte	1Alt.cod/1emp	Social
2079	Aradhi	Arabisme	1Alt.cod/1emp	Social
2079	Digouta	Gallicisme de « dégouter »	1Alt.cod	Social
2079	Ya rabbi		2Alt.cod	Social
2079	Berkoukess	Statalisme+ Alt.cod	1Alt.cod+emp	Gastronomique
2080	Batal	Statalisme	1Alt.cod+ 1emp	Economique
2080	Fielbeit skhoun	Statalisme	3Alt.cod+1emp	Social

2083	Berkouk	1emp	1emp+ 1Alt.cod	Gastronomique
2084	La sebba	1emp	1Alt+ 1emp	Social
2084	França et l'almane	Gallicisme de le France et l'Allemagne	1Alt.cod 1emp	
2084	Kounte	Emp	1Alt.cod	
2087	Darbou walla mazal ?	Emp.dialecte	3emp+ 1Alt.cod	Social/politique
2087	Khimar	Arabisme	1Alt.cod+ 1emp	Religieux
2087	Da foug da	Statalisme	2emp+ 1Alt.cod	Social
2088	El maida	1emp.int	2Alt.cod+ 1emp	Social
2088	Seddariettes	1 emp	3alt.cod+ 1emp	Social
2088	Jehaz el aroussa	Statalisme	2Alt.cod 1emp	Social/culturel
2089	Bit eddiaf	Statalisme	1alt.cod – 1emp	Social
2090	Khamsa	Statalisme	12emp + 2Alt.cod	Culturel
2090	Gmata	Statalisme	1alt.cod+ 1emp	Social
2090	Allah yakhlaf	Statalisme	2Alt.cod+ 1emp	Culturel
2091	Selkette	1emp	1alt+1emp	Social
2091	Rouassa	Gallicime de « russe »	3Alt.cod+ 1emp	Politique
2091	Afrit	Statalisme	1alt+1emp	Social
2092	Miricaine	Gallisme de « Americain »	2Alt.cod+ 1emp	Politique
2092	Marra marra	Statalisme	1alt.cod+2emp	Social
2092	Maktoub	1emp	2alt.cod+2emp	Religieux
2094	Zehouani	Statalisme	1alt.cod.1emp	Social
2094	El mermita	Gallicisme de « marmite »	1alt.cod+ 1emp	Gastronomique
2096	I khouani el oumal	Arabisme	1alt.cod+ 2emp	Politique
2096	Guezzana	Statalisme	1alt.cod+1emp	Social/culturel
2098	Chouaffates	Statalisme	2alt.cod+2emp	Social/culturel

2098	Moul al ma	Statalisme	1alt.cod+1emp	Social
2100	Mel Koulige L' ddar	Gallicisme de « collége »	2alt.cod+1emp	
2100	Z'har	1emp-dialecte	1emp+ 1alt.cod	Social/culturel
2103	Q'Irak ?	jeux de mot	1alt.cod+1emp	Social/ politique
2103	Fi ras el yatama	Statalisme	1alt.cod+3emp	Social
2103	Bettaye-taye	Statalisme	1alt.cod+1emp	Social
2104	Chouia	Emp. Int.	1alt.cod+1emp	
2104	F'tour Ya-ammi	Arabisme Arabisme dialecte	2emp+ 2alt.cod 2emp.1alt.cod 2emp+ 1alt.cod	Social Social Social/économique
2106	El guirra	Gallicisme arabisé de « la guerre »	1emp+ 1alt.cod	
2106	El miziria	Gallicisme arabisé de « la misère »	1emp+ 1alt.cod	
2107	M'sakhit	Emp.dialect	1emp+ 1alt.cod	
2109	Hamdoulillah	Arabisme	2emp+ 1alt.cod	Religieux
2109	Moumène moussab	Arabisme	2emp+ 1alt.cod	Religieux
2110	Chnaoua	Gallicisme de « chinois »	1emp+ 1alt.cod	Social
2110	Jartouma	Arabisme	1emp+ 1alt.cod	Social
2113	Allah yarhamhoum	Arabisme	1alt.cod+2emp	Religieux
2115	Le minni	Statalisme	Alt.cod+1emp	Social
2115	Mzia	//	1emp+1alt.cod	Social
2118	Les zouaèches	Jeux de mots	1emp+1alt.cod	Social
2119	Yeskivi	Gallicisme de « s'esquiver »	1emp+1alt.cod	Social
2119	Tfelsif	Arabisme	1emp+1alt.cod	Social/culturel
2121	Ghachi	Statalisme	1emp+2alt.cod	Social
2121	Ched-med	Statalisme	1emp+1alt.cod	Social/économique
2122	Fel boutique	Gallicisme	1emp+1alt.cod	Economique
2125	Tlag	Alt.cod	1emp	Social
2125	Chiki	Statalisme	1emp+ 1alt.cod	Social/culturel

2126	El galb	Statalisme	1 emp	Social
2129	Chidakhel chi kharej	alt.cod	2alt.cod+3emp	Social
2132	Tabbag	1alt.cod	1emp+1alt.cod	Social
2132	El hafra	Arabisme	1 emp	Social
2136	Taxi djamai	Statalisme	1emp+ 2alt.cod	Social
2138	Ouah !	Alt.cod	1 emp	Social
2142	Le mouloud sidna Un kafère Fel bled	Arabisme Arabisme Alt.cod	2emp+ 1alt.cod 1emp+ 1alt.cod 1alt.cod+2emp	Religieux Religieux Social
2144	Déchra Ma techkorche	Statalisme Statalisme	1emp/ 1alt.cod 1alt.cod	Social Social
2147	Sbagnoul	Gallicisme arabisé de « espagnoles »	1alt.cod	Social
2147	Sassafinda	Alt.cod	1alt.cod+1emp	
2150	Le mouatène	Arabisme		Politique
2153	Jri jri	Statalisme	1alt.cod+1emp	Social
2155	El khobza	Statalisme/arabis me	1 emp	Social
2158	Zilzal	Arabisme	1emp+ 1alt.cod	Social
2158	Ya crazou	Gallicisme arabisé de « écraser »	1alt.cod	Culturel/social
2158	Sicria	Gallicisme arabisé de « sécurité »	1alt.cod+1emp	Social
2162	Choukrane	Arabisme	1emp+ 1alt.cod	Social
2165	Limène	Arabisme	1emp+ 1alt.cod	Religieux
2165	El ghaybouba	Alt.cod	2alt.cod	Culturel
2168	Belfranciss	Gallicisme arabise de « en français »	1alt.cod	
2172	Koulchi yajouz	Arabisme	1alt.cod+ 1emp	Social
2172	El cabessa	hispanisme		Social
2172	Trabendo	Hispanisme		Economique
2174	Slikh	statalisme	1emp+ 1alt.cod	Social
2177	Le meskine La rahma	Statalisme/arabis me Arabisme	1alt.cod+1emp 1emp	Social Religieux
2179	El visita	Gallicisme arabisé de « la visite »	Eme.alt.cod	Social

2180	Allah ijib man yamankoum	Arabisme + statalisme +alt.cod	1alt.cod+2emp	Culturel/social
2183	La moda	Gallicisme arabisé de « la mode »	1alt.cod	Social
2183	El ,guemna	Alt.cod/ statalisme	1emp+1alt.cod	Social/culturel
2185	Nguil	Statalisme	1emp+1alt.cod	Social
2185	Regda drifa	Statalisme + arabisme	1alt.cod+2emp	Social
2190	El moudir	Arabisme	1emp+1alt.cod	Institutionnel
2190	Braya	Alt.cod	Alt.cod	Social
2190	Belfakra	Statalisme	1emp+1alt.cod	Social
2190	Namdi	Arabisme	1emp	Social
2194	Zafta	Statalisme	1emp+1alt.cod	Culturel
2194	Boumba	//	1emp	Culturel
2196	Khodra	Statalisme	1emp+1alt.cod	Gastronomique
2199	Un moussem	Arabisme	1emp/1alt.cod	Culturel
2199	L'flouss	Arabisme	Un emprunt	Economique
2206	Moulatte eddar	Statalisme	Un alt/un emp	Social
2206	Faouda	Arabisme	1emp+1alt.cod	Social
2208	La rojla	Statalisme	1emp	Culturel
2211	Mebnia sur ras el privé	Alt.cod+gallicisme de « les privés »	2emp+2alt.cod	Social
2211	Laqfaza	Statalisme	1emp+1alt.cod	Social
2211	Lektéf	//		
2214	Sitirnette	Gallicisme arabisé de « citernes »	1emp+1alt.cod	Social
2217	Haouch	Statalisme	1emp+1alt.cod	Social
2217	Fidouarna	statalisme	1emp.int+1alt.cod	Social
2220	Si flène	Statalisme	1alt.cod+1emp	Social
2220	Sidi rabi	Arabisme/ statalisme	1alt.cod+2emp	Religieux
2224	Zid ya mbarek toi et hmarek	2Alt.+2 emp.		social
2225	Ya moulana	Arabisme + statalisme	1emp/2alt.cod	Religieux
2228	Zlabia	Statalisme	1emp.uit	Gastronomique
2231	Smid	//	1emp-/1alt.cod	//
2231	D'rari	//	1emp	Social
2234	Bnat el familia	Statalisme		Culturel

2238	Lik liya	//		Social
2238	Mounaqacha	Arabisme		Social
2238	Derbouka w.gallal	Statalisme		Culturel
2240	La chibania	Statalisme		Social
2242	Idrab	Arabisme		Social
2242	Guerrave	Gallicisme arabisé de « gréviste »		//
2242	Khalota	Statalisme	2emp/1alt.cod	Social
2242	Ouakalat el guerrave	Arabisme + Gallicisme arabisé de « gréviste »	1alt.cod+1emp	Social
2245	Choumara	Gallicisme arabisé de « chômeurs »	1emp	Economique
2247	El bersonnel	Gallicisme arabisé de « personnel »		
2251	Les mtarguillas	Statalisme	1emp+ 1alt.cod	Culturel
2254	Kateb el moudir	Arabisme	1alt.cod	Institutionnel
2254	Mouallim	Arabisme	1emp/1alt.cod	//
2256	listiimar	arabisme	1alt.cod+1emp	Social/politique
2259	Ytir	Statalisme	1alt.cod	Social
2263	Chaâb bassit	Arabisme	2alt.cod	//
2263	Mountakhabine	Arabisme	1emp+ 1alt.cod	Politique
2263	Darou el wajeb	Statalisme + arabisme	1alt.cod+2emp	Social/politique
2269	Un ouali	Statalisme	1emp/1alt.cod	Religieux
2269	El ouazir	Arabisme	1Alt.cod	Politique
2269	Mileff	Arabisme	1emp	Institutionnel
2271	Chlig	Statalisme	1emp+ 1alt.cod	Culturel
2271	Yassourrouna	Arabisme	1emp+ 1alt.cod	Institutionnel
2275	El gueddid	Statalisme	1emp	Gastronomique
2276	El meddahate	Statalisme	1emp	Culturel
2280	El kabousse w r'ssas	Alt.cod+ arabisme	1emp	Politique
2280	Nif	Satalisme	1emp+ 1alt.cod	Culturel
2282	Lamirie	Gallicisme arabisé de « la mairie »	1Alt.cod	Social
2284	Chedda	Statalisme	2emp+ 1alt.cod	Social
2285	Mokh-tare	Jeux de mots	Alt.cod	Social
2287	La fabrica	Gallicisme	1alt.cod+1emp	Economique

		arabisé de « fabrique »		
2288	El gouffa	Statalisme	1 emp+ 1 alt.cod	Social
2290	Le rajel	//	1 alt.cod+1 emp	Culturel
2290	Khir m'ra, char m'ra	//	2 alt.cod/1 emp	Culturel
2291	Msakhites	Alt.cod	1 alt.cod	Social
2292	Zalamit	Galicisme arabisé de « les allumettes »	2 emp+ 1 alt.cod	Social
2292	Le koursi	Arabisme	1 emp+ 1 alt.cod	Politique
2294	Derria	Alt.cod	1 alt.cod	Social
2294	Les chifènes	Galicisme arabisé de « les chefs »	1 emp	Social
2296	Tatnerva	Galicisme arabisé de « t'énerver »	1 alt.cod	Social
2297	Khedma chrifa	1 alt.cod + arabisme	1 emp+ 1 alt.cod	Social
2299	Le moussesel	1 alt.cod	1 emp	Social
2299	Bekri	Statalisme	1 emp	Social
2299	Slama ferras	Statalisme	1 alt.cod/2 emp	Culturel
2303	El gaouri	Statalisme	1 emp	Social
2303	Un ouakrif	Alt.cod	Alt.cod	Social
2304	Un bogado	Galicisme arabisé de « un avocat »	Une alt.cod	Institutionnel
2308	El khmous	Statalisme	2 emp+1 alt.cod	Culturel
2310	Issouni bla tricinti	Galicisme arabisé de « sonner » + « électricité »	1 alt.cod/1 emp	Social
2312	El groune	Alt.cod	1 emp+1 alt.cod	Social
2312	Bounya	Alt.cod	Alt.cod	Social
2315	Machi mouchkil	Statalisme + arabisme	2 emp+1 alt.cod	Social
2316	Slala	Statalisme	1 alt.cod+1 emp	
2317	Discutina	Galicisme arabisé de « discuter »	1 alt.cod+1 emp	Social
2317	Gaouri	Statalisme	1 emp+ 1 alt.cod	Social
2319	Dima dimocrati	Alt.cod+ gallicime de	1 alt.cod- 2 emp	Politique

		« démocrate »		
2319	El baraka	Arabisme	Emp.int+ 1 alt.cod	Social
2319	Bla-chek	Statalisme+ arabisme	1 alt.cod+ emp	Social
2321	Rasmi	Alt.cod	1emp+ 1alt.cod	Social
2323	Nachra	Arabisme	1emp	Social
2325	Aid el kbir	Arabisme		Religieux
2325	Rais	Arabisme	1emp/alt.cod	Politique
2327	Aya chiche	Statalisme	1alt.cod+ 1emp	Social
2327	Ennidame edakhili	Arabisme	2emp+ 1alt.cod	Politique
2328	Salam alikoum	Arabisme	1emp.int/ 1alt.cod	Religieux
2330	Oustad	Arabisme	Une alt.cod	institutionnel
2330	Karkabou	Statalisme	1emp+ 1alt.cod	Culturel
2331	La machia	Arabisme	1emp+ 1alt.cod	Social
2332	Ikhounouna el arab	Arabisme	2emp+ 1alt.cod	Politique
2332	Harraga	Statalisme	1emp+ 1alt.cod	Social
2334	El sotra	Arabisme	1emp	Social
2335	Aâmel(travailleu)	Arabisme	1alt.cod	Social
2335	Am lboune	Statalisme	1emp+ 1alt.cod	Culturel/social
2337	L'bess	Alt.cod	1emp	Social
2337	Ch'ta	Alt.cod	1alt.cod	Social
2338	Zit n'afi d'kikna	Statalisme	2emp+ 1alt.cod	Culturel
2339	El batata El b'sal El farmage	Alt.cod Alt.cod Alt.cod	1Alt.cod 1Alt.cod 1Alt.cod	Gastronomique Gastronomique Gastronomique
2342	Leilet échèk	Arabisme	1emp+ 1alt.cod	Religieux
2342	Echoura	Arabisme	1emp+ 1alt.cod	Religieux
2343	Les chachras	Statalisme	1alt.cod	Social
2343	El ghofrane	Arabisme	1emp+ 1alt.cod	Religieux
2343	El fric	Statalisme		Gastronomique
2344	A l'interieur du	Statalisme		Institutionnel

	kisme			
2346	Hizb	Arabisme	1emp+ 1alt.cod	Politique
2346	Idara	Arabisme	1alt.cod	
2346	Siessa	Arabisme	1emp+ 1alt.cod	Politique
2346	Daoula	Arabisme	1alt.cod+ 1alt.cod	Politique
2346	El khitab chaabi	Arabisme	2emp+ 1alt.cod	Politique
2350	Coole y'a ouldi	Anglicisme+ alt.cod(jeux de mots)	1emp+ 1alt.cod	Social
2351	Ijra'ates	Arabisme	1alt.cod	Politique
2352		Arabisme+ anglicisme	1alt.cod+1emp	Économique
2354	madakhil	arabisme	1Alt.+1emp	economique
2356	batal	Statalisme	1alt.cod	Économique/social
2360	Soukkane el madina	Arabisme	1alt.cod+2emp	social